

UNIVERSITE PARIS-DAUPHINE

DEPARTEMENT D'EDUCATION PERMANENTE

MASTER PROFESSIONNEL

DEVELOPPEMENT DURABLE ET ORGANISATIONS

**A la recherche d'une « véritable » opinion publique
face au nucléaire**

Analyse de cas en France et en Corée du Sud

MEMOIRE EFFECTUE SOUS LA DIRECTION DE PIERRE MACLOUF

Hyoyoung JOUNG

mars 2018

Remerciements

Le sujet de ce mémoire a significativement glissé par rapport à celui que j'avais initialement prévu : réaliser une enquête d'opinion des Français et des Coréens face au nucléaire. Ce dérapage m'a permis d'avoir l'occasion de réfléchir sur l'idée de démocratie, d'opinion publique et leur relation. J'ai ainsi découvert un autre genre d'opinion émergée de et formée dans l'espace public. Je remercie, avant tout, les fondateurs de cette opinion, minorités mais minorités énergiques et passionnées. Avec leurs propres moyens, souvent limités, ce sont eux, se souciant de l'intérêt de tous avant de considérer le leur, qui nous inspirent et éveillent de nouvelles idées et regards sur le monde qui pourraient un jour devenir majorités.

Je dois cependant avouer que ce mémoire est un « travail quasi-collectif » : les pensées floues et indécises ont été éclairées et guidées dans la bonne direction par mon tuteur, le Professeur Pierre Maclouf, qui me semble avoir été incroyablement patient avec moi pour m'écouter, comprendre mon français et m'aider. Ensuite, les lignes de ce mémoire, d'abord formulées en français de très bas niveau, se sont transformées en phrases intelligibles avec l'aide de deux amis français, Eric et Younès. Enfin, tous mes camarades de promotion, tous les intervenants et l'équipe de Dauphine, notamment Sabrina m'ont soutenue tout au long de la formation et m'ont donné beaucoup de courage.

Je remercie aussi mon fils, qui m'a accompagné en France et qui a grandi à tel point qu'il est capable de comprendre ce que sa mère écrit en français, de sa patience, sa compréhension et même de son aide pendant ces mois qui ont dû lui paraître bien longs. Je souhaite que ce mémoire puisse être pour lui une bonne excuse, une modeste compensation et peut-être une petite fierté en échange de la longue indisponibilité de sa mère.

Sommaire

Remerciements	2
Introduction	5
A. Un sentier battu : l'opinion publique « sondée »	8
1.1 L'opinion publique	8
1.1.1 Qu'est-ce que l'opinion publique ?	8
1.1.2 Quelles opinions autour de l'opinion publique ?	11
1.1.2.1 La gouvernance démocratique par l'opinion publique	11
1.1.2.2 Une méfiance vis-à-vis des « foules irrationnelles et inaptes »	13
1.2 Les sondages mesurent-ils l'opinion publique ?	14
1.2.1 Un « miroir » de l'opinion publique ?	14
1.2.2 L'opinion publique existe-il ?	17
1.2.2.1 Interroger des gens inconscients ?	17
1.2.2.2 Sans aucune discussion avec autrui ?	18
1.2.2.3 Les réponses pourraient-elles être « authentiques » ?	19
1.2.2.4 Ne peut-on compter que les opinions atomisées ?	20
1.2.2.5 L'opinion publique n'existe pas dans le sondage.	21
1.3 Quelle est l'opinion publique « sondée » face au nucléaire ?	22
1.3.1 Qu'apportent les réponses des sondages à la question du nucléaire ?	23
1.3.1.1 Une inquiétude quant à la sûreté des centrales nucléaires...	23
1.3.1.2 ... dissipée par la confiance envers des expertises scientifiques rassurantes...	24
1.3.1.3 ... mais une défiance vis-à-vis des autorités publiques	25
1.3.1.4 Résultats : Français et Coréens veulent-ils la sortie du nucléaire ?	26
1.3.1.5 Un débat non tranché : les arguments principaux du pour ou du contre	27
1.3.1.6 L'énergie nucléaire, une énergie d'avenir ?	28
1.3.2 Ces réponses sont-elles celles de l'opinion publique ?	29
1.3.2.1 L'échantillon « représentatif » ?	29
1.3.2.2 « Opinions » ou « réponses » ?	31
1.3.2.3 Des réponses spontanées ou « fabriquées » ?	32
1.3.2.4 Ces réponses ont-elles la même valeur ?	34
1.3.2.5 Ce sentier battu est une impasse : en route vers un autre chemin.	35
B. Un deuxième chemin éclairé par Dewey : l'« opinion du Public »	37
2.1 Le Public deweyen : au cœur de l'action démocratique	37
2.1.1 La démocratie chez J. Dewey	37

2.1.2	Avant l'Etat, le Public	38
2.1.3	Le Public éclipsé	40
2.2	L'opinion du Public : un acquis à construire	42
2.2.1	L'activation du Public : sortir le Public de l'éclipse	42
2.2.2	La formation d'une opinion du Public : la transformation en enquêteur	44
2.2.3	L'action publique intelligente, comme apporteuse de changement social	46
2.3	L'opinion du Public « radioactivé » : jugement instruit sur le nucléaire	48
2.3.1	La « radioactivation » : du Public réactif au Public radioactivé	49
2.3.1.1	Le Public « radioactivé » ?	49
2.3.1.2	Les profils hétérogènes des Publics « radioactivés »	51
2.3.2	L'opinion des Publics « radioactivés » sur le nucléaire	55
2.3.2.1	La sûreté du nucléaire est hors de notre portée	56
2.3.2.2	Une méfiance égale vis-à-vis des autorités publiques et des experts	58
2.3.2.3	Résultat : les Publics « radioactivés » français et coréens veulent sortir du nucléaire	59
2.3.2.4	Un débat tranché : seulement des arguments contre !	60
2.3.2.5	L'énergie nucléaire n'est pas une énergie d'avenir	63
2.3.3	L'opinion du Public « radioactivé » versus l'opinion « sondée »	64
2.3.3.1	Quelles différences existe-t-il entre les deux opinions ?	64
2.3.3.2	Est-ce bien cette opinion du Public que nous cherchons ?	65
2.3.3.3	Une question résiduelle cependant...	67
C.	Une troisième voie à explorer	69
3.1	Le Public éveille-t-il l'« awareness » des autres ?	69
3.2	Le Public plus intelligent : dialectique de l'expert et du profane	71
3.3	L'Etat expérimental, comme réacteur d'une culture démocratique	74
	Conclusion	78
	Bibliographie	82
	Annexe	87

*« Toute idée valable ou nouvelle provient des minorités,
peut-être même d'une minorité formée d'une seule personne.
Ce qui est important,
c'est que cette idée puisse avoir la possibilité
de se répandre et de devenir la possession de la multitude »¹.*

- John Dewey

Introduction

La France est le pays le plus nucléarisé au monde : près 80% de sa production d'électricité provient des 58 centrales nucléaires. La Corée du Sud, avec ses 24 réacteurs répartis sur un territoire 6,5 fois plus petit que la France, est le pays présentant la plus forte densité de centrales nucléaires au km². Le poids des controverses et conflits sociaux au sujet du nucléaire est aussi lourd que son importance dans ces deux pays. Certains, préoccupés de la sûreté des installations nucléaires et de leurs impacts néfastes à la fois pour l'être humain et l'environnement, prétendent sortir du nucléaire et le substituer par les énergies renouvelables. D'autres voient le nucléaire comme une énergie à coût compétitif et efficace pour assurer l'indépendance énergétique. Pour ces derniers, le nucléaire, d'autant plus important face au dérèglement climatique qu'il ne produit quasiment pas de gaz à effet de serre, devrait poursuivre sans discontinuité son développement et voir même sa part augmenter dans le mix énergétique.

La participation au programme nucléaire adopté par le conseil des Ministres (en France) et par le gouvernement (en Corée du Sud), sans débat public ni débat parlementaire contradictoire, a été circonscrite à un nombre d'acteurs très limité. En France, correspondant à « une élaboration scientifique et technologique d'EDF, sa mise en place relève d'une logique technocratique »². De même, en Corée du Sud, la décision prise par un groupe composé de hauts fonctionnaires, de dirigeants de KHNP³ et de plusieurs experts est présentée comme un choix incontestable. Que ces choix soient justifiés par des considérations techniques relevant de la seule compétence d'experts ou par une forme de raison d'Etat géopolitique, l'hypothèse selon laquelle « le nucléaire serait incompatible avec la démocratie » peut non seulement être formulée mais se répand. Des deux opinions opposées face au nucléaire, c'est toujours jusqu'à très récemment⁴ l'opinion favorable

¹ John Dewey, *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard (folio essais), 2010, p. 311.

² Trinh Sylvaine et Wieviorka Michel, *Le modèle EDF. Essai de sociologie des organisations*, Paris, Découverte, 1989, cité par Mikaël Chambru, dans « L'espace public contemporaine au prisme des formes de résistance à l'injonction participative. Le cas des débats publics sur le programme électro-nucléaire », *Journée doctorale du Deuxième congrès du Groupement d'intérêt scientifique Démocratie et Participation*, oct 2011, p.3.

³ Acronyme pour « Korea Hydro & Nuclear Power » qui est une seule exploitant l'énergie nucléaire de la Corée du Sud.

⁴ Le président de la Corée du Sud, Moon Jae-in, « Jusqu'à aujourd'hui, la politique énergétique sud-coréenne se focalisait sur les prix bas et l'efficacité. Produire à moindre coût était la priorité, au détriment de la vie et de la sécurité des

au recours à l'énergie nucléaire qui l'a emporté et été mise en œuvre dans le cadre de la politique énergétique.

En revanche, face à cette fermeture du système politique institué en matière de décision nucléaire, émergent les actions collectives de la mouvance anti-nucléaire, notamment à la suite des deux accidents nucléaires majeurs de Tchernobyl (1986) et Fukushima (2011). Dans cet espace public autonome qui « s'auto-organise et s'auto-forme », « les militants anti-nucléaires vont axer leur action sur la collecte et la diffusion d'information sur l'énergie nucléaire, afin de faire exister objectivement le risque nucléaire dans l'espace public »⁵. Au sein de ces groupes, surtout en France, l'engagement multiforme des scientifiques est remarquable. Ils contribuent à la politisation du thème de l'énergie nucléaire, à la remise en cause des certitudes scientifiques et à la révision de l'autorité des experts établis. Ainsi, se structurant dans le temps en divers réseaux et coordinations, la mouvance anti-nucléaire est devenue en quelques dizaines d'années une force non négligeable.

En exerçant des critiques et en faisant pression contre le pouvoir de l'Etat d'une part, en communiquant et en partageant leurs points de vue avec les citoyens d'autre part, ces groupes anti-nucléaires forment leurs opinions face au nucléaire. Or ce ne sont pas ces opinions à caractère contestataire mais celles issues des sondages que les décideurs politiques prennent en compte au nom des intérêts de la population. En réalité, les opinions des groupes anti-nucléaires développées en dehors des systèmes de pouvoir étatique sont souvent considérées comme des revendications radicales de militants minoritaires. Or, dans le même temps, le sondage, dont l'usage est généralisé en matière de pronostics électoraux, apparaît comme un outil à la fois démocratique et scientifique qui permet de montrer et mesurer les opinions générales du peuple. Le sondage est ainsi progressivement devenu quasi-synonyme d'opinion publique.

Mais comment définir l'opinion publique ? Cette opinion peut-elle être mesurée par le sondage ? L'opinion véhiculée par les résultats des sondages peut-elle être considérée comme une opinion publique ? L'usage des sondages est-il légitime en politique ? Quelle est la différence entre cette opinion modélisée par les sondages et celle développée dans l'espace public autonome ? L'objectif de ce mémoire est de répondre à ces questions. Il s'agit donc à la fois de vérifier la capacité et la légitimité du sondage en tant que porte-parole de l'opinion de la population et de chercher une véritable opinion publique digne d'être valorisée et sur laquelle les décideurs politiques pourraient (devraient ?) s'appuyer.

populations. [...] La Corée va s'orienter vers une ère libérée du nucléaire », *Le Monde*, 20 juin 2017, (http://www.lemonde.fr/economie/article/2017/06/20/la-coree-du-sud-engage-sa-sortie-du-nucleaire_5148045_3234.html, consulté le 25/12/2017).

⁵ Mikaël Chambru, *Ibid.* p. 4.

Pour y parvenir, nous examinerons dans une première partie la notion d'opinion publique au travers de son usage politique et de différents avis sur cette notion. Puis, après avoir décrit l'opinion publique sur la question nucléaire sur la base des résultats des sondages, nous évaluerons sa « valeur d'opinion publique ». La deuxième partie sera dédiée à la présentation d'une autre opinion sur le nucléaire formée de manière autonome et volontaire. En appliquant le concept de *Public* de J. Dewey, dont la source réside dans « la perception des conséquences »⁶ d'un problème, nous repérerons l'opinion du *Public* émergé du problème nucléaire et tenterons de la qualifier de « véritable opinion publique », à la fois plus légitime que celle de sondages et susceptible d'exercer un réel pouvoir démocratique. A la suite de cette analyse, nous discuterons dans la dernière partie des mesures à entreprendre pour que cette opinion du *Public* puisse prendre la place qu'elle mérite.

⁶ John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 121.

A. Un sentier battu : l'opinion publique « sondée »

1.1 L'opinion publique

1.1.1 Qu'est-ce que l'opinion publique ?

Nous rencontrons souvent dans les journaux des expressions du type « tel pourcentage des Français (ou des Coréens) pensent que... ». Or, à quelle échelle ces affirmations sont-elles mesurées et chiffrées ? Sur quels échantillons ? Avec quel pourcentage d'erreur ? C'est la forme et l'acception classiques de l'opinion publique de nos jours. Mais, à proprement parler, il s'agit de résultats de sondages qui sont censés mesurer l'opinion publique. Cette transformation apportée à la définition de l'opinion publique par la généralisation de l'usage des enquêtes d'opinion constitue en fait un véritable sujet d'étude pour les sciences sociales. C'est pourquoi nous commencerons par laisser le sondage de côté et nous aborderons la notion *d'opinion publique* en consultant d'abord un dictionnaire, puis celle de séparation des genres que L. Blondiaux a lui-même citée au début de son ouvrage *La Fabrique de l'opinion* (1998) en posant la question « Comment en est-on venu à accepter l'équivalence entre opinion publique et résultats de sondages ? »⁷.

Selon le dictionnaire *Larousse*, la notion d'*opinion*, peut désigner le jugement qu'un individu émet sur un sujet, des faits, ce qu'il pense. Elle est alors synonyme d'« avis », « conviction », « façon de penser », « idée », « impression », « point de vue » et « sentiment ». Cette notion peut également désigner un produit individuel ou collectif et exprimer l'ensemble des idées d'un groupe social sur les problèmes politiques, économiques, moraux, etc. Dans ce sens, elle peut être synonyme de « conviction », « croyance », « doctrine », « tendance », « thèse » et « vue ». De ce fait, le terme d'*opinion* couvre un jugement individuel à la fois assuré comme « avis », « conviction » et incertain et subjectif comme « impression », « sentiment ». Aussi cette notion peut-elle prendre un sens intellectuel, réfléchi et élaboré comme dans le cas de « doctrine » ou « thèse ». Elle peut également renvoyer à un ensemble d'attitudes collectives spontanées donc potentiellement changeantes comme « tendance », ou de représentations partagées dans une société, comme dans le cas de « conviction » ou « croyance ».

La même variété sémantique s'observe à propos de l'adjectif *public*. Il peut premièrement qualifier ce qui concerne une collectivité dans son ensemble et est alors synonyme de « collectif », « commun » et « général ». Cet adjectif s'oppose à « privé », « individuel » et

⁷ Loïc Blondiaux, *La Fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, Seuil, 1998, p. 9.

« particulier » et désigne alors ce qui est formellement « ouvert » et « appartient à tous » : tout ce qui est public est accessible à chacun. Aussi l'adjectif *public* a-t-il une signification plus directement liée aux affaires politiques et administratives. En ce sens, il est à la fois synonyme de « notoire », « officiel » et « solennel » et antonyme de « clandestin », « confidentiel », « intime », « occulte » et « privé ». Il peut donc renvoyer à ce qui doit se faire et s'établir au grand jour, sans aucune dissimulation ainsi qu'à ceux dont la fonction est « officielle » et à ce qui est connu de tous. On peut également ajouter son usage en tant que nom qui pourrait désigner « l'ensemble de la population », « des gens présents » ou la « clientèle visée ou atteinte par un média ou un spectacle ». Nous ne développerons pas davantage ce point ici et y reviendrons plus tard avec J. Dewey.

Ainsi l'*opinion publique*, composée de ces deux mots aux variations sémantiques si larges constitue-t-elle une catégorie conceptuelle beaucoup plus complexe que de prime abord et par ailleurs, controversée. Selon L. Blondiaux, cette locution de l'opinion publique, dans son acception première, s'emploie en effet à partir de la fin du XVI^{ème} siècle pour désigner « l'ensemble des idées et des jugements partagés par un groupe social ou une partie de ce dernier »⁸. Mais c'est à la fin de XVIII^{ème} siècle où l'adjectif *public* s'accroche fréquemment à la notion d'*opinion*. Dans les représentations du siècle des Lumières, les deux sortes d'opinions publiques coexistaient de manière non conflictuelle, « bricolée »⁹ pour reprendre le terme de P. Champagne : une « référence idéalisée à l'opinion publique », menée par les hommes de lettres et capable de plier le monde à ses jugements, et celle de la « multitude aveugle et bruyante » correspondant à l'opinion du peuple ou l'opinion populaire¹⁰. L'opinion de la masse, celle du peuple, est à l'époque perçue comme inférieure et ne mérite donc pas d'être écoutée alors que l'opinion de la partie la plus éclairée de la population est considérée comme l'opinion publique légitime. Au XIII^{ème} siècle, l'intervention de l'opinion publique se trouve justifiée dans un cas par la *raison* et dans l'autre par le *nombre* : c'est toujours la *raison* qui l'emporte sur le *nombre*.

Au cœur de la philosophie politique des Lumières, les frontières entre ces deux types d'opinion, « l'opinion savante » et « l'opinion populaire »¹¹, se brouillent définitivement à partir de la Révolution française : « Avec la Révolution française, tout change ; le peuple, érigé en principe

⁸ Loïc Blondiaux, *La Fabrique...*, *op. cit.*, p. 34.

⁹ Patrick Champagne, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Minuit, 1990. p. 46.

¹⁰ Nicolas de Condorcet, *Réflexion sur le commerce des blés*, 1776. cité par Loïc Blondiaux, dans « Ce que les sondages font à l'opinion publique », *Politix*, vol.10, n°37, 1997. p.124.

¹¹ Patrick Champagne, *Faire l'opinion...*, *op. cit.*, p. 54.

de légitimité substitutif à la royauté et à la religion, devient la catégorie centrale du discours politique »¹².

Mais, parallèlement, pour ces mêmes révolutionnaires, le problème de la détermination des personnes compétentes pour constituer cette opinion publique devient essentiel : l'opinion publique constitue désormais une notion politiquement trop sérieuse pour être laissée au peuple. Ainsi, J. J. Rousseau s'interroge : « comment une multitude aveugle qui souvent ne sait pas ce qu'elle veut, parce qu'elle sait rarement ce qui lui est bon, pourrait-elle assurer le gouvernement »¹³. L'opinion publique possède, en sens, deux corps : un corps « mythique » issu d'une élaboration savante qui devrait être au cœur de la démocratie nouvelle, un autre « physique », incarnation dégradée de l'idée de d'opinion publique aux yeux des élites¹⁴. En d'autres termes, les deux types d'opinion publique de cette époque semblent représenter respectivement l'opinion publique « à venir » et celle « du présent ».

Le système représentatif (de type censitaire), élaboré par les constituants pour réconcilier les deux corps de l'opinion publique en un seul, traverse une grande partie du XIX^{ème} siècle. Ce système, selon P. Champagne, « a été conçu explicitement afin de filtrer et décanter l'opinion publique ». Il fonctionne à un double niveau : « d'une part, seuls les citoyens qui étaient capables d'avoir une opinion digne de ce nom en politique élaient leurs représentants ; d'autre part, les élus ne dégageaient la volonté populaire qu'au terme de débats contradictoires qui se déroulaient à l'intérieur des assemblées parlementaires »¹⁵. Ainsi, l'opinion publique, censée être exprimable et avoir force en politique, a été en fait très circonscrite dès l'origine, au moins sur le plan institutionnel. C'est ainsi que certains révolutionnaires qui avaient en tête le modèle rousseauiste de la démocratie directe déplorèrent le fait que « la souveraineté de la nation (ait été limitée) au simple vote de ses représentants »¹⁶.

Dans la mesure où ce découplage entre le peuple et les institutions est la base de la démocratie représentative d'aujourd'hui, cette déception ressentie à l'époque révolutionnaire n'apparaît, de prime abord, plus en rien scandaleuse aux yeux de nos contemporains. Mais, considérant ce que les révolutionnaires conçoivent comme ce que doit être l'opinion publique, à savoir « l'opinion qui est montrable en public parce qu'elle conforme à la haute idée que le pouvoir se fait des citoyens et donc de ce qu'ils doivent penser en politique »¹⁷, la préoccupation des

¹² Loïc Blondiaux, *La Fabrique...*, *op. cit.*, p. 47.

¹³ Jean-Jacques Rousseau, cité par Loïc Blondiaux, dans *La Fabrique...*, *op. cit.*, p. 50.

¹⁴ Loïc Blondiaux, *Ibid.*

¹⁵ Patrick Champagne, *Faire l'opinion...*, *op. cit.*, p. 52.

¹⁶ Patrick Champagne, *Ibid.*, p. 51.

¹⁷ Patrick Champagne, *Ibid.*, p. 54.

révolutionnaires pourrait toujours être d'actualité et le rester encore pour longtemps. Aussi est-ce la raison pour laquelle, comme nous le verrons par la suite, la pensée politique du XVIII^{ème} siècle au sujet de l'opinion publique reste toujours présente dans la philosophie politique moderne.

1.1.2 Quelles opinions autour de l'opinion publique ?

La contradiction de deux visions bien contrastées sur l'opinion publique, l'idéal rationnel des Lumières et les foules aux yeux des élites, « deux doxa concurrentes de la doxa »¹⁸, se situent toujours au cœur la réflexion politique moderne jusqu'au début du XX^{ème} siècle. D'un côté, une philosophie classique de l'opinion, héritée de celle du XVIII^{ème} siècle, qui assigne une fonction déterminante à l'opinion publique dans l'établissement de la démocratie. A l'opposé, une autre conception dans laquelle l'opinion apparaît incompétente et irrationnelle, projetant une image plus sombre tout en admettant l'importance croissante de l'opinion publique.

1.1.2.1 La gouvernance démocratique par l'opinion publique

La première conception, dominante jusqu'à la fin des années trente, ramène aux origines de la notion et à la figure du « tribunal de la raison » élaborée par les philosophes des Lumières. Ainsi l'opinion publique pour J. T. Young, politiste américain, est-elle « le jugement social qu'effectue une communauté consciente d'elle-même sur une question d'intérêt général après une discussion rationnelle et publique »¹⁹. C. King la définit comme « le jugement social atteint sur une question d'importance civique ou générale après une discussion politique, consciente et rationnelle [...] Elle est le jugement social mature auquel on parvient lorsque les expériences, les espoirs et les peurs ont été exprimés et les résultats pesés »²⁰. Chez J. Dewey, philosophe américain, l'opinion publique est « un jugement porté sur les affaires publiques qui est formé et réfléchi par ceux qui constituent le public [...] une affaire publique est tout ce qui concerne le peuple. Le public est composé de tous ceux qui sont affectés par ce problème »²¹.

C'est J. Bryce qui a été le plus lu et le plus souvent commenté sur le sujet. Sa théorie de l'opinion publique, développée dans son ouvrage *The American Commonwealth* (1888), a servi de « pôle de référence, sinon matrice, à la presque totalité de la réflexion anglo-saxonne en ce domaine »²². J. Bryce confère à l'opinion publique la place substantielle qui caractérise l'état de démocratie et

¹⁸ Loïc Blondiaux, « Ce que les sondages... », *op. cit.*, p. 125.

¹⁹ James T. Young, *The New American Government and its Work*, New York, Mc Millan, 1923, cité par Loïc Blondiaux, dans *Ibid.*, p. 126.

²⁰ Clyde King, cité par Loïc Blondiaux, *La Fabrique...*, *op. cit.*, p. 82.

²¹ John Dewey, *The Public and its Problems*, New York, H. Holt, 1927, p. 127, cité par Loïc Blondiaux dans *Ibid.*

²² Loïc Blondiaux, *La Fabrique...*, *op. cit.*, p. 71.

réalise cette idée. Il conçoit en effet un modèle idéal à atteindre et à aménager comme « une autre forme que peut prendre le gouvernement du peuple »²³.

Selon J. Bryce, toutes les démocraties occidentales connaissent une évolution identique, composée de quatre phases, dont la dernière représente son idéal, à savoir le gouvernement par l'opinion publique : « on serait arrivé à une quatrième phase si l'on pouvait connaître la volonté de la majorité à tout instant, sans avoir besoin de la faire passer par l'intermédiaire d'une Assemblée représentative, peut-être même sans avoir besoin du mécanisme électoral. [...] C'est à cet état des choses qu'on pourrait appliquer à juste titre l'expression *gouvernement de l'opinion publique* car l'opinion publique ne régnerait pas seulement mais encore elle gouvernerait »²⁴. Ici, la forme du gouvernement dépend clairement des degrés de conscience que l'opinion acquiert de son propre pouvoir et c'est l'intervention de l'opinion publique au jour le jour qui rend légitime le gouvernement et réalise l'idée démocratique dans le cours des affaires publiques.

Il est remarquable que J. Bryce favorise ce « gouvernement de l'opinion publique », non pas parce qu'il est le plus sage mais parce que la légitimité de la fonction gouvernante s'appuie sur les réalités mêmes de toute pratique politique : « L'excellence du gouvernement populaire réside moins dans sa sagesse – car il est sujet à commettre des erreurs comme les autres genres de gouvernement – que dans sa force »²⁵. Ainsi, dans la mesure où J. Bryce ne suppose pas que l'opinion publique est toujours droite, unanime ou rationnelle, la qualité et les causes de la formation de l'opinion sont-elles secondaires. Il s'agit plutôt d'un fait avec lequel il faut composer : tout pouvoir exercé efficacement et durablement dans l'Etat émane de l'opinion ou est délégué par elle²⁶. Parallèlement, J. Bryce affiche clairement sa filiation avec la philosophie des Lumières en affirmant que, « une fois admis que le principe de la volonté de la majorité honnêtement établie doit prédominer, une fois qu'il s'est infiltré dans les esprits et a formé les habitudes de la nation, cette nation n'acquiert pas seulement la stabilité mais aussi une force effective immense »²⁷.

Mais si ni les élections ni les représentants ni les partis politiques ne parviennent à refléter l'opinion publique, comment envisager d'arriver à un quatrième niveau de démocratie ? Le modèle brycien de gouvernement par l'opinion publique s'est vu remis en cause par certains psycho-sociologues dès le début du siècle.

²³ James Bryce, « Le gouvernement par l'opinion », Extrait de *La République américaine*, Paris, V. Girard et E. Brière, édition française, 1901, v. III, p. 340-349, *Hermès*, n° 31, 2001, p. 163.

²⁴ James Bryce, *Ibid.*, p. 163.

²⁵ James Bryce, *Ibid.*

²⁶ Joëlle Zask, *L'opinion publique et son double*, vol.1, Paris, L'Harmattan, 1999. p. 167.

²⁷ James Bryce, *Ibid.*

1.1.2.2 Une méfiance vis-à-vis des « foules irrationnelles et inaptes »

L'autre modèle, caractérisé par le déni de la rationalité et de la compétence des individus, est issu des sciences sociales, de la psychologie en particulier. Ainsi, chez G. Wallas, « les opinions sur lesquelles se fondent nos attitudes politiques, procèdent d'un mélange complexe d'images imposées par la manipulation de l'inconscient, de faits, d'instincts et d'émotions »²⁸. La plupart des opinions politiques sont le résultat non du raisonnement testé par l'expérience mais de l'inférence inconsciente par les habitudes. De ce fait, comme E. S. Corwin le souligne, le principe fondamental du libéralisme que « l'homme est essentiellement une créature rationnelle et que ses actes sont gouvernés par des considérations rationnelles »²⁹ est démenti par le comportement réel des hommes concrets. L. Lowell prend également le parti de cette vision en remarquant que « ce sont les traditions, leurs croyances et leurs opinions irréflechies qui commandent leur comportement électoral et non la conscience claire de leurs véritables intérêts »³⁰.

Les ouvrages plus influents publiés sur cette question sont *Public Opinion* (1922) et *The Phantom Public* (1925) de W. Lippmann, dans lesquelles l'essayiste américain donne une vision de l'opinion qui est celle d'un public isolé, indifférent et incompetent, entièrement à la merci des moyens de communication de masse. Les opinions sont en effet pour W. Lippmann ce que nous faisons à partir des images que l'on a dans la tête, issues de nos émotions, par définition mobiles et assez faibles et fluctuent par rapport à des stimuli. Ce monde d'images qui occupe notre esprit se compose des symboles, des signes et des résolutions discrètes de l'opinion publique. Par conséquent, il est impossible d'avoir une opinion rationnelle et indépendante du monde extérieur et en particulier exempte de manipulation de la masse. La définition qui est donnée dans l'introduction de *Public Opinion* montre clairement cet aspect de l'être humain : « Ces traits du monde extérieur qui sont en relation avec le comportement d'autres êtres humains, dans la mesure où ce comportement croise le nôtre, dépend de nous ou est intéressant pour nous, nous les appelons en gros les affaires publiques. Les images que ces êtres humains ont dans la tête, les images d'eux-mêmes, des autres, de leurs besoins, de leurs buts et de leurs relations, sont leurs opinions publiques »³¹.

De plus, la complexité grandissante des problèmes posés à la société moderne rend encore plus fragiles et dérisoires les pouvoirs du citoyen, passé du statut d'« agent » à celui de simple

²⁸ Graham Wallas, *Human Nature in Politics*, London, Archibald Constable, 1908. p. 59-97, cité par Joëlle Zask, dans *L'opinion publique...*, *op. cit.*, p. 72.

²⁹ Edward Samuel Corwin, « Le dogme démocratique et le future de la science politique », *Revue science politique américaine*, 1929. p. 570-71, cité par Joëlle Zask, dans *Ibid.*

³⁰ Lawrence Lowell, *Public Opinion and Popular Government*, New York, Longmans, Green and Co, 1913, p. 213, cité par Joëlle Zask dans *Ibid.*

³¹ Walter Lippmann, *Public Opinion* (1922), New York, The Free Press, 1965, cité par Joëlle Zask, dans *op. cit.*, p. 93.

« spectateur » d'un jeu politique qui se déroule sans lui : « Aujourd'hui, le citoyen ordinaire en est venu à se sentir comme spectateur sourd du dernier rang, qui cherche à comprendre le mystère qui se joue mais ne parvient pas à se maintenir éveillé [...] Il règne en théorie mais en fait il ne gouverne pas »³². L'individu, qui non seulement n'est pas rationnel mais n'est pas non plus omniscient et qui « ne sait pas ce qui se passe, pourquoi cela se passe ni ce qui devrait se passer »³³, n'a pas d'opinion sur toutes les affaires publiques. C'est pourquoi W. Lippmann arrive à affirmer que « nous devons abandonner l'idée qu'un gouvernement démocratique peut être l'expression directe de la volonté du peuple » et à préconiser que la décision politique soit confiée à des groupes restreints d'élites compétentes où le rôle des individus se réduit à « apporter leur soutien ou s'opposer aux individus qui gouvernent en réalité »³⁴.

En ce sens, l'opinion publique d'après W. Lippmann n'est ni publique ni celle d'un public. Elle équivaut à l'opinion de la masse, c'est-à-dire la somme des opinions privées manipulées par l'autorité extérieure. Et, en ce faisant, W. Lippmann se situe aux antipodes de la réflexion de J. Bryce sur l'opinion publique qui conçoit même le gouvernement par l'opinion publique. L. Blondiaux, loin de trancher le débat, constate au contraire qu'il reste une donnée d'entrée de la science politique : « Bryce ou Lippmann, le choix du cœur contre le choix de la raison : un tel dilemme ne cesse plus de traverser ceux qui font profession d'étudier le fonctionnement effectif des démocraties, au point que d'aucuns ont pu y voir l'une des clés de compréhension de la science politique moderne »³⁵.

1.2 Les sondages mesurent-ils l'opinion publique ?

1.2.1 Un « miroir » de l'opinion publique ?

Malgré les efforts poursuivis pour clarifier la nature de l'opinion publique, les questions posées à son sujet, telles que son statut, sa légitimité, son rôle potentiel dans un pays démocratique et ses représentants attitrés restent sans réponse pleinement satisfaisante. Face à l'énigme « opinion publique », certains chercheurs semblent même afficher un certain désarroi. Chez L. Blondiaux, l'opinion publique est « un phénomène social dont tout le monde reconnaît l'existence mais que personne ne voit »³⁶. M. Ogle y voit même une source récurrente de conflit : « si vous réunissez une douzaine d'experts dans une discussion sur les problèmes de l'opinion publique, vous

³² Walter Lippmann, *Public Opinion*, op. cit., p. 14, cité par Loïc Blondiaux, dans *La Fabrique...*, op. cit., p. 98.

³³ Walter Lippmann, *The Phantom Public*, New York, Harcourt, Brace & Company, 1925, p. 39, cité par Loïc Blondiaux, dans *La Fabrique...*, op. cit., p. 97.

³⁴ Walter Lippmann, *Public Opinion*, op. cit., cité par Joëlle Zask, dans *L'opinion publique...*, op. cit., p. 106.

³⁵ Loïc Blondiaux, *Ibid.*, p. 99.

³⁶ Loïc Blondiaux, *La Fabrique...*, op. cit., p. 145.

obtiendrez douze hommes se disputant avec vocifération sur douze sujets différents »³⁷. Et enfin, Stoetzel capitule presque en affirmant qu'il est « vain de chercher à définir l'opinion publique. L'opinion publique n'est pas un objet. C'est un chapitre pour la recherche »³⁸.

Or une invention qui prétend pouvoir mesurer l'opinion changerait la donne. Cette invention, c'est le sondage d'opinion qui s'enracine dans le domaine de l'étude de marchés et l'enquête journalistique. G. Gallup a inventé en 1935 cette technique de rationalisation de la connaissance des audiences et des marchés. Sa méthode s'inscrit très vite dans un champ d'application plus vaste notamment dans les domaines de la publicité et des affaires publiques, en particulier pour les élections politiques. Concernant ces dernières, il s'agit d'interroger la population en vue de connaître ses intentions de vote, « *les votes de paille* ». Ce type de consultation directe de l'électorat se généralise et, dès le début du XXème siècle, est employé à la veille de chaque échéance électorale par des journaux de plus en plus nombreux. Les sondages ne suscitent pas le moindre doute quant à leur représentativité et légitimité : mieux (ou pire) encore, les critiquer équivaut à critiquer le suffrage universel et la démocratie. Mais comment cette méthode issue du marketing hybridée avec les recettes du journalisme a-t-elle réussi à saisir une opinion publique que personne n'était parvenu à se figurer jusqu'alors ?

En premier lieu, la grande nouveauté du sondage repose sur le transfert du concept de représentativité statistique, négligé jusqu'alors dans les études de marché et les votes de paille, au domaine politique. Pour G. Gallup, découvrir l'opinion publique a été largement responsable de l'introduction d'un nouvel instrument : « l'enquête par échantillon représentatif »³⁹. Selon G. Gallup, c'est une procédure simple permettant de sonder les opinions d'un nombre relativement réduit de personnes, sélectionnées dans le but de refléter les caractéristiques de l'ensemble de la population électorale. « En pratique, de telles enquêtes reviennent à sonder les opinions d'un électorat miniaturisé »⁴⁰. La valeur de la mesure de l'opinion réside de ce fait dans la valeur de l'échantillon. Et cette dernière dépend de la possibilité de produire une image aussi conforme que possible de l'opinion publique concernée. Mais « comment connaître par avance les traits pertinents d'une société que par définition l'on n'a pas encore sondée ? »⁴¹ La difficulté, ou plutôt

³⁷ Loïc Blondiaux, *La Fabrique...*, op. cit., p. 154.

³⁸ Stoetzel, « La connaissance des opinions et des attitudes », *Traité de psychologie appliquée*, Paris PUF, vol. 9, 1971, cité par Loïc Blondiaux dans *La Fabrique...*, op. cit., p. 150.

³⁹ Loïc Blondiaux, *La Fabrique...*, op. cit., p. 174.

⁴⁰ Loïc Blondiaux, *Ibid.*

⁴¹ Loïc Blondiaux, *La Fabrique...*, op. cit., p. 180.

le paradoxe, de la construction de la réalité sociale conduit des sondeurs à « finir par s'accorder autour d'une version très simplifiée de la réalité »⁴².

En second lieu, la méthode s'est présentée dès l'origine comme une construction symbolique d'un outil démocratique dotée d'une redoutable efficacité. Le discours sur les enquêtes d'opinion auprès du public, des origines à nos jours, se pare souvent des éloges de la démocratie. De fait, G. Gallup invoque les analyses de J. Bryce sur le gouvernement par le peuple et les limites des processus existants de capture de l'opinion publique. En mettant en cause le gouvernement représentatif, G. Gallup introduit l'enquête d'opinion en tant qu'instrument pratique qui rendrait possible à la fois la connaissance de la volonté du peuple et, ainsi, le passage au stade ultime de la démocratie. Selon G. Gallup, le sondage d'opinion permet d'accroître l'efficacité de la démocratie « parce que nous pourrions substituer une connaissance spécifique de l'opinion publique aux tâtonnements et aux spéculations actuels »⁴³ mais aussi à la « majorité silencieuse » de faire entendre une parole. Selon G. Gallup, cette parole construite collectivement a plus de sens que celle d'un individu car « une démocratie dépend moins des lumières de chaque individu que de la qualité du jugement collectif ou de l'intelligence de milliers d'individus »⁴⁴. Il est à noter que, bien que G. Gallup mette l'accent sur la voix du public, cette opinion ne semble pas avoir la même force que celle de J. Bryce. Car l'opinion publique de G. Gallup ne préside pas l'action publique qui relève de la responsabilité des « gouvernants, informés de la volonté générale du peuple, [qui] doivent prendre l'initiative de concevoir les politiques publiques »⁴⁵.

Ainsi le sondage, qui a pu apparaître à la fois comme « socialement opératoire, scientifiquement acceptable et politiquement légitime »⁴⁶, est-il arrivé à occuper un statut qu'aucune autre définition de l'opinion publique n'avait jamais, même jusqu'à aujourd'hui, réussi à obtenir. Depuis l'introduction du sondage, il semble suffisant, pour que la voix de peuple puisse se faire entendre, de répondre aux questionnaires que les sondeurs ont construits visant à la saisir et mesurer. G. Gallup affirme qu'« une démocratie a grandement besoin de nouvelles enquêtes fiables et compétentes concernant les activités de toutes les branches du gouvernement ainsi que les points de vue de tous les responsables et de tous les partis »⁴⁷.

Or le sondage, qui se veut devenir « miroir » de l'opinion publique, est-il vraiment capable de refléter fidèlement les états changeants de l'opinion publique ? Il serait réellement possible que,

⁴² *Ibid.*, p. 181.

⁴³ George Gallup, « sondages d'opinion et démocratie », Extrait de *Public Opinion in a Democracy*, Stafford Little Lectures, Université de Princeton, 1939. traduit de l'anglais par Dominique Reynié, *Hermès*, n° 31, 2001, p. 170-171.

⁴⁴ George Gallup, *op. cit.*, p. 178.

⁴⁵ George Gallup, *Ibid.*

⁴⁶ Loïc Blondiaux, *La Fabrique...*, *op. cit.*, p. 186.

⁴⁷ George Gallup, *op. cit.*, p. 175.

comme les publicitaires s'en sont enthousiasmés, le sondage soit « un mécanisme adapté non seulement à la vente de pâte de dentifrice mais aussi à la découverte de l'esprit public »⁴⁸ ?

1.2.2 L'opinion publique existe-il ?

Si l'enthousiasme pour l'opinion sondagière qui, depuis la fin des années trente, s'affirme progressivement comme opinion publique alternative, de nombreuses critiques se forment à l'adresse des sondages. Ces critiques s'efforcent à la fois de dénoncer le caractère artificiel de l'opinion publique produite par le sondage et d'alerter sur les effets nuisibles de l'usage du sondage, notamment dans le domaine politique. Sans aller jusqu'à recenser ici toutes ces critiques des sondages, l'objet de cette partie se borne à repérer les éléments et les critères principaux qu'elles mettent en avant. Nous commencerons par nous poser les questions, inspirées par L. Blondiaux, sur la nature de l'opinion publique et/ou l'opinion publique sondagière, auxquelles les réponses fournies par plusieurs sociologues nous inviterons à former notre propre opinion sur l'opinion publique et le sondage :

- « L'opinion publique devrait-elle être une opinion consciente et informée ? » ;
- « L'opinion publique devrait-elle être une opinion concertée ? » ;
- « L'opinion publique devrait-elle être une opinion spontanée et neutre ? » ;
- « L'opinion publique devrait-elle être une opinion organisée ? » ;
- Et enfin « L'opinion publique existe-elle ? ».

1.2.2.1 Interroger des gens inconscients ?

La première critique sur l'opinion publique sondée vise à remettre en cause la valeur des réponses produites par le sondage. Dans la mesure où ces réponses sont pour la plupart obtenues auprès de gens qui n'ont pas eu l'occasion d'y réfléchir, celles-ci ne méritent pas de constituer une *opinion*. Ce sont de simples *réponses*. Ainsi L. Rodgers affirme-t-il qu'il convient de rejeter cette nouvelle mesure car le sondeur « réalise nombre de ses sondages avant même qu'il y ait opinion publique [...] et [qu']il pose ses questions à tout le monde, la plupart ne réalisant même pas qu'il y a un problème dont la décision peut les affecter »⁴⁹. Nous retrouvons la même problématique chez P. Champagne pour qui le sondage est une construction politique « en interrogeant un échantillon de

⁴⁸ Loïc Blondiaux, *La Fabrique...*, *op. cit.*, p. 161.

⁴⁹ Lindsay Rodgers, *The Pollsters, Public Opinion, Politics and Democratic Leadership*, New York, Alfred A. Knopf, 1949, cité par Loïc Blondiaux, dans *La Fabrique...*, *op. cit.*, p. 204.

population dont la grande majorité, le plus souvent, n'a pas d'opinion préconstituée sur le problème qui leur est (im)posé par questionnaire »⁵⁰.

Sur ce point, J. Zaller offre une explication significative. Selon lui, les gens ordinaires ne possèdent pas en général d'attitudes fixes sur la plupart des problèmes politiques et ils s'efforcent le plus souvent de répondre « sur la base d'un ensemble de considérations dont la hiérarchie peut momentanément varier ». Quand une politique est débattue, les gens peuvent avoir autant de motifs d'y réfléchir et de décider ses positions mais, pour la plupart d'entre eux la plupart du temps, il n'y a nulle nécessité de réconcilier ces réactions contradictoires avec les enjeux ou événements. « Ce n'est qu'au moment où la personne se trouve contrainte de répondre à une question de sondage, qu'elle devra mobiliser la considération ou l'idée qui lui est la plus immédiatement disponible, en vue de produire la réponse demandée »⁵¹. C'est ainsi que la prise en compte de l'ambivalence du public peut rendre compte des phénomènes d'instabilité et d'incohérence constatés dans les enquêtes par sondage.

1.2.2.2 Sans aucune discussion avec autrui ?

La seconde critique tourne autour de l'idée selon laquelle l'opinion publique constitue un processus collectif et évolutif qui se forme dans l'interaction des volontés, à l'issue d'une délibération et d'une discussion entre membres d'une même communauté. Nous pouvons d'abord repérer chez J. Bryce une tentative d'explication réaliste du processus de formation de l'opinion publique dans lequel la « discussion avec ses collègues », « un débat public » et « une controverse »⁵² tiennent une place essentielle : les interactions et échanges d'idées avec les autres personnes se situent au cœur de tout ce processus. Pour H. Blumer, l'opinion publique se définit comme un processus, comme « une organisation mouvante de parties en interconnexion »⁵³. Si l'on reprend l'exemple de l'achat de pâte de dentifrice, cette action pourrait légitimement faire l'objet d'un sondage puisqu'il s'agit d'une action individuelle, qui ne concerne qu'un seul individu. En revanche, dans la mesure où l'opinion publique constitue des « actions organisées de groupe », elle ne peut être saisie valablement par une technique telle que le sondage.

Dans cette perspective, la proposition d'une nouvelle forme de sondage par J. Fishkin, le « sondage délibératif », mérite que l'on s'y arrête. En indiquant que « si la citoyenneté devrait être réduite à un vote sans discussion, alors le vote lui-même deviendrait insignifiant », il défend

⁵⁰ Patrick Champagne, « Le sondage et la décision politique », *Revue Projet*, 2001, n° 268, p. 68.

⁵¹ John Zaller, « Repense l'opinion », Extrait de *The Nature and Origins of Mass Opinion*, New York, Cambridge University Press, 1992. p. 91-96, Traduit de l'anglais par Loïc Blondiaux, *Hermès*, n°31, 2001. p. 226

⁵² Loïc Blondiaux, *La Fabrique...*, *op. cit.*, p. 79.

⁵³ Herbert Blumer, « Public opinion and public opinion polling », *American Sociological Review*, vol. XIII, 1948. p. 542-550, Cité par Loïc Blondiaux dans *La Fabrique...*, *op. cit.*, p. 208.

le point de vue selon lequel la seule opinion digne d'être reconnue en démocratie est celle qui se prononce après une information préalable et un échange d'arguments entre les membres. Plus précisément, il s'agit « essentiellement [d']un sondage, ou [d']une enquête, à partir d'un échantillon de personnes, constitué aléatoirement, que l'on interroge avant et après avoir discuté ensemble des enjeux », dans lequel « une enquête prend la forme d'une consultation publique qui satisfait deux valeurs démocratiques fondamentales, la représentativité et la délibération des assemblées »⁵⁴.

1.2.2.3 Les réponses pourraient-elles être « authentiques » ?

La troisième critique voit dans le sondage l'opinion réactive, sollicitée et donc artificielle qui ne correspond pas à ce que l'on pourrait accepter comme étant l'opinion publique véritable, authentique et spontanée. D'abord, J. Zask insiste sur le biais existant sur le niveau de la construction de l'échantillon du sondage. Des présuppositions idéologiques et psychologiques indémontrées interviennent, selon elle, dès la sélection d'un groupe représentatif : « les critères retenus à titre de facteurs déterminants de la formation des opinions est lui-même déterminé par des facteurs qui sont moins scientifiques que culturels, voire même idéologiques »⁵⁵. C'est-à-dire les groupes sélectionnés ne sont retenus que par rapport à la présupposition que les gens vivant dans des conditions similaires ont des opinions identiques, parce que leurs intérêts, leurs normes ou leurs valeurs sont identiques. L. Blondiaux revendique aussi sur ce point que « les sondeurs doivent régler une question épineuse : celle du choix des critères susceptibles d'assurer la représentativité de leurs échantillons »⁵⁶.

D'autres critiques sont émises à propos du processus mis en œuvre au cours du sondage et de la formulation des questions. Ainsi, chez J. Zaller, le discours du public, qui finit par être mesuré comme l'expression de l'opinion publique, est-il « le résultat d'un processus complexe dans lequel les sondeurs jouent, avec d'autres, un rôle clé »⁵⁷ du fait qu'ils peuvent induire la réponse à travers leur façon de poser les questions. Sélectionnées par les sondeurs et, dans la plupart des cas, fermées, les questions sont souvent la cible des critiques selon lesquelles le sondage place un individu dans un cadre strict qu'il ne peut pas subvertir et qu'il doit répondre aux choix, précis et peu nombreux, qui lui sont offerts. Il va de soi que le choix effectué par le sondeur ou le commanditaire du sondage implique le renoncement, pour des raisons reflètent leurs points de

⁵⁴ James S. Fishkin, « Vers une démocratie délibérative : l'expérimentation d'un idéal », Extrait de *Citizen Competence and Democratic Institutions*, Pennsylvania State University Press, 1999, Chapitre 12, p. 279-290, traduit de l'anglais par

Dominique Reynié, *Hermès*, n°31, 2001. p. 211-212.

⁵⁵ Joëlle Zask, *L'opinion publique...*, *op. cit.*, p. 118.

⁵⁶ Loïc Blondiaux, *La Fabrique...*, *op. cit.*, p. 180.

⁵⁷ John Zaller, *L'opinion publique...*, *op. cit.*, p. 230.

vue, à autant d'autres questions qui pourraient être jugées plus importantes dans une autre optique. Dans ces conditions, peu importe que la personne interrogée soit porteuse de nuances, de contradictions, de visions alternatives de la réalité. Peu importe aussi que les réponses ainsi obtenues se révèlent diverses dans leur signification, leur intensité. Si l'on reprend l'exemple de P. Bourdieu, « tel étudiant engagé dans un mouvement gauchiste perçoit quinze divisions à gauche du PSU, pour un cadre moyen il n'y a rien »⁵⁸.

De nombreuses critiques amènent à dénoncer l'usage délétère du sondage, en particulier dans les domaines politique ou gouvernemental. En soulevant le fait que l'opinion publique produite par le sondage est un « artefact » pour contrôler et défier la véritable voix du public, qui s'élève souvent par l'action politique spontanée, P. Bourdieu indique que « les problématiques qui sont proposées par les sondages d'opinion sont subordonnées à des intérêts politiques »⁵⁹, et ces derniers influent très fortement à la fois sur la signification des réponses et sur la signification qui est donnée à la publication des résultats. Pour P. Champagne aussi, le sondage sert les hommes politiques en fournissant, à tort ou à raison, « un indicateur sur ce qui est censé être l'état de l'opinion ». Il ne s'agit plus en ce sens de savoir quelle décision doit être prise mais de « chercher les moyens à utiliser pour que les sondages réalisés paraissent indiquer une approbation, par l'opinion publique, des décisions ainsi prises »⁶⁰.

1.2.2.4 Ne peut-on compter que les opinions atomisées ?

La dernière critique concerne l'idée « un homme - une voix » que suppose le sondage. Puisque la société est en réalité un champ de force et de tension des groupes organisés, le recensement des opinions isolées, les considérant comme « un vote », constitue non seulement une absurdité sociologique mais affaiblit aussi les impacts des groupes organisés. Ainsi, pour R.W. Lynd, les sondeurs présument que « les hommes sont rationnels, libres et égaux et que chaque opinion de citoyen a, ou devrait avoir, un poids de un, égal à celui de tout autre homme »⁶¹, mais toutes les opinions ne se valent pas et certains sont plus aptes que d'autres à faire entendre leur voix, en raison de leur statut ou de leur intérêt pour la politique. H. Blumer adhère à cette perspective. Traitant la société comme « un simple agrégat d'individus disparates », « une somme d'opinions individuelles », le sondage ne tient pas compte du fait que la société n'est pas composée d'atomes mais de groupes plus ou moins organisés.

⁵⁸ Pierre Bourdieu, « l'opinion publique n'existe pas », *Les temps modernes*, n°318, 1973, p. 1292-1309, Extrait du site d'Acrimed, 2012, p. 4.

⁵⁹ Pierre Bourdieu, *Ibid.*, p. 3.

⁶⁰ Patrick Champagne, « Le sondage et... », *op. cit.*, p. 71-72.

⁶¹ Robert Lynd, « Democracy in reverse », *Public Opinion Quarterly*, 4(2), 1940, p. 219, cité par Loïc Blondiaux dans *La Fabrique...*, *op. cit.*, p. 206.

Chez J. Zask, « les associations et les groupes volontaires qui se proclament comme tels et s'organisent de telle sorte qu'ils s'assurent une représentation politique » doivent être considérées « comme les représentants d'une fraction significative de la société ». Selon elle, c'est cette organisation qui est digne de figurer dans les échantillons⁶². En partageant le point de vue que « dans les situations réelles, les opinions sont des forces et les rapports d'opinions sont des conflits de force entre des groupes », P. Bourdieu insiste sur le fait que « l'enquête d'opinion traditionnelle ignore à la fois les groupes de pression et les dispositions virtuelles qui peuvent ne pas s'exprimer sous forme de discours explicite »⁶³. D.G.E. Plowman semble bien résumer tous ces points : « dans le véritable processus de l'opinion publique, toutes les opinions n'ont pas le même poids ; dans chaque processus d'opinion publique, seule une minorité de l'électorat prend part et les opinions publiques émises ne sont pas celles d'individus mais de groupes organisés. Rien de tout cela n'apparaît dans les rapports ordinaires des sondages d'opinion »⁶⁴.

A un tel constat, deux conséquences majeures correspondent : d'une part, la généralisation des sondages conduit à « l'affaiblissement du poids des groupes organisés dans la vie publique » et d'autre part, « l'opinion publique des sondages n'existe guère au regard du pouvoir politique » car l'opinion qui compte auprès des gouvernants n'est pas forcément celle que comptent les instituts de sondage⁶⁵. C'est pourquoi que, comme H. Blumer l'a souligné, le rôle des acteurs politiques est d'« appréhender cette société en termes de groupes d'influences divergentes ; en termes d'organisations ayant des degrés de pouvoir différents ; en termes de leaders et de troupes ; en termes de masse indifférente »⁶⁶.

1.2.2.5 L'opinion publique n'existe pas dans le sondage.

Si l'on accepte tous les arguments établis ci-dessus, ou au moins en partie, en vue de démontrer la nature artificielle et le statut indigne de l'opinion publique sondagière, il ne serait pas plus surprenant que les trois scientifiques suivants parviennent à conclure à la distinction claire entre l'*opinion publique* et l'*opinion sondagière* : l'opinion publique, quelle qu'elle soit, n'a rien à voir avec l'opinion que mesurent prétendument les sondages.

Chez L. Blondiaux, si l'opinion publique « possède la particularité de n'être codifiée nulle part, de n'avoir ni siège, ni organisation, ni représentants attitrés (ou plutôt un trop-plein), ni règles de

⁶² Joëlle Zask, *L'opinion publique...*, *op. cit.*, p. 127.

⁶³ Pierre Bourdieu, *op. cit.*, p. 6.

⁶⁴ D. G. E. Plowman, « Public opinion and the polls », *British Journal of Sociology*, vol. 13, n°4, 1962, p. 333.

⁶⁵ Loïc Blondiaux, « Ce que les sondages... », *op. cit.*, p. 122.

⁶⁶ Herbert Blumer, *op. cit.*, Cité par Loïc Blondiaux, dans *La Fabrique...*, *op. cit.*, p. 208.

fonctionnement auxquelles obéir »⁶⁷. Elle n'est ni le peuple, ni une collectivité identifiable et localisable et reste invisible aux yeux du plus grand nombre. En revanche, l'opinion de sondage est une dérive issue du fantasme de l'égalité des opinions, principe à la fois politiquement désirable et scientifiquement efficace, au même titre que celui de l'égalité des votes.

Pour P. Champagne, d'un côté se trouve l'opinion publique en tant que « produit de l'addition des opinions de ceux qui, sur un problème donné, ont une *opinion* et qui se mobilisent pour le faire savoir et tenter de l'imposer aux décideurs politiques ». De l'autre côté, il existe une opinion sondagière qui est « le produit de la mobilisation d'enquêteurs qui vont chercher des *réponses* auprès d'un échantillon non mobilisé mais censé être représentatif de l'ensemble des électeurs »⁶⁸. En ce sens, l'opinion publique sondée est un « fétiche » dont la politique a besoin aujourd'hui comme hier.

Enfin, pour P. Bourdieu, il y a d'une part « des opinions [publiques] constituées, mobilisées, des groupes de pression mobilisés autour d'un système d'intérêts explicitement formulés » et, d'autre part, « le sondage d'opinion, dans l'état actuel, un instrument d'action politique » dont la « fonction la plus importante consiste à imposer l'illusion qu'il existe une opinion publique comme sommation purement additive d'opinions individuelles, à imposer l'idée qu'il existe quelque chose qui serait comme la moyenne des opinions ou l'opinion moyenne »⁶⁹. Il affirme résolument que les sondages d'opinion sont cet « artefact qu'est l'opinion publique » et que, dans l'acceptation implicitement admise par ceux qui font des sondages d'opinion ou ceux qui en utilisent les résultats, l'opinion publique « n'existe pas »⁷⁰.

1.3 Quelle est l'opinion publique « sondée » face au nucléaire ?

Comme nous l'avons constaté jusqu'ici, l'opinion publique pose un défi ardu et reste encore une énigme à plusieurs égards. Pour certains, l'opinion publique peut être mesurée efficacement par le sondage : ses résultats sont censés être ceux d'un « référendum par échantillon »⁷¹ et, à ce titre, le sondage constitue un instrument scientifique qui peut contribuer à l'efficacité de la démocratie. En revanche, pour d'autres, l'opinion publique est tout-à-fait autre chose que ce que le sondage tente de montrer, ici considéré seulement comme un « fétiche » et un « artefact » pouvant servir d'outil politique. Par conséquent, pour ces derniers, il n'est pas possible de trouver l'opinion

⁶⁷ Loïc Blondiaux, *La Fabrique...*, *op. cit.*, p. 144.

⁶⁸ Patrick Champagne, « Le sondage et... », *op. cit.*, p. 68.

⁶⁹ Pierre Bourdieu, *op. cit.*, p. 3.

⁷⁰ Pierre Bourdieu, *op. cit.*, p. 7.

⁷¹ George Gallup, *op. cit.*, p. 178.

publique dans les résultats du sondage. Pour nous aussi, comme Lucien Jaume le confesse dans un commentaire de l'ouvrage de L. Blondiaux, « l'opinion publique serait ce dont j'entends parler quotidiennement, ce à quoi je participe (avec ou sans sondage), mais dont je ne sais rien »⁷².

En ce sens, notre objectif dans ce chapitre vise à la formation de notre propre opinion sur l'opinion publique et l'opinion sondagière. Il s'agit en effet de vérifier si nous pouvons considérer ce dont parlent les sondages sur le nucléaire comme *une véritable opinion* des Français et des Coréens ou si leurs enseignements n'ont rien à voir avec ce que nous cherchons. Pour cela, d'abord, nous tenterons de construire une description des opinions des Français et Coréens face au nucléaire, basée sur divers résultats de sondages réalisés en la matière. Puis nous évaluerons la « qualité » de cette opinion en analysant la cohérence et la validité de ces résultats. Nous utiliserons les quatre questions posées plus haut et les arguments de réponse associés comme critères de notre analyse.

1.3.1 Qu'apportent les réponses des sondages à la question du nucléaire ?

1.3.1.1 Une inquiétude quant à la sûreté des centrales nucléaires...

Les Français et les Coréens se préoccupent de la sûreté des centrales nucléaires mais le niveau d'inquiétude est plus élevé chez les Coréens. Alors qu'une majorité de Français (58%) juge que les centrales nucléaires françaises sont sûres, en Corée du Sud, ceux qui déclarent leur inquiétude à propos de la sécurité des installations nucléaires atteignent, au plus bas, 77,8%. Ainsi, sur la question « Etes-vous très inquiet, assez inquiet, peu inquiet ou pas inquiet du tout à l'égard des centrales nucléaires françaises ? », 58% des Français ne se prononcent « pas inquiets »⁷³. A la question « Pensez-vous que les centrales nucléaires françaises sont sûres ? », 60% répondent « oui »⁷⁴. Dans le cas de la Corée du Sud, la proportion des réponses varie largement selon les enquêtes. D'après G.D. Lee, plus de la moitié des Coréens (52,6%) a confiance en la sécurité des centrales nucléaires⁷⁵. En revanche, le Korean Federation for the Environmental Movement (KFEM) présente un résultat très différent : presque huit personnes sur dix (77,8%) se disent « inquiets »⁷⁶.

⁷² Jaume Lucien, « Loïc Blondiaux, La Fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages », *Revue française de science politique*, 49^e année, n°3, 1999. p. 473.

⁷³ Ifop, *Les Français et le nucléaire*, Pour Atlantico, mars 2012, p. 8.

⁷⁴ CSA, *L'opinion des Français sur la sûreté des centrales nucléaires françaises*, Pour DirectMatin, avril 2016. p. 4.

⁷⁵ Gun Dae Lee, *Wŏnjŏn-e taehan Kungmin-ŭisik Chosa* [La conscience des Coréens sur la centrale nucléaire], Institut de l'Economie de l'Energie, mai 2011, p. 26.

⁷⁶ KFEM, *Wŏnjŏn Chŭngsŏr-e taehae Simindŭr-ŭn Ottŏk'e Saenggakhalkka?* [Quelles opinions des Coréens sur la construction de nouvelles centrales nucléaires ?], novembre 2013. p. 8.

Au cœur de cette inquiétude réside le risque de l'accident nucléaire et de la pollution radioactive. Par rapport à l'éventualité d'un accident nucléaire : « Selon vous, un accident dans une centrale nucléaire ayant la même ampleur qu'à Fukushima peut-il se produire en France ? », environ 7 personnes répondent « oui » (64% selon l'IRSN⁷⁷, 67% selon CSA⁷⁸). Concernant la proposition « autour des installations nucléaires, les habitants sont en aussi bonne santé qu'ailleurs », 43,2% des répondants disent qu'ils ne sont « pas d'accord » et, pour la plupart des Français (89,9%), la radioactivité des centrales nucléaires risque de provoquer des cancers⁷⁹. De même, les Coréens croient à 69,2% à l'éventualité de l'explosion d'une de leurs centrales nucléaires et 88,8% pensent qu'un accident dans une centrale nucléaire ayant la même ampleur qu'à Fukushima pourrait se produire. Plus de 6 coréens sur 10 (62,8%) acquiescent à l'affirmation selon laquelle « habiter à proximité des centrales nucléaires augmente le risque de maladies »⁸⁰.

Le refus d'habiter autour des centrales nucléaires montre clairement dans quelle mesure les préoccupations concernant la sécurité des centrales sont importantes. La proportion des Français qui répondent « oui » à la question « Accepteriez-vous de vivre près des centrales nucléaires ? » se réduit à 19% bien qu'ils expriment moins d'inquiétude quant à leur sûreté. Quant aux Coréens, cette acceptation avoisine les 30% : 36,8% selon Korea Energy Information Culture⁸¹, 31,6% selon SBS Issueinside⁸² et 29,5% d'après G. D. Lee⁸³.

1.3.1.2 ... dissipée par la confiance envers des expertises scientifiques rassurantes...

Selon le rapport 2016 *Baromètre IRSN*, le regard des Français porté sur le domaine du nucléaire, les experts et les institutions scientifiques et techniques intervenants dans ce domaine est assez confiant. A la question « De manière générale, avez-vous une bonne ou une mauvaise opinion des experts scientifiques ? », 6 personnes sur 10 s'expriment positivement en répondant « très bonne ou bonne » alors que les réponses « mauvaise » se réduisent à 2%⁸⁴. Pour les Français, les institutions scientifiques telles que le CNRS, l'IRSN et le CEA sont perçues comme les acteurs les plus compétents parmi les intervenants dans le domaine nucléaire. D'ailleurs, la majorité des

⁷⁷ IRSN, 2016 *Baromètre IRSN, La perception des risques et de la sécurité par les Français*, juillet 2016, p. 140.

⁷⁸ CSA, *Les Français et le nucléaire*, Pour Greenpeace, mars 2012, p. 5.

⁷⁹ IRSN, *op. cit.*, p. 112.

⁸⁰ Gun Dae Lee, *op. cit.* p. 10-15.

⁸¹ KEICA, *Wŏnjaryŏk Kungmin-insik-chosa* [La perception des Coréens sur le nucléaire], août 2016, p. 3.

⁸² SBS Issueinside, *Wŏnjŏn mit Sayong hu Haegyŏllyo kwallyŏn Taegungmin Yŏron Chosa* [La perception des Coréens des centrales nucléaires et des déchets radioactifs], février 2015, p. 1.

⁸³ Gun Dae Lee, *op. cit.*, p. 28.

⁸⁴ IRSN, *op. cit.*, p. 37.

Français répond « oui » à la question relative à la fiabilité des informations issues de ces institutions (63,2% en faveur du CNRS, 55,1% à l'égard de l'IRSN et 51,4% vis-à-vis du CEA)⁸⁵.

Ce haut niveau de confiance à l'égard des expertises scientifiques explique la raison pour laquelle la plupart des Français (85,4%) est d'accord avec l'affirmation « les décideurs politiques ne s'appuient pas assez sur les experts scientifiques ». Plus de sept personnes sur 10 (73,7%) croient que « toutes les précautions sont prises pour assurer un très haut niveau de sûreté dans les centrales nucléaires françaises »⁸⁶ et presque la moitié (48%) répond « oui » à la question « les installations nucléaires françaises sont plus sûres qu'ailleurs »⁸⁷.

Point remarquable, le niveau de crédibilité des exploitants en matière de compétence technique auprès des Français atteint environ 80% (Andra : 81,7%, EDF : 80,5%, Areva : 71,4%). Certes, cette crédibilité baisse considérablement jusqu'à 30-40% (Andra 45,7%, EDF 39,4%, Areva 34,4%)⁸⁸ lorsqu'il s'agit des informations qu'ils publient mais, si l'on compare ce niveau avec celui des exploitants coréens, qui n'atteint pas 10% (seulement 5,3% de la population placent les exploitants comme les acteurs les plus fiables dans l'information qu'ils diffusent)⁸⁹, il est difficile qu'il y a une grande défiance des Français vis-à-vis de leurs exploitants nucléaires.

1.3.1.3 ... mais une défiance vis-à-vis des autorités publiques

En revanche, la crédibilité des autorités publiques qui sont responsables de tous les processus en la matière auprès Français et des Coréens se réduit à un niveau relativement bas. A la question « Dans le domaine de l'industrie et de l'énergie nucléaire, pensez-vous que les intervenants et les organismes suivants soient techniquement compétents ? », seulement 30,6% des Français répondent « oui ». A propos des sources d'information sur le nucléaire, seulement 13,4% des Français pensent que le gouvernement ne pratique pas le mensonge. Il en est de même en Corée du Sud. La proportion des Coréens qui répondent favorablement à la question « Avez-vous confiance en le gouvernement en matière de la politique du nucléaire ? » avoisine les 40% (KFEM : 43,1%⁹⁰, SBS Issueinside : 38,8%⁹¹). La proportion baisse encore lorsqu'il s'agit de choisir les pourvoyeurs d'informations fiables sur le nucléaire : seulement 12,3% des Coréens sélectionnent le gouvernement.

⁸⁵ IRSN, *op. cit.*, p. 123.

⁸⁶ IRSN, *op. cit.*, p. 112.

⁸⁷ CSA pour Greenpeace, *op. cit.*, p. 8.

⁸⁸ IRSN, *op. cit.*, p. 123.

⁸⁹ KEICA, *op. cit.*, p. 21.

⁹⁰ KFEM, *op. cit.*, p. 10.

⁹¹ SBS Issueinside, *op. cit.*, p. 2.

Cette méfiance importante vis-à-vis des autorités publiques constitue l'une des raisons du positionnement des Coréens contre l'énergie nucléaire. Selon Korea Energy Information Culture Agency (KIECA), pour 28,6% des Coréens, c'est le manque de confiance dans le gouvernement qui ne leur inspire pas confiance qui les mène à s'opposer au nucléaire⁹².

1.3.1.4 Résultats : Français et Coréens veulent-ils la sortie du nucléaire ?

Les Français et les Coréens qui se préoccupent de la sûreté nucléaire et se méfient des autorités publiques veulent-ils sortir leur pays du nucléaire, à l'instar de l'Allemagne, l'Italie et la Suisse ? A ce sujet et *a fortiori* depuis l'accident de Fukushima, de nombreuses enquêtes sont réalisées. Elles présentent, en particulier en France, des résultats variables selon l'orientation et la formulation des questions ainsi que les termes qui les composent. Elles donnent des résultats plus significatifs en Corée du Sud : pour une nette majorité de Coréens, le nucléaire semble être une source d'énergie indispensable.

Ainsi, selon Opinionway, à la question « Faut-il abandonner la production d'électricité nucléaire en France ? », 37% des Français se prononcent favorablement⁹³. L'Ifop montre un résultat assez différent : en réponse à la question « Etes-vous pour ou contre l'arrêt des centrales nucléaires en France ? », 47% des Français se déclarent « pour »⁹⁴. Mais, si l'on retourne l'objet de la question en la faisant porter sur le recours au nucléaire, les réponses obtenues sont assez différentes. Ainsi, selon les résultats de l'Ifop, à la question « Quelle est votre opinion sur le recours à l'énergie nucléaire en France ? », la proportion de ceux qui se disent « opposés » se réduit à 14%. Lorsque l'on demande une opinion « pour ou contre » la proposition « Il faut réduire la part du nucléaire car c'est dangereux », 41% des Français sont « pour »⁹⁵. Lorsqu'on ajoute une dimension de progressivité à la sortie du nucléaire, comme dans la question « Etes-vous favorable ou opposé à une sortie *progressive* du nucléaire ? », la proportion du « pour » s'élève à 53%⁹⁶. Mieux encore, lorsque la question inclut une alternative, comme dans l'énoncé « Pensez-vous qu'il soit possible de se passer du nucléaire en France *en développant les énergies renouvelables et en favorisant les économies d'énergie* ? », les réponses positives atteignent 54%⁹⁷. Enfin, 80% des Français sont « d'accord » avec l'affirmation analytique « la France est trop dépendante de l'énergie nucléaire et devrait diversifier ses sources d'énergie »⁹⁸.

⁹² KEICA, *op. cit.*, p. 18.

⁹³ Opinionway, *La question de l'Eco*, Pour Tilder et LCI, mars 2016, p. 11.

⁹⁴ Ifop, *Les Français et l'énergie nucléaire*, Pour la Conférence #tcherno23, avril 2016, p. 5.

⁹⁵ Ifop, *Les Français et le nucléaire*, Pour dimanche Ouest France, juin 2013, p. 8-10.

⁹⁶ BVA, *Les Français et le nucléaire*, Pour le Parisien et Aujourd'hui, sept 2013, p. 9.

⁹⁷ CSA pour Greenpeace, *op. cit.*, p. 19.

⁹⁸ CSA pour Greenpeace, *op. cit.*, p. 8.

Dans le cas de la Corée du Sud, plus nombreux sont les gens qui s'inquiètent de leurs centrales. Leur niveau de confiance vis-à-vis des autorités politiques et même vis-à-vis des exploitants apparaît particulièrement bas. Cependant, le soutien des Coréens à la sortie du nucléaire ou à la réduction de sa part dans leur production d'électricité n'apparaît pas si nettement dans les résultats des sondages. D'abord, la proportion de Coréens reconnaissant la nécessité de l'énergie nucléaire pour produire l'électricité avoisine les 80% (75,4% selon la KEICA⁹⁹, 83% selon G.D. Lee¹⁰⁰). A la question portant sur la place du nucléaire dans le mix énergétique, environ sept personnes sur dix (66,6% selon la KEICA¹⁰¹, 74,8% selon G. D. Lee¹⁰²) répondent qu'il faut « maintenir ou augmenter sa part ». Le résultat d'une enquête réalisée par le KFEM sur les centrales en cours de construction et les projets de nouvelles centrales mérite qu'on s'y arrête : seulement 8,8% des Coréens approuvent l'arrêt des travaux des centrales en cours de construction alors qu'ils sont 43%¹⁰³ à opter pour l'abandon des projets de construction de nouvelles centrales.

1.3.1.5 Un débat non tranché : les arguments principaux du pour ou du contre

Pourquoi certains Français et Coréens sont-ils favorables ou *a minima* d'accord avec la nécessité de l'énergie nucléaire alors que d'autres s'y opposent ? Quels sont les principaux arguments de chaque camp ? Selon les enquêtes relatives à ce sujet, les arguments principaux pour ou contre le nucléaire ne sont pas très différents dans les deux pays. D'abord, les Français se positionnent pour l'énergie nucléaire car elle permet notamment d'assurer l'indépendance énergétique en produisant à la fois l'électricité à un coût compétitif et en émettant très peu de gaz à effet de serre. De plus, leurs exploitants sont plutôt fiables et le coût de sortie du nucléaire serait très élevé¹⁰⁴. De même, pour les Coréens, l'énergie nucléaire contribue au développement économique du pays en fournissant de manière stable une électricité plus propre que celle produite avec des énergies fossiles à un coût relativement bas¹⁰⁵.

En revanche, pour les anti-nucléaires français, cette énergie, dont les centrales productrices peuvent faire l'objet d'accident graves voire d'attaques, produit des déchets qui resteront radioactifs pendant des centaines de milliers d'années. Le coût réel de la production d'électricité grâce au nucléaire n'est pas si compétitif, *a fortiori* si l'on prend en compte l'éventualité d'une catastrophe, de l'importation de l'uranium qui ne se trouve plus en France. Par ailleurs, le recours

⁹⁹ KEICA, *op. cit.*, p. 29.

¹⁰⁰ Gun Dae Lee, *op. cit.*, p. 26.

¹⁰¹ KEICA, *op. cit.*, p. 32.

¹⁰² Gun Dae Lee, *op. cit.*, p. 28.

¹⁰³ KFEM, *op. cit.*, p. 16-19.

¹⁰⁴ Ifop, *Les Français et l'énergie nucléaire, op.cit.*, p. 12.

¹⁰⁵ KEICA, *op. cit.*, p. 35.

au nucléaire freine le développement des énergies renouvelables¹⁰⁶. Les Coréens se préoccupent avant tout de l'effet nuisible du nucléaire sur la santé et l'environnement. Le risque d'accident et l'existence d'alternatives les alimentent en arguments contre le nucléaire. Et, comme nous l'avons déjà noté, la défiance des citoyens vis-à-vis des autorités publiques constitue aussi une cause significative d'opposition¹⁰⁷.

1.3.1.6 L'énergie nucléaire, une énergie d'avenir ?

Dans ces conditions, le nucléaire peut-il être considéré comme une énergie d'avenir pour les Français et les Coréens ? Quelle place sera attribuée à l'énergie nucléaire dans leur mix énergétique ? Le solaire (57%) et l'éolien (23,5%) sont les sources d'énergie préférées des Français alors que seulement 6,8% d'entre eux choisissent le nucléaire en tant qu'énergie d'avenir. C'est l'énergie solaire qui est considérée la plus respectueuse de l'environnement (54,6%), la moins coûteuse (34,3%), la moins polluante (51,6%), la plus à même de lutter contre l'aggravation de l'effet de serre (45,4%) et qui pose le moins de problèmes en général (50,2%). Le nucléaire n'occupe le premier rang que pour un seul des critères proposés en remportant la palme de l'énergie la plus performante (48,8%)¹⁰⁸. En Corée du Sud également, les énergies renouvelables (le solaire, l'éolien et l'hydraulique : 70,5%) sont largement privilégiées, loin devant le nucléaire (11,5%), le gaz naturel (6,4%), le charbon (3,2%) et le pétrole (0,7%)¹⁰⁹.

Ce constat, marqué par une forte prédilection pour les énergies renouvelables, annonce-t-il, bien que ce débat ne soit pas encore tranché, la substitution prochaine du nucléaire par les énergies renouvelables ? Rien n'est évident. Ainsi, bien que 45,2%¹¹⁰ des Coréens expriment leur acceptation d'une hausse du prix de l'électricité, il est difficile de savoir jusqu'à quel point ils pourraient effectivement supporter cette hausse. Il en va de même pour la France. Certes, 42% des Français montrent une propension à payer plus cher l'électricité mais 30% d'entre eux ajoutent qu'ils ne pourraient absorber qu'« une hausse de 10% au maximum »¹¹¹. Par ailleurs, les réponses à la question « Concernant la politique énergétique, parmi les 3 objectifs suivants, lequel selon vous devrait être le plus prioritaire ? » dévoilent le fait que, pour la plupart des Français, « diminuer le coût de l'énergie » (39%) et « renforcer la sécurité des installations » (32%) passent avant « lutter contre le réchauffement climatique » (28%)¹¹².

¹⁰⁶ Ifop, *Les Français...*, *op.cit.*, p. 7.

¹⁰⁷ KEICA, *op. cit.*, p. 36.

¹⁰⁸ IRSN, *op. cit.*, p. 119.

¹⁰⁹ KFEM, *op. cit.*, p. 26.

¹¹⁰ KFEM, *Ibid.*, p. 24.

¹¹¹ Ifop, *Les Français et l'électricité*, Pour Synopia, janvier 2017, p. 11.

¹¹² BVA, *op. cit.*, p. 13.

Les Français et les Coréens qui se préoccupent de la sûreté et des effets néfastes de leurs centrales nucléaires et qui n'ont pas une confiance suffisante envers les autorités publiques responsables de ces installations, sont majoritairement en accord avec l'utilisation de cette énergie pour leur assurer une électricité à coût raisonnable et stable. Pourtant, au-delà de cette perception pragmatique de la réalité d'aujourd'hui prime la préférence pour les énergies renouvelables en particulier dans les choix des énergies d'avenir. Enfin, dans les deux pays, la place du nucléaire dans le futur, actuellement au cœur des débats, semble se déterminer au fur et à mesure du développement des énergies alternatives et en fonction de leur capacité à baisser le coût de production et garantir la sécurité énergétique.

1.3.2 Ces réponses sont-elles celles de l'opinion publique ?

1.3.2.1 L'échantillon « représentatif » ?

Dans la mesure où le sondage n'interroge qu'une fraction de la population pour émettre un avis sur son ensemble, chaque réponse doit valoir pour le tout qu'elle représente. La méthode que la plupart des instituts de sondages utilisent aujourd'hui est fondée sur le principe du « choix judicieux (purposive selection) », alors que le principe admis par la communauté statistique internationale est l'« échantillonnage au hasard (random sampling) ». Il s'agit de construire un « échantillon représentatif » comme une « miniature ». Choisir rationnellement (judicieusement) les unités composant l'échantillon est ici essentiel et semble constituer un savoir-faire spécifique développé par chaque sondeur de la même manière qu'un chef cuisinier choisirait les ingrédients et en définirait précisément les dosages pour créer une recette unique. En ce sens, la valeur de l'échantillon réside dans la possibilité de produire une image aussi fidèle que possible de l'opinion de la population.

Cependant, « comment connaître par avance les traits pertinents d'une société que par définition l'on n'a pas encore sondée ? »¹¹³. D. Gaxie commente aussi ce point en soulignant « des décalages systématiques entre la structure des échantillons recherchés et obtenus et une tendance bien connue à la sous-représentation de certaines catégories »¹¹⁴. D'autres questions, peut-être plus fondamentales encore, se posent également. Or, si l'on parvient à construire un échantillon représentatif malgré ces doutes ou méfiances, sera-t-il alors possible de repérer l'opinion publique à travers cet échantillon ? Même pour un sujet aussi discuté et controversé que le nucléaire ?

¹¹³ Loïc Blondiaux, *La Fabrique...*, op. cit., p. 180.

¹¹⁴ Daniel Gaxie, « Au-delà des apparences... [Sur quelques problèmes de mesure des opinions] », *Actes de la recherche en science sociales*, vol. 81-82, L'économie de la maison, 1990, p. 101.

Comment peut-on vérifier la validité des résultats obtenus ainsi s'il n'y a guère d'objet de comparaison possible, à la différence des sondages pré-électorales qui sont eux comparables aux les résultats de l'élection ?

Supposons que l'échantillon puisse être construit de manière « représentative ». Si l'on réalise plusieurs enquêtes sur le même sujet, ici le nucléaire, à la même époque auprès de différents échantillons constitués de cette manière, elles doivent alors présenter sensiblement la même image de l'opinion du public dont ils sont censés être « représentatifs ». Est-ce le cas ? Reprenons d'abord le résultat présenté par l'Ifop que nous avons déjà eu l'occasion de citer précédemment. Cette enquête, réalisée en avril 2016, pose aux français la question suivante : « Etes-vous pour ou contre l'arrêt des centrales nucléaires en France ? ». Selon l'Ifop, 47% des Français se déclarent « pour » et 53% « contre »¹¹⁵. Posons maintenant notre regard sur une autre enquête qu'Opinionway a effectuée en mars 2016 : à la question « Faut-il abandonner la production d'électricité nucléaire en France ? », 37% répondent « oui » et 62% « non »¹¹⁶. Remarquons l'écart de 10 points entre les deux réponses à la même question à la même période !

Un autre exemple nous est offert par deux enquêtes internationales réalisées par Gallup et Ipsos, juste après l'accident de Fukushima au Japon en mars 2011. Selon Gallup, cette catastrophe a entraîné très peu de changements dans l'opinion des Coréens vis-à-vis du nucléaire, « favorable » à 64% et seulement en baisse de 1 point). En revanche, pour les Français, l'impact de cet accident s'est révélé assez important : on peut constater une chute de 8 points des opinions « favorables » pour se situer à 58%¹¹⁷. En revanche, Ipsos présente en mai 2011 des résultats très nettement différents : seulement 40% des Coréens et 34% des Français ont alors un avis positif vis-à-vis du nucléaire¹¹⁸. Ces chiffres montrent que ces deux enquêtes aboutissent à des résultats incohérents : 24 points d'écart pour les Coréens (64% selon Gallup contre 40% selon Ipsos), 24 points d'écart pour les Français (58% selon Gallup contre 34% selon Ipsos). Si l'on admet que, dans ce cas, il y a peu de raison de changer d'opinion en deux mois, comment un tel écart entre les deux résultats peut-il s'expliquer ? Construire un échantillon représentatif, une « miniature d'un pays » qui reflète les caractéristiques d'un pays tels qu'il est, est-il réellement possible ? La question mérite d'être posée aux sondeurs.

¹¹⁵ Ifop, *Les Français et l'énergie nucléaire, op. cit.*, p. 5.

¹¹⁶ Opinionway, *La question de l'Eco, op. cit.*, p. 12.

¹¹⁷ Win Gallup International, *Global snap poll on earthquake in Japan and its Impact in views about nuclear energy*, réalisée auprès 47 pays, du 21 mars au 10 avril 2011, publié en avril 2011, p. 7.

¹¹⁸ Ipsos, *Global Citizen Reaction to the Fukushima Nuclear Plant Disaster*, réalisée auprès 24 pays, du 6 au 21 mai 2011, publiée en juin 2011, p. 4

1.3.2.2 « Opinions » ou « réponses » ?

Quelle est la différence entre une *réponse* et une *opinion* ? Dans un sens général, la *réponse* désigne une « action, un comportement ou un sentiment en retour » ; « ce que quelqu'un dit ou fait pour répondre ». Considérant que l'on peut répondre à quelqu'un ou à une question, non seulement de façon plus ou moins réfléchie ou rationnelle mais aussi immédiatement, une *réponse* peut être synonyme de « réplique ». Elle ne peut en revanche être assimilée à une *opinion* qui renvoie à un jugement ou un avis soit individuel soit collectif. C'est la raison pour laquelle, dans le processus de formation de l'*opinion*, le raisonnement se situe au centre et qu'il ne serait pas possible de poser une question au public « avant même qu'il y ait une opinion publique »¹¹⁹. Par ailleurs, dans la mesure où l'opinion publique ne peut se réduire à la simple addition d'opinions individuelles, elle devrait se former dans l'interaction, à l'issue d'une délibération et d'une discussion avec d'autres.

Effectué sans autre interaction qu'avec le sondeur, le sondage ne semble pas pouvoir correspondre à une *opinion* formée à travers des concertations et débats au sein de la société mais à un agrégat d'*opinions* isolées. Ces *opinions* produites par le sondage pourraient-elles être considérées comme une *opinion* ? De fait, les sondages sont souvent réalisés en interrogeant des individus qui n'ont pas forcément d'avis sur tous les sujets et en les faisant exprimer leurs opinions dans un laps de temps relativement court. C'est pourquoi, face à une question de sondage, un individu mobilise les idées qui lui sont les plus immédiatement disponibles dans le souci de produire une réponse. Il est, par conséquent, d'autant plus difficile de considérer les résultats des sondages au sujet du nucléaire comme des opinions que ce sujet comprend dans des termes plus ou moins complexes nécessitant des connaissances préalables. Comment est-il possible, par exemple, de répondre spontanément à la question « Quel nombre de centrales nucléaires serait-il nécessaire en Corée du Sud ? »¹²⁰ si l'on n'a pas eu préalablement l'occasion d'y réfléchir ? Dès lors les résultats des sondages sur le nucléaire ne seraient-ils pas même un agrégat d'*opinions* isolées mais une collection de *réponses*.

En ce sens, il faut noter ici que l'on doit porter une attention plus particulière au message porté par les choix de « non-réponse » ou « ne se prononcent pas » parmi les réponses des sondages. La part de ces réponses est certes souvent minimisée lors de la publication des résultats du type « X% des Français ou des Coréens pensent que... » mais, dans le résultat publié par l'Ifop en mars 2012, plus nombreux furent les Français qui choisirent « *Vous n'avez pas vraiment d'opinion sur*

¹¹⁹ Lindsay Rodgers, *op. cit.*, p. 43, cité par Loïc Blondiaux, dans *La Fabrique...*, *op. cit.*, p. 204.

¹²⁰ KFEM, *op. cit.*, p. 12.

le sujet. » (14%) que ceux qui se déclarèrent « *opposé* » (13%) en réponse à la question « Quelle est votre opinion sur le recours à l'énergie nucléaire en France ? »¹²¹. Le résultat de Gallup, cité plus haut, comprend aussi 12% de « non- réponse » des Coréens alors que cette proportion se réduit à 1% pour les Français¹²². Dans l'hypothèse où ces réponses montreraient que les questions posées sont en réalité étrangères aux personnes interrogées et qu'il serait alors nécessaire de diffuser davantage d'informations et de discussions sur le nucléaire, il faudrait, comme D. Gaxie le soutient¹²³, que la part de « non-réponse » soit assimilée à celle des « sans-opinion » et accorder à ces hésitations une valeur politique digne d'être prise en compte.

1.3.2.3 Des réponses spontanées ou « fabriquées » ?

Pour être scientifiquement acceptables et politiquement légitimes, les sondages doivent mesurer, comme les sondeurs aimeraient le prouver, sans biais et dans la plus grande neutralité ce que le public pense réellement. Mais, après avoir étudié la nature des opinions publiques énoncées, J. Zaller affirme qu'il faut « renoncer à voir dans la mesure de l'opinion publique par sondage un acte complètement neutre »¹²⁴. La mission des sondeurs consiste en pratique à pousser le public à « prendre une position claire et tranchée » sur chacun des débats qui agite les politiciens : dans ce processus complexe, ce sont les sondeurs qui jouent un rôle essentiel en « faisant parler » le public. Même sans partager totalement ce point de vue, il est difficile de nier la possibilité d'intervention d'éléments subjectifs ou arbitraires tout au long du processus : en sélectionnant certaines questions et pas d'autres, en adoptant des termes orientés dans leurs formulations, en proposant des échelles ou items ou en posant les questions de façon plus ou moins influente.

Nous avons déjà constaté dans le chapitre précédent des variantes de questions similaires relatives à la position sur le nucléaire (A-E) et leurs effets :

- A. « *Faut-il abandonner* la production d'électricité nucléaire en France ? »¹²⁵
- B. « *Etes-vous pour ou contre* l'arrêt des centrale nucléaires en France ? »¹²⁶
- C. « *Etes-vous favorable ou opposé* à une sortie *progressive* du nucléaire en France ? »¹²⁷
- D. « *Pensez-vous qu'il soit possible* de se passer du nucléaire en France *en développant les énergies renouvelables et en favorisant les économies d'énergie* ? »¹²⁸

¹²¹ Ifop pour Atlantico, *op. cit.*, p. 5.

¹²² Win Gallup International, *Ibid.*

¹²³ Daniel Gaxie, *op. cit.*, p. 97.

¹²⁴ John Zaller, *op. cit.*, p. 230.

¹²⁵ Opinionway, *op. cit.*, p. 5.

¹²⁶ Ifop pour la Conférence #tcherno23, *op. cit.*, p. 5.

¹²⁷ BVA, *op. cit.*, p.7

¹²⁸ CSA pour DirectMatin, *op. cit.*, p. 19

E. « Quelle est votre opinion sur le recours à l'énergie nucléaire en France ? »¹²⁹

Si l'on compare les questions A et B, plus nombreux sont les Français (47%) qui se déclarent d'accord avec la sortie du nucléaire en répondant à la question B, formulée de manière moins tranchante que la question A (37%). La question C, introduisant une notion de progressivité (adjectif « *progressive* ») qui permettrait de rendre la sortie plus réaliste, a obtenu une approbation (53%) plus nette que B. Dans le cas de D, la question, à laquelle 54% des Français répondent favorablement, viserait à indirectement demander une opinion sur la sortie du nucléaire en suggérant des solutions pour y parvenir (« *en développant les énergies renouvelables et en favorisant les économies d'énergie* ») : il s'agit d'un véritable avis technique ou d'un espoir suggéré ? Notons que cette enquête a été publiée par Greenpeace, une organisation militante ouvertement contre l'énergie nucléaire. Le résultat de la question E montre qu'en autorisant le choix de réponse « hésitant », comme alternative possible à « oui » et « non », il est possible d'éviter une conclusion affirmative : 36% des Français choisissent la réponse « hésitant ».

Penchons-nous le cas de la Corée du Sud. Afin de mesurer le degré de préoccupation des Coréens au sujet de leurs centrales nucléaires, le KFEM pose la question suivante : « *Après l'accident de Fukushima, les conflits sociaux sur la sûreté des centrales nucléaires, causés par la corruption des exploitants, s'aggravent. Dans quelle mesure êtes-vous préoccupé par la sûreté des centrales nucléaires coréennes ?* » 77,8% des Coréens répondent être « inquiets »¹³⁰. La description d'une situation négative associée au nucléaire est-elle insérée dans la question innocemment et indépendamment de l'intention du commanditaire de cette enquête dont la vocation est de lutter contre le nucléaire ? En revanche, sur la même question formulée par la KEICA, fondée pour promouvoir le nucléaire, « *Quelle opinion avez-vous sur la sûreté des centrales nucléaires ?* », 60,5% des Coréens se disent « inquiets »¹³¹. Comment expliquer cet écart de 16,3 points entre les deux sondages, réalisés tous les deux à la fin de l'année 2013 ?

Ce constat nous amène à repenser à l'observation de J. Zaller. Ainsi, nous avons maintenant une deuxième question à poser aux sondeurs : est-il réellement possible de sélectionner, formuler et poser les questions des sondages de façon parfaitement équitable, impartiale et indifférente, c'est-à-dire scientifiquement acceptable ?

¹²⁹ Ifop pour Atlantico, *ibid.*

¹³⁰ KFEM, *op. cit.*, p. 8.

¹³¹ KEICA, *La perception des Coréens sur le nucléaire*, réalisée par Gallup Korea, décembre 2013, p. 2.

1.3.2.4 Ces réponses ont-elles la même valeur ?

A première vue, l'idée « un homme, un avis » sur laquelle le sondage est fondé nous apparaît acceptable et même juste. Certes, ce modèle est désirable d'un point de vue démocratique mais, si, au moment du vote, toutes les voix ont effectivement le même poids, rien ne garantit qu'en matière d'opinion les individus soient égaux. En réalité, tirant leur force de ce principe démocratique fondamental, les sondages traitent les croyances de ceux qui se sentent peu ou quasiment pas concernés par un problème sur le même plan que les opinions de ceux qui se sentent fortement concernés par le même problème. Résultat : « la répartition de l'opinion publique rapportée par les sondages diffère généralement considérablement de la répartition qui émerge des formes de communication publique à l'initiative des citoyens ». L'opinion publique alors véhiculée par les sondages est-elle à la fois moins intense et moins extrême que l'opinion publique définie à travers des modes d'expression publique volontaire car « les sondages submergent les individus à fortes convictions sous la masse, plus apathique, du public »¹³².

Tout d'abord, tous les individus n'ont pas le même niveau d'implication face un problème. Or c'est justement ce niveau d'implication qui pourrait influencer significativement leur regard sur ce problème. Ainsi, par exemple, pour des habitants à proximité des installations nucléaires ou des militants pour la protection de l'environnement, la prolongation et la construction de centrales nucléaires constituent un enjeu majeur pour lequel ils sont prêts à aller défilé, à organiser une manifestation pour exprimer leur avis. En revanche, pour d'autres, il s'agit d'un sujet qui leur est étranger et qu'ils pourraient ignorer voire même parfois railler. Une étude sur la perception des habitants proches d'un site nucléaire verra s'exprimer des opinions doublement défavorables vis-à-vis de la construction d'une nouvelle centrale : 57% des Coréens en général se déclarent favorables contre seulement 29% des riverains¹³³. Selon cette étude, ces riverains diffèrent aussi dans leur façon d'obtenir des informations relatives au nucléaire : ils les obtiennent à la fois par les médias et internet (62%) et par les échanges entre familles, voisins et collègues (20%). Au niveau national, les médias et internet constituent une source d'information à peu près unique (82%)¹³⁴.

De même, tous les individus n'ont pas non plus le même niveau de connaissance et de compétence sur tous les sujets. En ce sens, ceux qui, par exemple, travaillent dans le domaine de

¹³² Benjamin Ginsberg, « Les sondages et la transformation de l'opinion publique », Extrait de *The Captive Public : How mass Opinion Promotes State Power*, New York, Basic Books, 1986. p.187.

¹³³ Kyeong Young Cho et Joo Hyun Moon, « Wŏnjaryŏk Sisŏl Chubyŏn Chiyŏk Chumin-ŭi wŏnjaryŏg-e taehan Insik Chosa » [Investigation of Perception of Nuclear Power by the Local Residents Adjacent to Nuclear Installations], Université de Dongguk, revue de la *Korean Radioactive Waste Society*, vol. 9(3), 2011, p. 187.

¹³⁴ Kyeong Young Cho et Joo Hyun Moon, *op. cit.*, p. 184.

l'énergie, dotés de l'expertise nécessaire, et ceux qui réfléchissent sur le nucléaire de manière plus ou moins sérieuse pour diverses raisons, pourraient former des opinions très différentes. Selon S. H. Jin (2014), qui a étudié la différence de perception entre les experts et les citoyens sur le nucléaire, les deux groupes possèdent des systèmes cognitifs extrêmement différents¹³⁵ : les spécialistes en la matière montrent une confiance presque inconditionnelle en la technologie alors que certains travailleurs des centrales nucléaires laissent entrevoir leurs préoccupations face au risque d'accident et à la question des déchets radioactifs. Quant aux citoyens ordinaires, les trois différents types de perception sont observés : i) confiante et acceptante, ii) soucieuse et méfiante, iii) opposante et résistante. Devrait-on considérer tous ces opinions comme ayant le même poids et le même rôle dans la formation de l'opinion, comme le préconise l'approche démocratique ?

Certes, la « volonté du peuple » est (supposément) la norme suprême dans la démocratie et l'importance du sondage d'opinion provient de cette idée. Mais si seuls les résultats des sondages s'assimilent à cette volonté du peuple, quelle place pourrait-on accorder aux autres types d'opinion exprimée volontairement par des citoyens ordinaires, sans qu'ils soient dilués dans les chiffres des sondages ?

1.3.2.5 Ce sentier battu est une impasse : en route vers un autre chemin.

Arrivés au bout du chemin de notre première direction exploratoire, il nous faut admettre nous être fourvoyé : le sondage ne peut nous amener à une « véritable » opinion publique. Rappelons les principaux constats effectués lors de notre parcours :

- Les échantillons ne semblent être ni représentatifs ni scientifiquement acceptables ;
- les résultats provenant des opinions que le sondage collecte auprès d'individus qui n'ont pas nécessairement d'avis, sans passer par aucune discussion ouverte, ne peuvent être considéré comme des *opinions* mais seulement comme des *réponses* ;
- la réalisation d'une enquête ne peut que très difficilement être neutre et objective ;
- toutes sortes d'opinions sont indifféremment mélangées dans une même boîte noire à l'intérieur de laquelle les diverses volontés des citoyens ne peuvent plus être distinguées.

Où et comment pourrait-on donc obtenir la « véritable » opinion publique ? Nous avons déjà des éléments de réponse qui résident dans la convergence des diverses critiques sur l'opinion publique sondée. L'opinion publique n'aurait rien à voir avec l'opinion sondagière mais elle est

¹³⁵ Sang Hyeon Jin, « Wōnjaryōk Chōnmun'ga-wa Ilbanin-ūi Insik Kyōkch'a Punsōk » [Une analyse de la différence de perception sur le nucléaire entre les experts et les citoyens], Université de Gyeongbuk, *Revue coréenne de la science politique*, vol. 18, n°4, 2014, p. 166-167.

ne serait « ni le peuple ni une collectivité identifiable et localisable et reste invisible aux yeux du plus grand nombre » (L. Blondiaux) ; elle serait le « produit de l'addition des opinions de ceux qui, sur un problème donné, ont une *opinion* et qui se mobilisent pour le faire savoir et tenter de l'imposer aux décideurs politiques » (P. Champagne) ; elle serait également « constituée, mobilisée, des groupes de pression mobilisés autour d'un système d'intérêts explicitement formulés » (P. Bourdieu).

Nous orienterons par conséquent notre recherche de l'opinion publique vers les mouvements actifs et volontaires, organisés et mobilisés par des groupes sans pour autant s'attendre à ce qu'elle ait une forme claire et une place fixée. Un philosophe définit l'opinion publique comme un jugement politique par le public. Ce public n'est ici ni le peuple ni la masse mais « l'ensemble de tous ceux qui sont tellement affectés par les conséquences indirectes des transactions qu'il est jugé nécessaire de veiller systématiquement à ces conséquences »¹³⁶. Il voit ainsi la source du public dans la perception des conséquences d'un problème. Ce philosophe, c'est John Dewey et c'est lui qui va présider le chapitre suivant.

¹³⁶ John Dewey, *Le public...*, *op. cit.* p. 95.

B. Un deuxième chemin éclairé par Dewey : l'« opinion du Public »

2.1 Le Public deweyen : au cœur de l'action démocratique

2.1.1 La démocratie chez J. Dewey

La démocratie est une forme de régime politique adopté aujourd'hui par la grande majorité des Etats... du moins sur le papier. Si nous étions interrogés sur sa définition, la plupart d'entre nous serait incapable de donner une réponse claire et précise sans consulter des livres de science politique ou Internet. Pour certains, cette question évoque spontanément une phrase bien connue d'Abraham Lincoln à Gettysburg : « la démocratie, soit le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ». Cependant, dès lors que l'on se demande la signification du « peuple » et du « gouvernement » dans cette formulation, la question devient plus difficile encore à résoudre. J. Dewey en offre une définition à la fois très simple, profonde et signifiante. Il définit la démocratie comme « une façon de vivre ».

L'idée de démocratie chez J. Dewey ne correspond pas à une quelconque machinerie politique. Nous retrouvons cette idée d'abord dans l'un de ses ouvrages, *Démocratie et éducation* : « En premier lieu, la démocratie est plus large qu'un régime politique particulier, qu'une méthode pour encadrer le gouvernement, pour adopter des lois et pour déterminer l'administration gouvernementale par l'élection de représentants au suffrage populaire. C'est cela, bien sûr. Mais c'est aussi quelque chose de plus large et de plus profond que cela »¹³⁷. En d'autres termes, la démocratie n'est pas une question d'organisation constitutionnelle des pouvoirs ou de représentation du peuple par des élus. Elle comprend cela mais est plus encore. La démocratie implique une participation de tous et toujours plus importante dans tous les champs de nos vies.

J. Dewey ne privilégie aucune forme d'organisation politique tant que celle-ci permet de mieux réaliser son idéal démocratique, et tout ce qu'il conçoit sur la démocratie peut être expliqué dans le cadre du régime représentatif. Pour lui, l'idée qui nous porte à croire que les conditions démocratiques se maintiennent d'elles-mêmes ou puissent s'assimiler à l'accomplissement de ce que toute constitution prescrit doit être évacuée. Certes l'objectif de J. Dewey est de développer une démocratie qui vise à dépasser les conflits entre différentes forces sociales et qui cherche à imposer une prise de décision politique s'appuyant sur un consensus partagé, ou pour le moins

¹³⁷ François-Xavier Inchauspé, *Reconstruire de la légitimité démocratique. L'articulation entre public, communauté et demos dans la pensée de John Dewey*, thèse dirigée par Jean-François Kervégan et Josiane Boulad-Ayoub, Université du Québec à Montréal et Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, 2012, p. 67.

partageable. Mais ce développement ne s'arrête pas aux dispositions particulières d'une constitution et ne se limite pas à ses aménagements.

Dans un tel contexte, la démocratie se présente comme un idéal éthique. Cet idéal démocratique est « radical et pratique »¹³⁸. Il est d'abord radical en ce sens qu'il est envisagé comme une communauté qui est à la fois la condition, par la multiplicité des échanges qu'elle propose et la participation de tous qu'elle implique, d'un possible et réel vivre-ensemble et la réalisation même de la communauté. Cet idéal démocratique est également pratique car il est formatif des fins que les communautés d'individus vont s'assigner et des moyens à mettre en place pour y parvenir. En réalité, l'alliance de l'éthique et du politique est au cœur de sa réflexion : « La démocratie est autant une conception sociale qu'éthique et c'est sur la base de sa signifiante éthique que s'appuie sa signifiante gouvernementale. La démocratie est une forme de gouvernement parce qu'elle est une forme d'association morale et spirituelle »¹³⁹.

Pour J. Dewey, la démocratie implique donc une participation plus importante ou plus profonde, en ce sens qu'elle apparaît comme « une façon de vivre véritable humaine »¹⁴⁰. Elle est ainsi le mode d'interaction sur lequel devrait se fonder l'ensemble de la communauté afin qu'une réelle relation sociale puisse se déployer. De ce point de vue, il va de soi que la démocratie deweyenne excède de toute part la sphère politique et devient plus vaste. J. Dewey nous explique que le combat pour la démocratie doit être mené sur autant de fronts que la culture a d'aspects : politique, économique, internationale, éducationnel, scientifique, artistique et religieux. Et pour que ce combat devienne effectif « le mouvement doit être organisé. Mais cette exigence ne nécessite pas la création d'une organisation formelle ; elle nécessite qu'un nombre suffisamment important d'esprits partage le même sens du besoin et de l'opportunité présente. Si tel est le cas, les résultats des enquêtes de ceux-là vont converger vers un enjeu commun »¹⁴¹.

2.1.2 Avant l'Etat, le Public

Le fait que, pour J. Dewey, la démocratie soit une façon de vivre puisse expliquer la raison pour laquelle il se pose la question de « qu'est-ce qu'un Public ? » à la place de « qu'est-ce que l'État ? ». Dans cette optique, la démocratie ne désigne pas un régime politique en particulier

¹³⁸ François-Xavier Inchauspé, *op. cit.*, p. 68.

¹³⁹ John Dewey, *Ethics of Democracy*, dans *The Early Works of John Dewey*, vol. 1, p. 240, cité par François-Xavier Inchauspé, dans *op. cit.*, p. 69.

¹⁴⁰ John Dewey, *Democracy and Educational Administration*, dans *The Late Works of John Dewey*, vol. 11, p. 218, cité par François-Xavier Inchauspé, dans *Ibid.*

¹⁴¹ John Dewey, *Freedom and Culture*, dans *The Late Works of John Dewey*, vol. 13, p. 186, cité par François-Xavier Inchauspé, dans *Ibid.*

mais une façon de vivre des individus. L'essentiel pour lui, c'est de comprendre les conditions de la vie en communauté et des différentes formes qu'elle peut prendre, c'est commencer par considérer les actes qui sont accomplis plutôt que leurs causes hypothétiques puis envisager leurs conséquences. Les questions classiques de philosophie politique telles « qu'est-ce qu'est l'État, qu'est-ce qui le qualifie comme tel au-delà des époques et des lieux ? », « comment naît-il ? », « qu'est-ce qui justifie l'étendue de son pouvoir ? » ne constituent plus son intérêt prioritaire.

L'un des principaux ouvrages de John Dewey, *Le public et ses problèmes* (1927), peut être considéré comme une réponse à la question « qu'est-ce qu'un Public ? ». Il y définit le Public ainsi : « le Public consiste en l'ensemble de tous ceux qui sont tellement affectés par les conséquences indirectes de transactions qu'il est jugé nécessaire de veiller systématiquement à ces conséquences »¹⁴² issues d'activités produites par des tiers. Pour comprendre cette définition, il faut considérer les activités et leurs conséquences. Les êtres humains vivent en association avec d'autres êtres humains et les actes de chacun ont des conséquences sur d'autres. Lorsque ces conséquences n'affectent que les personnes directement engagées dans les activités qui les produisent, on peut considérer ces activités comme « privées ». En revanche, quand les conséquences affectent indirectement des tiers extérieurs, alors ces activités sont « publiques ». Ce sont ceux qui en pâtissent qui, afin de régler ces effets « indirects, étendus et persistants », forment une société et deviennent un Public.

C'est le Public qui constitue l'Etat. Quand les effets des activités humaines sont indirects, ceux qui sont affectés ne disposent spontanément d'aucun moyen pour les évaluer et agir sur eux alors que quand ils sont les résultats directs de leurs propres activités, les individus peuvent plus facilement les appréhender et aménager leurs propres comportements. Par conséquent, les individus indirectement affectés doivent former une société afin de régler ces effets indirects, pour les endiguer ou pour éviter qu'ils nuisent à leur existence. Cette société dévolue à réglementer les conséquences des activités sociales qui affectent gravement, durablement et largement des personnes qui n'y prennent pas part est une société politique. Elle se compose d'un Public et d'un gouvernement, qui est son mandataire : « l'État est l'organisation du Public effectuée par le biais de fonctionnaires pour la protection des intérêts partagés par ses membres »¹⁴³. Il est un Public s'étant doté d'un gouvernement.

En ce sens, l'Etat est une sorte d'association secondaire, dérivée par rapport à l'association principale que constitue le Public qui préside à la naissance de l'Etat. Et cette association n'est ni

¹⁴² John Dewey, *Le public..., op. cit.*, p. 95.

¹⁴³ John Dewey, *Le public..., op. cit.*, p. 114.

assimilée au seul gouvernement responsable de la mise en œuvre des politiques, jouissant du pouvoir pour le Public, ni confondue avec le peuple, entité mythique agissant comme volonté générale préalable. Il est une interaction ; une interaction constante, idéalement à tout le moins, entre le gouvernement et le Public. C'est pourquoi « la formation des États doit être un processus expérimental »¹⁴⁴ et leur rôle se trouve aussi déterminé par la mobilisation du Public. L'Etat n'est jamais prédéfini, il est toujours à définir. « Par sa nature même, l'État est quelque chose qui doit toujours être scruté, examiné, cherché. Presque aussitôt que sa forme est établie, il a besoin d'être refait »¹⁴⁵.

Présenté ainsi, l'État est désacralisé. L'État n'est plus l'association par excellence mais seulement une association à laquelle chaque citoyen appartient de manière plus ou moins active, comme il appartient nécessairement à d'autres associations. Aussi, les critères visant à déterminer la valeur de l'État sont-ils les mêmes que pour toute autre association : il doit permettre et favoriser la communication en son sein et les conséquences de ses activités ne doivent pas être néfastes ou problématiques pour les tiers extérieurs. J. Dewey nous fournit un critère issu de sa présentation de la naissance du Public et de l'Etat : « Néanmoins, notre conception donne un critère pour déterminer à quel point un Etat particulier est bon ; à savoir, le degré d'organisation du Public qui est atteint et le degré auquel ses officiers sont constitués de manière à accomplir leur fonction de protection des intérêts publics »¹⁴⁶.

2.1.3 Le Public éclipsé

Le Public est plus qu'un simple agrégat d'opinions. Il est une reconnaissance mutuelle ; il est une mobilisation collective. Le Public se déploie bien comme une association à caractère politique dans la mesure où c'est lui qui va donner naissance à l'Etat et assurer sa redéfinition permanente. Si l'on emprunte la voix de J. Zask, « au sens passif, le Public est l'ensemble des personnes dont la liberté d'agir est menacée par les effets indirects d'activités auxquelles elles ne participent pas ; et au sens actif, le Public est dévolu à rétablir cette liberté par un ensemble ordonné et cohérent d'activités »¹⁴⁷. Et la fonction d'un Public en démocratie ne se borne pas par définition à n'être que le consommateur réactif des décisions politiques prises d'en haut.

Or la réalité des sociétés modernes est la constante négation de cette idée. Plus que le Public en tant que pouvoir constituant de l'Etat et *a priori* situé au cœur de cette communauté, c'est son

¹⁴⁴ John Dewey, *Ibid.*, p. 115.

¹⁴⁵ John Dewey, *Ibid.*, p. 113.

¹⁴⁶ John Dewey, *Ibid.*, p. 114.

¹⁴⁷ Joëlle Zask, « Pourquoi un public en démocratie ? Dewey versus Lippmann », *Hermès*, n°31, 2001, p. 65.

absence qui a le plus marqué J. Dewey dans son observation des démocraties occidentales : « au lieu d'individus qui, dans l'intimité de leur conscience, font des choix ensuite mis en œuvre par la volonté personnelle, on trouve des citoyens qui jouissent de l'opportunité bénie de voter pour une liste d'hommes leur étant pour la plupart inconnus, une liste qui est fabriquée pour eux par une machinerie clandestine tenue par un bloc dont les opérations constituent une sorte de prédestination politique »¹⁴⁸. Le Public est si embrouillé et « éclipsé » qu'il ne peut même pas utiliser les organes par lesquels il est censé faire transiter l'action et l'administration politique. J. Dewey se pose alors la question suivante : « où est le Public ? »

La réponse de J. Dewey lui-même est fondée sur l'analyse du monde marqué par la découverte scientifique et l'innovation technologique, l'urbanisation et la mobilité des individus, la création de grands marchés internationaux etc., à savoir la complexité croissante des réalités sociales. Il le voit ainsi : « l'âge de la machine a si considérablement déployé, multiplié, intensifié et compliqué la portée des conséquences indirectes, il a provoqué des liens dans l'action si longs et si rigides (et ce sur une base impersonnelle et non communicatoire), que le Public qui en résulte ne parvient pas à s'identifier et à se discerner lui-même »¹⁴⁹. Cette confusion ne se borne pas à rendre le Public ordinaire sceptique à l'égard de l'efficacité de l'action publique. Il en est de même pour « le spécialiste [qui] trouve difficile de repérer la chaîne de *causes et d'effets* ; même lui agit souvent après-coup, en regardant en arrière ; dans l'intervalle, les activités sociales ont continué et ont produit une situation nouvelle »¹⁵⁰.

Ce constat de départ d'un monde de plus en plus complexe et dans lequel le Public a forcément besoin d'un soutien pour y trouver ses repères et guider son action de façon éclairée ne lui a pas fait changer son projet démocratique de construction du lien social. J. Dewey est bien conscient des limites à la participation des citoyens à certaines décisions. Cela n'implique pas pour autant que ceux-ci soient entièrement inaptes à reconnaître ou à juger du meilleur intérêt de tous sur certaines questions. En réalité, pour J. Dewey, l'incompétence des citoyens est plus contextuelle qu'essentielle. La réalité démocratique qu'il a vue n'est pas immuable, elle ne pourrait être que contextuelle si l'on se donnait réellement les moyens de dépasser cet état de fait. Et face à l'insistance de Lippmann sur la nécessité d'informer, d'éclairer et d'éduquer les dirigeants politiques, J. Dewey se demande pourquoi se limiter à eux ? Pourquoi ne pas plutôt éduquer le peuple tout entier ?

¹⁴⁸ John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 210.

¹⁴⁹ John Dewey, *Ibid.*, p. 217.

¹⁵⁰ John Dewey, *op. cit.*, p. 228.

Pour J. Dewey, c'est toujours le Public à qui il incombe de dresser l'agenda politique, l'ordre du jour, la liste des priorités. Si la démocratie ne doit pas sacrifier un certain principe d'efficacité, l'efficacité non plus n'a pas à sacrifier un certain principe démocratique. Bien sûr, il est difficile de cerner, pas seulement son propre intérêt, mais aussi et surtout celui de toute la collectivité. Il n'en demeure pas moins que la participation du Public en le sortant de son éclipse est, pour J. Dewey, la seule voie envisageable pour y parvenir. Sur ce point, J. Zask souligne la foi de J. Dewey en la démocratie : « Dewey, fidèle à la devise selon laquelle les maux dont souffre une démocratie ne peuvent être soulagés que par davantage de démocratie, s'attelle comme philosophe, comme éducateur et comme militant politique, à la reconstruction d'un Public effectif »¹⁵¹.

2.2 L'opinion du Public : un acquis à construire

2.2.1 L'activation du Public : sortir le Public de l'éclipse

Selon J. Dewey, les conditions initiales d'émergence du Public et de la création de l'Etat ont toutes trait à la mobilisation d'un Public par la reconnaissance d'une situation problématique partagée. Il faut donc que ces gens vivent dans une relative proximité, qu'ils subissent des conséquences non désirées et néfastes qui soient indirectes et suffisamment étendues et persistantes, et qu'ils soient suffisamment nombreux pour préférer s'assigner des représentants plutôt que régler des situations conflictuelles eux-mêmes. Toute sa théorisation générale des Etats implique de telles conditions problématiques et conflictuelles dans l'Etat. La politique y est pensée comme la résolution de ces situations problématiques. Et ce n'est que si le Public est interpellé pour participer à l'élaboration des fins que le gouvernement doit tenter de mettre en place qu'il pourra sortir de son apathie et participer réellement.

Or, comme nous l'avons vu, J. Dewey ne soutient aucune initiative particulière visant à promouvoir une forme ou une autre de démocratie directe ou immédiate. J. Dewey ne s'écarte pas du cadre « traditionnel » de la démocratie représentative, en ce sens que le gouvernement est composé de représentants nommés par le Public pour la défense et la promotion des intérêts qu'il partage. Les Etats démocratiques sont donc par définition une alliance du gouvernement et du Public et ils ne font jamais l'économie du premier, intermédiaire nécessaire du Public devenu Etat. Ainsi, « ce n'est que par l'intermédiaire d'individus que le Public parvient à ses décisions, prend des décisions et exécute des résolutions. Ces individus sont des officiers ; ils représentent

¹⁵¹ Joëlle Zask, « Pourquoi... », *op. cit.*, p. 64.

un Public, mais le Public agit seulement à travers eux »¹⁵². S'il en est ainsi, si le Public n'a pas de « mains » et seul le gouvernement composé d'individus en a, quelle est la place du Public dans une telle démocratie représentative ? Comment le Public cesse-t-il d'être le spectateur impassible de la scène politique et participe-t-il concrètement à l'élaboration de fins qui sont adéquates à la collectivité qu'il constitue ? En émettant une opinion politique, en votant, en répondant à des sondages, en signant des pétitions, etc. ?

Si la démocratie participative d'aujourd'hui se borne encore à une perspective largement orientée vers la restauration et la favorisation d'un dialogue entre Publics et gouvernement, conseiller, légitimer et rationaliser la décision politique, telle serait sa fonction essentielle. Comme le remarque L. Blondiaux, « la plupart des expériences de participation sont orchestrées par les élus, qui cherchent, à travers des procédures de consultation, de débats publics, à élargir la base de légitimité de leurs actions et restent attachés à l'idée que seul le représentant est apte à définir l'intérêt général »¹⁵³. Mais pour J. Dewey, le suffrage universel, des élections fréquentes, la règle de la majorité, le gouvernement par le Congrès et les ministères, qui se sont tous développés pour remédier à des défauts de la démocratie représentative, n'ont aucun caractère sacré. Tous sont en plus des dispositifs qui se sont dégagés du sens où allait le courant et « servaient un intérêt »¹⁵⁴.

En fait, pour J. Dewey, « la raison d'être d'un Public n'est pas de critiquer ou, à l'inverse, de faciliter les décisions des gouvernements ; elle réside dans le repérage des conditions qui rendent nécessaire une réglementation de celles des activités sociales qui sont productrices d'un Public »¹⁵⁵. Pour que les personnes concernées localisent leurs intérêts communs et en assurent la publicité, il est d'abord nécessaire qu'un jugement politique soit construit par elles-mêmes : c'est ce jugement que J. Dewey nomme l'opinion publique « formée et conçue par ceux qui constituent le Public et concerne les affaires publiques »¹⁵⁶. Participer, c'est former une opinion du Public pour que les activités qui leur portent préjudice soient réglementées par les institutions mandatées à cet effet. Afin que l'opinion publique ait un poids réel, elle doit être intelligente mais, pour être intelligente, elle doit être expérimentée, informée et communiquée. C'est par les enquêtes sociales qui permettent au Public de se construire une opinion et que le Public devient un être politiquement actif.

¹⁵² John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 160.

¹⁵³ Loïc Blondiaux, « Démocratie délibérative et démocratie participative : une lecture critique », *Conférence de la Chaire MCD*, 2004, cité par Joëlle Zask, dans « Le public chez Dewey : une union sociale plurielle », *Tracé. Revue de Sciences humaines*, n°15, 2008, p. 169-170.

¹⁵⁴ John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 239.

¹⁵⁵ Joëlle Zask, « Le public chez Dewey : une union sociale plurielle », *Tracé. Revue de Sciences humaines*, n°15, 2008, p. 170.

¹⁵⁶ John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 275.

2.2.2 La formation d'une opinion du Public : la transformation en enquêteur

Les questions que pose J. Dewey au travers ses ouvrages sont les suivantes : comment peut-on reconstruire la démocratie dans un monde complexe ? Comment peut-on assurer la participation des citoyens à la prise de décision politique en lui permettant d'en réellement influencer ? Comment le Public peut-il se forger un jugement politique éclairée pour résoudre des problèmes complexes ? La réponse, une seule mais valable pour toutes ces questions, qu'il nous a proposée, c'est de devenir un enquêteur.

Selon J. Dewey, un Public ne peut parvenir spontanément à la connaissance des conditions qui le font naître car la complexité de la société moderne éloigne le Public des perceptions sur ces conditions. Ce que J. Dewey constate, comme nous l'avons vu, c'est que « les ramifications des questions portées à la connaissance du Public sont si grandes et si embrouillées, les problèmes techniques impliqués sont si spécialisés, les détails sont si nombreux et si changeants que le Public ne peut s'identifier lui-même et rester constant longtemps »¹⁵⁷. Or, afin de résoudre un problème, il faut d'abord utiliser les conditions réellement existantes comme des moyens qui peuvent produire des changements, donc transformer la situation. En réalité, « un Public au sens passif ne peut devenir actif que dans la mesure où il parvient à transformer les conditions qui l'affectent »¹⁵⁸. Mais repérer ces conditions est justement la tâche la plus difficile. C'est à ce niveau qu'une démarche d'enquête est requise.

Mais qu'est-ce qu'une enquête ? C'est, selon J. Dewey, la méthode dont disposent les hommes pour restaurer le continuum de leurs expériences quand celui-ci est interrompu. En d'autres termes, c'est une sorte d'interaction entre un individu et son environnement de sorte qu'il puisse rétablir sa conduite. Or, pour y parvenir, il est d'abord nécessaire de transposer la méthode d'enquête du domaine de la physique en sciences sociales. Il insiste sur le fait que l'enquête portant sur les interactions sociales ne peut se déployer sans un certain développement de la science physique. Car, « la connaissance physique affectant réellement la conduite humaine et modifiant ce que nous faisons et subissons, est elle-même technique »¹⁵⁹ et, finalement, tout ce qui entre dans la vie humaine dépend de ces conditions physiques. Certes l'objet de l'enquête sociale est sans doute plus complexe que celui de la recherche en sciences physiques mais cette complexité différenciée ne remet pas en cause le fait que les deux approches respectent la méthode scientifique. Bien sûr, les moyens d'enquête ne sont pas les mêmes mais l'objectif et la

¹⁵⁷ John Dewey, *op. cit.*, p. 229.

¹⁵⁸ Joëlle Zask, « Le public... », *op. cit.*, p. 180.

¹⁵⁹ John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 270.

méthode seront partagés. Par conséquent, la compréhension et la maîtrise de ces conditions sont indispensables pour mieux cerner le rapport que l'individu entretient avec son environnement et ouvrir de nouveaux moyens pour rendre possible la levée de certaines situations problématiques.

Pour J. Dewey, seule cette importation de la méthode d'enquête des sciences physiques et le développement des enquêtes sociales peuvent permettre la prise de décisions politiques plus adéquates. La qualité de ces décisions politiques ne réside pas tellement dans le fait qu'elles seront documentées et informées. Elle réside dans le fait que de telles décisions viseront un problème social, un problème public, donc qu'elles seront nécessairement mues par l'intérêt collectif. Et en ce sens, les citoyens sont les mieux placés, mieux même que les experts, pour identifier une situation conflictuelle, tendue ou confuse comme étant problématique. Car « celui qui porte la chaussure sait mieux si elle blesse, même si le cordonnier compétent est meilleur juge pour savoir comment remédier au défaut »¹⁶⁰. En fait, la méthode scientifique apparaît comme une méthode visant la découverte d'une solution à un problème. Elle correspond toujours à une sortie de la confusion. Sur ce point, comme J. Zask estime, l'intérêt de J. Dewey pour les sciences sociales est en effet « le projet de doter les citoyens de méthodes d'enquêtes aussi efficaces que celles qui sont établies dans les sciences physiques »¹⁶¹.

Ainsi, la condition principale pour qu'émerge un Public démocratiquement organisé peut être dérivée de l'esprit et de la méthode de la science. Mais il ne peut y avoir un Public sans une publicité complète à l'égard de toutes les conséquences des activités humaines qui le concernent car les outils d'enquête ne peuvent être développés et perfectionnés que par l'usage, comme lorsqu'ils sont appliqués à des observations, à des comptes rendus concernant des faits et à l'organisation de champs d'étude réels ; et cette application ne peut être effectuée que par le biais d'une communication libre et systématique. J. Dewey insiste sur le point suivant : « à moins de disposer de méthodes pour détecter les énergies à l'œuvre et les retrouver à travers un réseau complexe d'interactions jusque dans leurs conséquences, ce qui passe pour l'opinion publique ne sera une « opinion » qu'en un sens péjoratif plutôt qu'une opinion véritablement publique, si répandue que soit l'opinion »¹⁶².

L'exigence de la liberté de l'enquête sociale et de la distribution de ses conclusions constitue donc un élément essentiel pour former une opinion publique. Tout ce qui entrave et restreint la publicité limite et déforme l'opinion publique, entrave et dénature la pensée sur les questions sociales car « la communication des résultats de l'enquête sociale est la même chose que la

¹⁶⁰ John Dewey, *op. cit.*, p. 309-310.

¹⁶¹ Joëlle Zask, « Le public... », *op. cit.*, p. 182.

¹⁶² John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 275-276.

formation de l'opinion publique »¹⁶³. Ces résultats ne contribuent pas directement à un renforcement de leur participation à la prise de décision par le gouvernement mais au moins à un renforcement du poids dont ils disposent dans un contexte de représentation politique. Aussi l'enquête sociale permet-elle aux citoyens de choisir leurs officiers sur des bases mieux éclairées, plus probantes et ainsi de forcer les candidats à livrer un exposé clair de leur programme et des mesures qu'ils ont l'intention de mettre en place. Ainsi, la démocratie, une vie faite de communication libre et enrichissante, serait accomplie si l'enquête sociale libre était indissolublement liée à l'art de communiquer de manière systémique et percutante.

2.2.3 L'action publique intelligente, comme apporteuse de changement social

Dispersés et chaotiques, les Publics doivent d'abord parvenir à cerner, d'une part, les causes de leur souffrance et, d'autre part, les contours des réglementations qu'ils estimeront les plus aptes à soulager. C'est ainsi qu'ils émergent et prennent corps. Une opinion publique sur les affaires publiques n'est pas encore à ce stade une opinion « éclairée » mais seulement une opinion « informée ». Il appartient au Public, ayant accès aux bases documentaires, de collecter les données nécessaires pour clarifier sa situation et de former des jugements sur cette base. C'est la liberté d'enquête et la dissémination ouverte de ses résultats qui sont fondamentales, pour J. Dewey, dans la formation d'un jugement du Public, en d'autres termes d'une vraie opinion publique : « il est impossible d'aboutir à une politique véritable publique sans connaissance précise, et cette connaissance dépend d'une recherche et d'une consignation des faits qui soient systématiques, complètes et menées grâce à des instruments bien adaptés »¹⁶⁴. Grâce à « une enquête sociale » des individus, d'abord dispersés et embrouillés, parviennent à « former un Public » et à « obtenir une existence politique »¹⁶⁵.

Ainsi l'enquête est-elle l'activité grâce à laquelle les Publics passifs peuvent retrouver une capacité d'influence sur les conditions de leur existence. L'enquête sociale est conclusive dans la mesure où elle conduit à restaurer une « communauté » qui, pour J. Dewey, signifie communication. L'aboutissement désirable d'une enquête est de deux sortes. Il y a d'abord celui qui permet au Public d'articuler ses intérêts et, sur cette base, de se doter d'une organisation (groupes de pression, syndicats, associations, groupe d'opinions, etc.). Ensuite, une fois l'organisation constituée, les intérêts dégagés sont fixés par des lois, des règlements, des

¹⁶³ John Dewey, *Ibid.*

¹⁶⁴ John Dewey, *Ibid.*, p. 277.

¹⁶⁵ Joëlle Zask, « Le public... », *op. cit.*, p. 186.

dispositions institutionnelles, ce qui constitue le travail du gouvernement¹⁶⁶. A travers de tous ces processus, la fonction essentielle du Public est d'identifier ses besoins de réglementation politique au fur et à mesure que les conditions nécessaires peuvent être mises en place : meilleure communication, information, développement d'enquêtes sociales multiples, etc. En ce sens, les aptitudes à former des jugements politiques, pour J. Dewey, ne sont pas des conditions antécédentes mais dérivent d'activités à la fois sociales et cognitives.

Or le concept de Public de J. Dewey semble pluriel car les situations problématiques qui le font naître sont nécessairement singulières et chaque Public est formé d'individus dont le seul point commun est d'être tous affectés par les effets d'activités de tiers. J. Zask affirme sur ce point qu'« un public est composé de Publics au pluriel, et chaque Public comprend des individus dont les rôles, les fonctions, le statut ou les places qu'ils occupent sont singuliers »¹⁶⁷. Aussi, il n'existe pas de Publics isolés les uns des autres. Il existe des Publics enchevêtrés qui se touchent et se croisent sans pour autant se confondre l'un dans l'autre. En ce sens, le concept de Public deweyen ne peut se définir que dans la pluralité et dans l'enchevêtrement. En effet, une enquête, loin de reposer sur l'identité des points de vue, se donne pour but de faire apparaître une convergence des perspectives, des visées, des existences différentes. Ainsi, l'existence et l'émergence de Publics pluriels aux formes variées et aux objectifs différents constituent une garantie largement acceptable de l'expérience démocratique et de sa légitimité.

De ce fait, le Public deweyen conserve bien « un caractère volatil et insaisissable »¹⁶⁸ dans la mesure où on ne peut présupposer sa « volonté ». Il n'en a pas encore lui-même tant qu'il n'entre pas dans le processus de formation de cette volonté par la communication, par l'expérimentation et surtout par sa propre mobilisation concrète. La volonté du Public est toujours le fruit du travail effectué par les citoyens au sein du Public qui varie forcément d'un Public actif à l'autre. L'activité publique est aussi un processus, le Public actif étant toujours en train de se former. Chez J. Dewey, le Public est une reconnaissance mutuelle et une mobilisation collective. A travers l'expérience commune et la coopération, le développement d'une intelligence sociale qui excède la simple somme de ses parties, la conscience de la vie commune devient possible. Et de là l'idée de la démocratie et de l'action sociale intelligente sont construites. Selon J. Dewey, l'action sociale intelligente peut à elle seule apporter le changement social de façon légitime : « Ce n'est qu'en participant à l'intelligence commune et en participant à la finalité commune qui

¹⁶⁶ Joëlle Zask, *Ibid.*, p. 185.

¹⁶⁷ Joëlle Zask, « Le public... », *op. cit.*, p. 177.

¹⁶⁸ François-Xavier Inchauspé, *op. cit.*, p. 233.

œuvre pour le bien commun »¹⁶⁹. Et « un état des affaires sociales plus intelligent - un état qui reposerait davantage sur la connaissance et qui serait plus dirigé par l'intelligence - n'améliorerait nullement la dotation originelle mais il élèverait le niveau auquel l'intelligence de tous opère. La hauteur de ce niveau est beaucoup plus importante pour le jugement portant sur les préoccupations publiques que ne le sont les différences dans les quotients d'intelligence »¹⁷⁰.

J. Dewey dit que « certains arbres ne peuvent grandir qu'en forêt »¹⁷¹. Pour lui, La démocratie est l'idée de la communauté elle-même. Lorsque les conséquences d'une activité conjointe sont jugées bonnes par tous les individus qui y prennent part et lorsque le bien commun ainsi créé provoque désir et effort énergiques pour le conserver alors il y a communauté.

2.3 L'opinion du Public « radioactif » : jugement instruit sur le nucléaire

Chez J. Dewey, le Public est un ensemble d'individus rassemblés par la perception d'une conséquence dérivée d'activités humaines auxquelles ils n'ont pas pris part. En identifiant leurs propres intérêts aussi bien que celui du collectif, en enquêtant sur la situation posant problème dans le but de le régler, ils forment une opinion, selon les termes de J. Dewey, un jugement politique. Et ce Public, formé d'individus dont le seul point commun est d'être affectés par les effets d'activités menées par autrui, se constitue d'individus hétérogènes. Dans la mesure où les situations problématiques à l'origine de la naissance des Publics ne sont pas singulières, il existe dans une société autant de Publics que des problèmes. Bref, « un Public est composé de Publics au pluriel, et chaque Public comprend des individus dont les rôles, les fonctions, le statut ou les places qu'ils occupent sont singuliers »¹⁷².

La conception du Public de J. Dewey, notamment dans sa dimension plurielle, permet de nous libérer de la préoccupation de devoir (et de l'illusion de pouvoir) être compétent dans tous les domaines pour devenir un bon citoyen en démocratie. Si un Public se forme autour de la question nucléaire, il suffit qu'il repère les impacts réels et potentiels de cette énergie (les accidents, les expositions aux radiations, les déchets radioactifs, etc.) et localise son propre intérêt et celui du collectif, y compris les générations futures (renforcer la sûreté, établir une autre politique énergétique, sortie du nucléaire, etc.). Il n'est alors pas nécessaire que le Public nucléaire soit aussi compétent dans d'autres domaines pour être acteur de la démocratie : il l'est désormais.

¹⁶⁹ John Dewey, *Liberalism and Social Action*, dans *The Late Works of John Dewey*, vol. 11, p. 20, cité par François-Xavier Inchauspé, dans *op. cit.*, p. 108.

¹⁷⁰ John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 313-314.

¹⁷¹ John Dewey, *op. cit.*, p. 103.

¹⁷² Joëlle Zask, « Le public... », *op. cit.*, p. 177.

Pour d'autres problèmes, d'autres Publics émergeront. Seules la multiplication et la diversification des Publics garantissent la couverture du champ des compétences nécessaires à la résolution des problèmes auxquels une société est confrontée. Ce sont les opinions de ces Publics florissant en tant qu'enquêteurs sur chaque situation problématique qui constituent le moteur légitime de la démocratie et, en définitive, transforment les conditions de leurs propres vies et de celles des autres.

L'objectif de cette partie réside dans l'application à la question du nucléaire du concept de Public mis en lumière par J. Dewey. Cette expérimentation se décomposera en trois étapes : nous tenterons d'abord de définir le Public émergé d'une perception de la situation problématique causée par le nucléaire : nous le nommerons Public « radioactivé ». Puis nous essayerons de repérer et décrire leur opinion concernant cette énergie, leur « jugement politique » pour emprunter l'expression de J. Dewey, exprimé au travers de toutes leurs activités destinées à régler ce problème. Enfin, à l'issue de cette partie, notre travail débouchera sur la qualification de cette opinion du Public « radioactivé » et, nous l'espérons, la réponse à la question que nous avons déjà posée sur l'opinion publique sondée : l'opinion du Public « radioactivé » peut-elle être considérée comme la véritable opinion publique face au nucléaire que nous cherchons ?

2.3.1 La « radioactivation » : du Public réactif au Public radioactivé

2.3.1.1 Le Public « radioactivé » ?

Chez J. Dewey, « la source du Public est la perception des conséquences [des activités humaines] projetées de manière importante au-delà des personnes et des associations directement concernées par elles »¹⁷³. Ce Public forme une société destinée à régler ces problèmes, à transformer les conditions qui l'affectent et à confier à des représentants (*officials*) le soin de veiller à ce processus de régulation. C'est cette société publique, composée d'un Public et de ses représentants (le gouvernement), qui constitue un Etat. Sur ce point, J. Dewey n'oublie pas de souligner l'importance du rôle du Public en tant que propriétaire : « ce n'est que par une vigilance continue des citoyens et leur critique des fonctionnaires publics qu'un Etat peut conserver son intégrité et son utilité »¹⁷⁴. L'activité publique se situe donc à deux niveaux différents :

- celui de l'identification des problèmes publics et de la désignation des mandataires pour qu'ils réglementent les activités sociales dans le bon sens ;

¹⁷³ John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 121.

¹⁷⁴ John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 153.

- celui, éventuellement, de la critique ou du contrôle de ces mandataires lorsqu'ils ne jouent pas correctement le rôle pour lequel ils ont été désignés.

A l'instar de J. Dewey, nous pouvons définir le Public « radioactivé », nommé ainsi dans le sens où il est activé par le nucléaire, comme *l'ensemble des individus qui sont affectés indirectement par les activités relatives au nucléaire et qui ont un intérêt commun dans le contrôle de ces conséquences*. Dans la mesure où « l'essence des conséquences qui mènent un Public à exister est le fait qu'elles s'étendent au-delà de ceux qui sont directement engagés dans leur production »¹⁷⁵, les organisations ou les individus ayant un quelconque rapport (notamment financier) avec les exploitants ou le gouvernement sont par définition exclus de ce Public. Concernés directement, les riverains des centrales nucléaires sont aussi disqualifiés. Le Public « radioactivé » s'incarne de ce fait dans les associations indépendantes de tout pouvoir ou intérêt direct, dont la vocation, qu'elle soit la seule ou une parmi d'autres, est de résoudre les problèmes causés par le nucléaire. Les objectifs principaux du Public « radioactivé » devraient résider dans :

- la vérification de la pertinence et de l'authenticité des mesures ou informations gouvernementales ;
- l'expression d'opinions sur la politique nucléaire soutenue par le gouvernement et les communications associées en présentant des solutions ou alternatives (issues des résultats de leurs enquêtes) ;
- et la pression sur les décideurs pour qu'ils acceptent de mettre en œuvre des politiques ou de créer des réglementations en ligne avec leurs opinions.

Il faut une fois de plus noter que le Public, pour J. Dewey, existe au pluriel. Si un Public naît de la prise de conscience d'un problème donné qui ne le concerne pourtant pas directement, rien n'implique que ses composantes en soient nécessairement affectées de la même manière ou qu'elles partagent la même opinion sur la façon de le résoudre. En ce sens, « le Public doit exprimer une volonté commune qui n'est pas pour autant parfaitement consensuelle »¹⁷⁶ car, comme le J. Dewey dit, « les différences des opinions - au sens de différences de jugement sur la meilleure voie à suivre et la meilleure mesure politique qu'il convient d'expérimenter - existeront toujours »¹⁷⁷. De fait, nous pouvons repérer divers Publics « radioactivés » dans leurs origines, formes, tailles, compositions, objectifs et champs d'actions, etc. Nous en étudierons plusieurs actuellement actifs en France (cf. [Tableau 1] Associations françaises « radioactivées » A-F) et en Corée du Sud (cf. [Tableau 2] Associations coréennes « radioactivées » G-J). Avant de considérer

¹⁷⁵ John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 108.

¹⁷⁶ François-Xavier Inchauspé, *op. cit.*, p. 243.

¹⁷⁷ John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 305.

leurs jugements sur la question nucléaire, nous commencerons par identifier les déclencheurs de leur émergence et qualifier leurs différents profils.

2.3.1.2 Les profils hétérogènes des Publics « radioactivés »

Les Publics « radioactivés » sont les Publics qui ont une conscience du problème nucléaire et qui souhaitent le régler. Ils agissent de manières différentes avec des moyens divers mais leurs intérêt et passion convergent vers le problème causé par le nucléaire. Nous pouvons repérer trois différents principaux types de Publics « radioactivés », que nous baptiserons : (i) les *éclo-pacifistes* (A, B, C, G, H), (ii) les *alter-mixeurs énergétiques* (F, I) et (iii) les *contre-experts nucléaires* (D, E, J).

Pour le premier groupe, l'énergie nucléaire est perçue comme nuisible à la fois pour l'environnement et pour la paix. Le deuxième groupe considère que le nucléaire est inefficace pour faire face au problème de dérèglement climatique et qu'il devrait être remplacé par les énergies renouvelables. Enfin, le dernier groupe trouve son origine dans la « conscience scientifique » qu'appelle Rabelais de ses vœux lorsqu'il écrit que « science sans conscience n'est que ruine de l'âme » de Rabelais. Ils se méfient autant des autorités publiques responsables de définir et mettre en œuvre la politique nucléaire que des experts qui les soutiennent.

(i) Les écolo-pacifistes

Les écolo-pacifistes veulent vivre en harmonie avec toutes les formes de vie sur une planète plus verte. Leur moteur d'action est « le pouvoir citoyen »¹⁷⁸ qui constitue à leurs yeux le cœur de la légitimité démocratique. S'appuyant sur les mouvements de citoyens mobilisés volontairement, au travers de campagnes, pétitions et manifestations, ils s'attaquent aux causes des dégradations de l'environnement, des inégalités et des conflits dans la société. En ce sens, susceptible de passer de la production d'énergie à l'arme atomique, porteur de risques sanitaires et d'accidents catastrophiques et générateur de déchets particulièrement dangereux, le nucléaire est une vraie menace à la fois pour l'environnement et pour la paix.

Pour eux, les pouvoirs politiques et économiques ne sont pas des partenaires avec lesquels coopérer mais plutôt des cibles à surveiller et critiquer. C'est notamment le cas des écolo-pacifistes coréens du KFEM et de Green Korea United, qui, témoins du « désastre » de la croissance économique coréenne « miraculeuse » au détriment de la démocratie et de la qualité

¹⁷⁸ Greenpeace France, « Nos Missions » (<https://www.greenpeace.fr/connaitre-greenpeace/mission/>, consulté le 19/11/2017) : « Nous plaçons le pouvoir citoyen au cœur de nos campagnes en donnant une résonance au travail de toutes celles et tous ceux qui partagent notre vision, nos espoirs et notre conviction qu'un monde meilleur est possible. »

environnementale de l'habitat, sont nombreux à militer contre ce paradigme du développement. De ce fait, les écolo-pacifistes refusent les subventions d'Etat et les contributions d'entreprises. La confiance et la générosité des soutiens de la société civile sont les piliers de leur indépendance et leur permettent d'agir et de déployer des moyens efficaces en toute liberté.

L'association française le Réseau Sortir du Nucléaire occupe une place unique. Composée des « 107 groupes et associations anti-nucléaires »¹⁷⁹, exclusivement dédiée à la lutte contre le nucléaire, elle érige le mouvement citoyen comme une véritable force face aux lobbies nucléaires et tente d'organiser un réseau pour une France et un monde sans nucléaire.

(ii) Les alter-mixeurs énergétiques

La transition énergétique constitue la préoccupation essentielle des alter-mixeurs énergétiques. Le problème nucléaire s'inscrit pour eux dans celui, plus global, de l'énergie. Faces aux défis que représentent le dérèglement climatique, l'épuisement des ressources et le risque d'un accident nucléaire, ils se sont donnés pour objectif de montrer qu'un autre avenir énergétique est non seulement réalisable sur le plan technique mais aussi souhaitable pour la société. Dans cette perspective, le nucléaire est vu comme une source d'énergie dangereuse, coûteuse et constituant même une menace considérable, « quelle que soit sa contribution (réelle ou supposée), qui ne peut être justifiée par sa contribution à la lutte contre le dérèglement climatique »¹⁸⁰ et qui devrait être remplacée, au même titre que les autres énergies fossiles, par les énergies renouvelables.

Cette approche exige de leur part un niveau de connaissance si élevé en la matière que les alter-mixeurs énergétiques sont en fait des experts impliqués dans des activités professionnelles liées à l'énergie ou *a minima* des « sachants » à la suite de leurs propres recherches et enquêtes dans ce domaine. Sur la base de ces expertises, en proposant des analyses argumentées, appuyées par des chiffres et des références précises et en développant un scénario alternatif, comme NégaWatt, les alter-mixeurs énergétiques soutiennent indirectement les activités des écolo-pacifistes.

Ils s'intéressent aussi aux problèmes de la justice énergétique (notamment dans le cas de Energy Justice Actions) dans la mesure où l'accès à l'énergie, besoin vital, est marqué par une profonde inégalité entre pays riches et pauvres qui se décline à l'intérieur des pays développés entre les différentes couches de la société.

¹⁷⁹ Réseau Sortir du Nucléaire, « Listes des groupes » (<http://www.sortirdunucleaire.org/Liste-des-groupes>, consulté le 19/11 /2017).

¹⁸⁰ NégaWatt, « Nos travaux. Contexte et enjeu » (<https://negawatt.org/Contexte-et-enjeu>, consulté le 19/11 /2017).

(iii) *Les contre-experts nucléaires*

Ce groupe est particulièrement remarquable dans la mesure où ses membres sont issus du sérail des experts du domaine nucléaire. C'est un mélange de déception et de méfiance vis-à-vis des autorités publiques et d'autres de leurs confrères qui conduisent ces experts à convertir en distributeurs d'une information scientifique objective sur le nucléaire et la radioactivité. En ce sens, la priorité de ces contre-experts nucléaires réside dans la protection de la population à la fois contre le risque nucléaire lui-même et contre les autorités politiques et les scientifiques qui, selon eux, manquent de transparence et de responsabilité à son sujet.

Ainsi, en France, le Groupement des Scientifiques pour l'Information sur l'Energie Nucléaire (GSIEN) affiche-t-il depuis 1975 son ambition d'« empêcher les officiels du nucléaire de transformer l'information en propagande »¹⁸¹. En faisant référence à divers documents techniques publiés en France mais aussi à l'étranger, il publie le journal *La Gazette nucléaire* à destination de la population. La Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité (CRIIRAD) est née en mai 1986, au lendemain de la catastrophe de Tchernobyl, « à l'initiative d'un groupe de citoyens révoltés par les mensonges officiels ». Elle possède son propre laboratoire d'analyses qui travaille dans le domaine de la mesure de la radioactivité dans l'environnement.

En Corée, Sûreté et Avenir du Nucléaire, le premier (et unique à ce jour) groupe d'experts de la filière, s'organise quatre mois après l'accident de Fukushima en 2011. Composée d'une trentaine de spécialistes, cette association souligne l'importance de la sûreté nucléaire. En ne se prononçant pas, à l'instar des autres contre-experts nucléaires, « pour ou contre » le nucléaire, elle exprime clairement le motif de sa création : « si l'on ne peut parvenir à assurer la sûreté du nucléaire et obtenir la confiance des citoyens en cette sûreté, il faut abandonner le nucléaire ! »¹⁸².

¹⁸¹ Sezin Topçu, « Nucléaire : de l'engagement « savant » aux contre-expertises associatives », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 14, n°3, 2006, p. 253.

¹⁸² Lee Jung Youn, « Wölsöng'wönjön Sölkye Chönmunga, "Hanguk Wönjön Anjön Simgak" » [La sûreté des installations nucléaires coréennes n'est pas rassurante], Hankyoreh, 11 mars 2015 (<http://ecotopia.hani.co.kr/267236>, consulté le 19/11/2017).

	[Tableau 1] ASSOCIATIONS FRANCAISES "RADIOACTIVES"					
	A. Réseau Sortir du Nucléaire	B. Greenpeace France	C. Agir pour l'Environnement	D. GSIEN (Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire)	E. CRIIRAD (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité)	F. NégaWatt
Création	1997	1971 (1977)	1997	1975	1986	2001
Fait générateur	Arrêt du réacteur Superphénix	Essais nucléaires américains	Dégradation de l'environnement	Déclaration politique niant le risque nucléaire	Tchernobyl	Dérèglement climatique
Degré d'indépendance	98%	100%	90%	-	91%	66%
Vocation	Créer un rapport de force citoyen face au lobby nucléaire	Protéger l'environnement, la biodiversité et promouvoir la paix	Faire pression sur les dirigeants pour protéger l'environnement	Informé la population, contrôler les acteurs de la filière nucléaire	Contrôler la radioactivité pour protéger la population	Promouvoir la transition énergétique
Position sur le nucléaire	Sortie complète dès que possible	Sortie complète mais progressive	Sortie complète dès que possible	-	-	Sortie complète mais progressive
Actions principales	Impulser, coordonner et participer à des actions d'ampleur locale et nationale	Enquêter, analyser les scandales, proposer des solutions, informer et mobiliser les citoyens et passer à l'action	Mener des campagnes de mobilisation citoyenne, réunissant un réseau d'associations et de citoyens	Diffuser des informations scientifiques objectives sur le nucléaire	Diffuser des informations scientifiques objectives sur la radioactivité	Elaborer des modèles énergétiques alternatifs soutenables et réalistes
				Doté d'un journal : "La Gazette Nucléaire"	Doté d'un laboratoire agréé pour détecter et mesurer la radioactivité	Doté d'un institut de recherche : l'Institut NégaWatt
Composition	Citoyens	Citoyens	Citoyens	Experts scientifiques	Experts scientifiques	Experts scientifiques
Taille (nbre d'adhérents 2016)	60 000	177 000	8 064	-	6 093	1 000
Budget 2016 (€)	1 094 294 ¹⁸³	13 771 000 ¹⁸⁴	600 211 ¹⁸⁵	-	1 029 982 ¹⁸⁶	249 577 ¹⁸⁷

¹⁸³ Réseau Sortir du Nucléaire, Rapport financier, 2016.

¹⁸⁴ Greenpeace France, Rapport financier, 2016.

¹⁸⁵ Agir pour l'Environnement, Rapport financier, 2016.

¹⁸⁶ CRIIRAD, Rapport financier, 2016.

¹⁸⁷ NégaWatt, Rapport financier, 2016.

	[Tableau 2] ASSOCIATIONS COREENNES "RADIOACTIVEES"			
	G. KFEM (Korean Federation for the Environmental Movement)	H. Green Korea United	L. Energy Justice Actions	J. Sûreté et Avenir du Nucléaire
Création	1993	1991	2010	2011
Fait générateur	Dégradation de l'environnement	Dégradation de l'environnement	Dégradation de l'environnement	Fukushima
Degré d'indépendance	100%	100%	100%	100%
Vocation	Protéger la planète, assurer la paix sur la péninsule coréenne, construire une société écologique démocratique	Refuser le paradigme de la croissance, protéger la planète et construire une civilisation alternative verte	Promouvoir la justesse et la justice de l'énergie	Assurer la sûreté du nucléaire
Position sur le nucléaire	Sortie complète dès que possible	Sortie complète dès que possible	Sortie complète dès que possible	-
Actions principales	Informer et mobiliser les citoyens, surveiller, faire pression sur les pouvoirs politiques et économiques	Surveiller les politiques, proposer des alternatives, informer, sensibiliser les citoyens et promouvoir les pratiques écologiques	Surveiller et analyser les politiques énergétiques et proposer des solutions alternatives	Diffuser des informations scientifiques objectives sur le nucléaire, communiquer avec tous les acteurs de la filière
	Doté de deux instituts de recherche, d'un centre juridique et d'une revue : « Une Façon de Vivre Ensemble »	Doté d'un institut de recherche, d'un centre juridique et d'une maison d'édition : « Les Beaux Petits »	Doté d'une revue mensuelle : « La Sortie du Nucléaire » (co-éditeur)	
Composition	Citoyens	Citoyens	Citoyens	Experts scientifiques
Taille (nbre d'adhérents 2016)	80 000	15 000	27 526	-
Budget 2016 (₩)	1 475 063 175 (siège) ¹⁸⁸	1 992 368 351 ¹⁸⁹	163 703 256 ¹⁹⁰	-

2.3.2 L'opinion des Publics « radioactivés » sur le nucléaire

Les Publics « radioactivés », dont nous avons décrit les profils plus haut, ayant différents points de vue plus ou moins enchevêtrés, expriment de manières diverses (campagnes, pétitions, manifestations, publications de journaux ou d'études, etc.) leurs opinions sur le nucléaire. Leur fonction essentielle consiste à vérifier la pertinence des mesures gouvernementales pour résoudre les problèmes nucléaires. Nés de la perception d'une situation problématique relative au

¹⁸⁸ KFEM, *Chaejông Pogosô* [Rapport financier], 2016.

¹⁸⁹ Green Korea United, *Chaejông Pogosô* [Rapport financier], 2016.

¹⁹⁰ Energy Justice Actions, *Chaejông Pogosô* [Rapport financier], 2016.

nucléaire, ces Publics « radioactivés », jusqu'alors passifs, peuvent développer une capacité d'influence sur cette situation grâce à l'enquête. « Pour être politiquement actif »¹⁹¹ et pour que leur action soit politiquement opératoire, ils s'instruisent sur cette énergie (l'impact environnemental et sanitaire, le risque d'accident, les coûts d'investissement et d'exploitation etc.) et ils diffusent les résultats de leur enquête. Ce faisant, ils font entendre leurs voix et tentent d'éveiller les autres.

Il est à noter que la réussite d'une enquête ne signifie pas pour autant la production d'un consensus parfait entre ces Publics. Une enquête « a pour but de faire émerger un accord entre des perspectives, des visées, des existences différentes ». De même que la pluralité se situe au cœur du Public deweyen, elle constitue un fondement de l'enquête. Ainsi, « la volonté du Public » n'est pas un « prédicat » mais un « résultat » puisqu'on ne peut la supposer. Elle varie forcément d'un Public à l'autre. L'activité est un processus : ce « Public est toujours en train de se faire »¹⁹² et leur opinion aussi.

2.3.2.1 La sûreté du nucléaire est hors de notre portée

Les Publics « radioactivés » sont unanimes face à la question des dangers du nucléaire. La liste des dangers du nucléaire qu'ils égrènent est aussi longue que terrifiante. D'abord, les centrales nucléaires peuvent être victimes d'accidents. Fukushima, Tchernobyl ou encore Three Mile Island sont autant d'exemples catastrophiques d'accidents nucléaires qui ont eu lieu. Ce risque d'accident est aujourd'hui renforcé par le vieillissement des réacteurs nucléaires installés il y a plusieurs décennies, sans empêcher pour autant les autorités publiques de prolonger leur durée de vie, à plusieurs reprises même dans certains cas. Contrairement à l'avis de l'Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN), selon le GSIEN, « la cuve de l'EPR » de Flamanville n'est pas suffisamment sûre¹⁹³. De plus, les deux tremblements de terre qui ont eu lieu récemment en Corée du Sud remettent en cause la résistance réelle des installations nucléaires et aggravent la préoccupation de la population.

Ces réacteurs sont également susceptibles d'être de plus en plus exposés au risque d'actes malveillants. Le Réseau Sortir du Nucléaire s'interroge : « Qui peut prétendre protéger ces réacteurs de la menace d'un attentat terroriste ? »¹⁹⁴ Greenpeace aussi indique les problèmes de

¹⁹¹ Joëlle Zask, « Le public... », *op.cit.*, p. 179.

¹⁹² François-Xavier Inchauspé, *op. cit.*, p. 233.

¹⁹³ GSIEN, « La Cuve de l'EPR « présente la garantie, avec une raisonnable assurance, de l'absence de défauts inacceptables », formule percutante présentée le 26 juin et acceptée par 29 experts sur 31 pour présenter un avis favorable qui est irrecevable », *La Gazette Nucléaire*, n°285, 2017, p. 1.

¹⁹⁴ Réseau Sortir du Nucléaire, « Nucléaire : comment en sortir ? Etude sur des sorties du nucléaire en 5 ou 10 ans », 2007, p. 4.

certaines centrales : « il serait possible que des individus mal intentionnés s'emparent de combustibles nucléaires »¹⁹⁵. Il est vrai que, pour fabriquer une bombe atomique, il suffirait de quelques kilos de plutonium issus de plusieurs centrales nucléaires. Selon ces Publics, la frontière entre nucléaires civil et militaire est en fait une illusion et, ainsi, la technologie nucléaire, en conduisant à la prolifération des armes nucléaires, détruit tout espoir de paix.

Aussi, les produits chimiques rejetés par les réacteurs dégradent continuellement l'environnement et menacent la santé, notamment celle des habitants vivant à proximité des centrales. Dans le cas de la France, qui recycle une partie des combustibles usés, le nucléaire implique la circulation de convois de matières rejetant des substances hautement radioactives dans les eaux, l'air et les sols. De plus, selon la CRIIRAD, « la France choisit les niveaux de risque les plus élevés possibles pour la gestion des urgences radiologiques et de leurs conséquences », dans la mesure où les autorités françaises ont retenu la limite supérieure, en d'autres termes la plus tolérante, de l'intervalle défini par la directive sur la base des recommandations de la Commission Internationale de Protection Radiologique (CIPR) : 100 mSv pour la phase d'urgence et 20 mSv pour les 12 mois suivants¹⁹⁶.

Enfin, l'industrie nucléaire produit chaque année des milliers de tonnes de déchets hautement radioactifs ; « ce legs assassin aux générations futures est irresponsable »¹⁹⁷, selon le Réseau Sortir du Nucléaire. Les polémiques autour du traitement de ces déchets, initiées il y a plusieurs décennies, provoquent des conflits sociaux dans tous les pays qui ont des centrales nucléaires et n'apportent pas de solution. Le KFEM souligne que, « pour ne plus produire des déchets radioactifs dont personne ne sait quoi faire, il faut arrêter tout de suite les centrales nucléaires »¹⁹⁸.

Le Réseau Sortir du Nucléaire se pose également la question suivante : « à tout moment, un accident nucléaire pourrait dévaster irréversiblement notre pays : est-ce acceptable ? ». Agir pour l'Environnement affirme que le nucléaire est « trop complexe pour être maîtrisé, trop coûteux, présentant des conséquences irréversibles sur le vivant ». Le KFEM prévient que « les accidents nucléaires ont eu lieu tous les 10 ans ces dernières années »¹⁹⁹. Energy Justice Actions, pour sa

¹⁹⁵ Greenpeace France, « Sortir du nucléaire. Problématique » (<https://www.greenpeace.fr/sortir-du-nucleaire/>, consulté le 20/11/2017).

¹⁹⁶ CRIIRAD, « La France choisit les niveaux de risque les plus élevés possibles pour la gestion des urgences radiologiques et de leurs conséquences », communiqué de presse du 27 septembre 2016 (<http://sortirdunucleaire.org/Grand-carenage-la-Cour-des-Comptes-pointe-l-46357>, consulté le 20/11/2017).

¹⁹⁷ Réseau Sortir du Nucléaire, « Nucléaire... », *op. cit.*, p. 4.

¹⁹⁸ KFEM, « Haekp'yegimul Ottökhe Hal kös-inga? » [Comment régler le problème de déchets nucléaires ?], 2016, (<http://kfem.or.kr/?p=167787>, consulté le 20/11/2017).

¹⁹⁹ KFEM, « Wönjaryök Palchönso-ga 10nyön-mada P'okpalhandamyön? » [Et si des centrales nucléaires explosaient tous les dix ans ?], 2016, (<http://kfem.or.kr/?p=102713>, consulté le 20/11/2017).

part, en vient à clamer que « l'accident nucléaire étant imprévisible », susceptible de se produire à la moindre erreur d'un travailleur, suite à une transgression du règlement interne des centrales, à l'issue d'un désastre naturel anormal ou de nombreuses autres milliers raisons inattendues, « la sûreté du nucléaire est hors de notre portée ! »²⁰⁰

2.3.2.2 Une méfiance égale vis-à-vis des autorités publiques et des experts

Dans la mesure où le nucléaire est une énergie qui comporte de nombreux risques, il est essentiel d'en faire l'usage dans la plus grande sécurité en mobilisant l'ensemble des connaissances et compétences de tous les acteurs intervenant dans ce domaine : les autorités publiques, les exploitants et les experts scientifiques. Cependant, aux yeux des Publics « radioactivés », aucun de ces intervenants n'est fiable ni compétent. Pour eux, ces acteurs forment une sorte de « cartel » défendant ses propres intérêts et ce sont ce « lobby nucléaire » (en France) et cette « mafia nucléaire » (en Corée du Sud) qui prennent le contrôle du domaine nucléaire. C'est la raison pour laquelle le Réseau Sortir du nucléaire « travaille quotidiennement à créer en France un véritable rapport de force citoyen, pacifique et déterminé face à un puissant lobby nucléaire »²⁰¹.

Comment en est-on arrivé là ? Pour les Publics « radioactivés » français, le « mensonge radioactif »²⁰² lors de l'accident de Tchernobyl constitue un cas typique. En fait, trois jours après l'explosion de la centrale ukrainienne en 1986, un communiqué des autorités françaises assurait que « la France qui, située à l'extrémité occidentale du péripole du nuage radioactif, n'avait subi qu'une contamination insignifiante, d'ailleurs de courte durée »²⁰³. Les nombreux doutes et critiques qui se sont élevés à la suite de cette annonce subsistent encore aujourd'hui. Le Réseau Sortir du Nucléaire affirme que « ce qu'on sait moins, c'est que les autorités ont tout fait pour cacher les dangers sanitaires aux Français. C'est l'histoire d'un mensonge d'Etat. » Et c'est ce « mensonge d'Etat » qui donné naissance à la CRIIRAD²⁰⁴.

En Corée du Sud, le scandale de l'exploitant nucléaire de KHNP (Korea Hydro & Nuclear Power) dévoilant de corruption trente et un employés de KHNP (dont quatre dirigeants) ainsi qu'un lobbyiste de l'industrie en avril 2012 a marqué d'une grande cicatrice la confiance de la population vis-à-vis de l'exploitant national et des pouvoirs publics. Ainsi, parmi les cinq raisons

²⁰⁰ Energy Justice Actions, « Haek-ün Haengbokhan Enōji-inga? » [Le nucléaire est une énergie de bonheur ?], 2005, p. 9, (http://energyjustice.kr/zbxe/index.php?mid=press&ckattempt=1&document_srl=56361, consulté le 20/11/2017).

²⁰¹ Réseau Sortir du Nucléaire, « Nos missions » (<http://sortirdunucleaire.org/Nos-missions>, consulté le 21/11/2017).

²⁰² Comme le titrait le journal *Libération* du 12 mai 1986.

²⁰³ Extrait de la déclaration de l'Académie des Sciences du 2 juin 1986, cité par Raymond Latarjet, dans « Sur l'accident nucléaire de Tchernobyl », *Politique étrangère*, n°3, p. 669.

²⁰⁴ CRIIRAD, « L'association » (<http://www.criirad.org/association/association.html>, consulté le 22/11/2017) : « La CRIIRAD – Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité – est née en mai 1986, au lendemain de la catastrophe de Tchernobyl, à l'initiative d'un groupe de citoyens révoltés par les mensonges officiels. »

qui conduisent le président de Sûreté et Avenir du Nucléaire à conclure à une grave insuffisance de sûreté des centrales nucléaires en Corée, trois concernent un défaut de confiance dans les acteurs responsables de la filière : la « mafia nucléaire », les affaires de corruption non résolue dans le domaine ; le dysfonctionnement de supervision²⁰⁵. Aussi, en fustigeant le gouvernement pour avoir laissé s'écouler cinq jours avant de notifier une fuite de radiations de la centrale nucléaire Yeonggwang en 2003, le KFEM juge que « lorsque l'accident se produit, il est souvent urgent de dissimuler ce problème »²⁰⁶.

En outre, d'après le GSIEN et la CRIIRAD, les acteurs principaux de la filière sont non seulement malhonnêtes mais aussi incompetents. Concernant les seuils d'exposition aux rayonnements ionisants, la CRIIRAD dénonce que « la décision de fixer des niveaux de référence aussi élevés n'arrive pas par hasard. Elle est le fruit de 20 ans d'efforts du lobby nucléaire, plus précisément du lobby nucléaire français, via son cheval de Troie, le CEPN [EDF, AREVA, le CEA, et l'IRSN] » et elle en conclut sans ménagement que le gouvernement a choisi de « protéger l'industrie nucléaire plutôt que la population »²⁰⁷. De même, le GSIEN attaque durement les mesures prises par AREVA au sujet de la sécurité du couvercle et du fond de cuve de l'EPR : « à ce jour Areva fait vérifier quoi ? les calculs ? », « le nucléaire va-t-il périr à cause de firmes incompetentes »²⁰⁸.

2.3.2.3 Résultat : les Publics « radioactivés » français et coréens veulent sortir du nucléaire

Pour les Publics « radioactivés », les acteurs dans le domaine du nucléaire n'inspirent pas confiance et ne démontrent pas non plus leurs capacités techniques. Ils ne sont pas des experts administratifs, techniques ou scientifiques auxquels la population peut confier l'exploitation et la gestion du nucléaire : ils doivent être soumis à la même surveillance que leurs installations. Les Publics « radioactivés » font porter leur voix jusqu'au sein de la population : « le nucléaire est toujours dangereux. En niant cette réalité, l'État et les industriels de la filière nucléaire se

²⁰⁵ Bulgyo Focus, « Wŏnjŏnmap'iaga Wŏnjŏn Chwajiuji... Sago Si Taeŭngch'aek Opta! » [La mafia nucléaire prend le contrôle du nucléaire coréen !], 29 juin 2014 (<http://www.bulgyofocus.net/news/articleView.html?idxno=70640>, consulté le 22/11/2017).

²⁰⁶ KFEM, « Yŏnggwang'wŏnjŏn Tto Pangsanŭng Yuch'ulsago - Sago Alkodo It'ulkan Kadong Kanghaeng » [La centrale nucléaire Yeonggwang, n°5 a opéré deux jours après une fuite de rayonnement], 30 décembre 2003 (<http://kfem.or.kr/?p=76807>, consulté le 22/11/2017).

²⁰⁷ CRIIRAD, *op. cit.*, p. 2.

²⁰⁸ GSIEN, *op. cit.*, p. 2.

montrent irresponsables »²⁰⁹. Ils se détournent, par conséquent, de cette énergie de nature dangereuse et gérée par les intervenants irresponsables et, en ce sens, dangereux eux-mêmes.

Les Publics « radioactivés » tentent de montrer comment un avenir sans nucléaire serait accessible. Pour eux, « sortir du nucléaire » est à la fois ce que l'on *doit* et quelque chose que l'on *peut* réaliser. C'est pour cette raison qu'ils mettent en avant l'élaboration de scénarios énergétiques qui tracent la voie d'un avenir énergétique souhaitable et soutenable. Ainsi, en soulignant que cette vision de l'avenir énergétique « n'est pas un scénario de science-fiction »²¹⁰, Négawatt présente un projet fondé sur trois principes fondamentaux : diminuer la quantité d'énergie consommé, augmenter l'efficacité énergétique et privilégier les énergies renouvelables. Bien entendu, dans ce scénario, aucun des 58 réacteurs actuellement en activité n'est prolongé au-delà d'une durée de fonctionnement de 40 années et le réacteur EPR, qui présente de graves problèmes de sûreté et dont le coût ne cesse d'augmenter, n'est pas mis en service.

Au printemps 2017 en Corée du Sud, les Publics « radioactivés » ont publié « une feuille de route de la société civile pour la sortie du nucléaire et de la transition énergétique »²¹¹. Elle a notamment pour but d'inciter les décideurs à intégrer ces impératifs dans les politiques énergétiques. En mettant en avant les deux objectifs, « une énergie sans préoccupation » et « une transition énergétique intelligente », cette feuille de route présente dix propositions de court terme et cinq de moyen et long termes parmi lesquelles deux concernent directement la sortie du nucléaire (interdire la construction de nouvelles centrales nucléaires, promouvoir les énergies renouvelables), trois visent à renforcer la sûreté du nucléaire (réformer la Commission de sûreté nucléaire, réexaminer la sécurité de APR1400²¹², réformer le système de prévention de la radioactivité et de la sécurité des riverains).

2.3.2.4 Un débat tranché : seulement des arguments contre !

Les Publics « radioactivés » français et coréens souhaitent tous les deux que leur pays renonce à cette énergie insoutenable. De nombreuses raisons sont affichées par ces deux Publics pour démontrer la nécessité d'une résolution qui, comme nous l'avons vu, est pour eux non seulement impérative mais aussi tout à fait réalisable. Les Publics « radioactivés » tentent d'abord de faire tomber les « deux idées reçues » fréquemment avancées dans le discours pronucléaire, y compris

²⁰⁹ Greenpeace France, « Sortir du nucléaire... », *op. cit.* (<https://www.greenpeace.fr/sortir-du-nucleaire/>, consulté le 22/11/2017).

²¹⁰ Négawatt, « Scénario négaWatt 2017-2050 : Réussir la transition énergétique en France », 2016, p.2.

²¹¹ Energy Justice Actions, Association No Nukes Catholic, « T'alhaek mit Enōji Chōnhwan Siminsahoe Rodūmaep Yōngut'im, T'alhaek mit Enōji Chōnhwan Siminsahoe Rodūmaep » [Une feuille de route de la société civile pour la sortie du nucléaire et la transition énergétique], 23 avril 2017, 59 p.

²¹² Acronyme pour « Advanced Pressurized water nuclear Reactor » (réacteur développé par Korea Electric Power Corporation (KEPCO)).

ceux des pouvoirs publics et des exploitants de l'énergie nucléaire. La première concerne le prix du nucléaire : le nucléaire, dont le coût de production de l'électricité est le plus bas, est une énergie compétitive et, semblerait-il, en ce motif, raisonnable ; la seconde insiste sur le fait que le nucléaire qui n'émet presque pas de CO2 permettrait de lutter efficacement contre le dérèglement climatique.

D'une part, selon les Publics « radioactivés », le coût du nucléaire est largement sous-estimé. Ils soulignent que si l'on additionne le coût de la gestion des déchets, du démantèlement des installations, de l'extraction et de l'importation de l'uranium, du retraitement, du risque d'accidents nucléaires, des impacts sur la santé, des investissements, de la recherche, etc. il n'y a rien d'évident dans le fait de penser que le nucléaire serait réellement compétitif. De plus, comme le Réseau Sortir de Nucléaire le remarque, « les deux tiers des réacteurs français ont déjà dépassé trente ans de fonctionnement et le vieillissement des réacteurs ne sera pas résolu par des opérations de rafistolage, si coûteuses soient-elles »²¹³. Dans un rapport d'analyse du coût nucléaire, Greenpeace constate que : « le coût courant économique de l'électricité produite par chaque réacteur rénové à un niveau de sûreté approchant des exigences de l'EPR atteindrait 133 €/MWh »²¹⁴. Et ce coût, selon eux, dépasserait les coûts futurs de production des principales énergies renouvelables électriques. NégaWatt, pour sa part, affirme que son scénario permettrait d'« économiser près de 400 milliards d'euros par rapport à un scénario de maintien des politiques actuelles (scénario tendanciel) »²¹⁵. Il faut noter que ces économies proviennent notamment de la forte baisse des importations d'énergies fossiles, y compris l'uranium, que la France comme la Corée importent à 100% pour faire tourner leurs réacteurs. En ce sens, le nucléaire ne contribue pas non plus à l'indépendance énergétique des deux pays.

D'autre part, « loin des caricatures véhiculées par certains observateurs », la consommation d'électricité a tendance à diminuer et l'investissement dans les énergies renouvelables augmente rapidement. Ce constat permet de prévoir, selon NégaWatt, que « des fermetures des réacteurs sans entraîner ni renoncement sur les objectifs climatiques ni chaos économique seraient possibles »²¹⁶. Aussi, le KFEM démontre que, si l'on recalcule la prévision actuelle de la demande en énergie, « exagérément » par le gouvernement, en mettant en œuvre une politique

²¹³ Réseau Sortir du Nucléaire, « *Grand carénage : la Cour des Comptes pointe l'aveuglement d'EDF* », communiqué de presse du 10 février 2016, (<http://sortirdunucleaire.org/Grand-carenage-la-Cour-des-Comptes-pointe-l-46357>), consulté le 24/11/2017).

²¹⁴ Greenpeace, « Le coût de production futur du nucléaire exploité au-delà de 40 ans », 2014, p. 4.

²¹⁵ NégaWatt, « Scénario négaWatt 2017-2050... », *op. cit.*, p. 9, (<https://negawatt.org/Scenario-negaWatt-2017-2050>), consulté le 23/11/2017).

²¹⁶ NégaWatt, « Fermer 17 réacteurs nucléaires : une absurdité ? » (<http://decrypterlenergie.org/fermer-17-reacteurs-nucleaires-une-absurdite>), consulté le 25/11/2017).

ambitieuse de gestion de la demande d'énergie et en mettant l'accent sur le développement des énergies renouvelables, « il est possible de fournir de l'électricité d'une manière stable sans aucune nouvelle centrale [la construction de dix centrales nucléaires et huit thermiques est planifiée] » avec les « vieilles centrales nucléaires et thermiques actuellement en fonction »²¹⁷ sans prolongement de leur durée de vie initialement prévue.

La réduction des émissions de CO₂ est également aujourd'hui au cœur des enjeux liés au changement climatique. Or le nucléaire, pour le moins « en phase de production, ne produit pas de CO₂ »²¹⁸. Cependant « le recours au nucléaire ne nous protégera pas des dérèglements climatiques ». Selon NégaWatt, la contribution du nucléaire à la réduction des émissions de CO₂ est jusqu'à présent faible : « l'augmentation des émissions annuelles de CO₂ liées à l'énergie entre 1950 et aujourd'hui est vingt fois plus importante que les émissions annuelles évitées grâce au nucléaire »²¹⁹. Le Réseau Sortir du Nucléaire ironise sur le fait que « la France a beau posséder le nombre le plus élevé au monde de réacteurs nucléaires par habitant, sa consommation d'énergie reste dépendante des énergies fossiles à près de 75% »²²⁰. En citant une étude scientifique concluant qu'« il est peu probable que le nucléaire apporte une contribution majeure à l'atténuation du changement climatique »²²¹, le KFEM relance la question suivante : « le nucléaire est-il réellement une alternative contre le dérèglement climatique ? »²²² : bien sûr, pour les auteurs, la réponse est « non ».

Enfin, les Publics « radioactivés » définissent le nucléaire comme une énergie non démocratique : le nucléaire a été en effet imposé en France et en Corée du Sud sans aucun débat. Ce domaine, dont les informations sont assez difficiles d'accès et souvent cachées et voire manipulées, reste opaque et secret. Les décisions autour du nucléaire sont prises, avant ou même sans débat public, par des pouvoirs politiques avec des experts de la filière et la politique énergétique est soumise au lobby ou à la « mafia » nucléaires. En demandant « qui décide de la politique énergétique ? » et

²¹⁷ KFEM, « 8ch'a Chölylyöksugüpkibongyehoek Chunbi-singyuwönjön, Cökt'an ch'wiso, Nohuwönjön, Sökt'anp'yejihaedo Chölylyöksugüpkänüng » [Il est possible de fournir de l'électricité sans nouvelles centrales nucléaires et thermiques et des vieilles centrales nucléaires et thermiques actuellement en fonction], communiqué de presse du 16 janvier 2017 (<http://kfem.or.kr/?p=172411>, consulté le 25/11/2017).

²¹⁸ EDF, « Le nucléaire, une énergie faiblement émettrice de CO₂ », (<https://www.edf.fr/groupe-edf/producteur-industriel/nucleaire/atouts/emissions-de-co-sub-2-sub>, consulté le 24/11/2017).

²¹⁹ NégaWatt, « Le nucléaire est-il nécessaire à la lutte contre le dérèglement climatique ? » (<http://decrypterlenergie.org/le-nucleaire-est-il-necessaire-a-la-lutte-contre-le-dereglement-climatique>, consulté le 23/11/2017).

²²⁰ Réseau Sortir du Nucléaire, « Nucléaire... », *op.cit.*, 2007, p. 5.

²²¹ Sharon Squassoni, « The Incredible Shrinking Nuclear Offset to Climate Change », *Bulletin of the Atomic Scientists*, 4 janvier 2017 (<http://pulitzercenter.org/reporting/incredible-shrinking-nuclear-offset-climate-change>, consulté le 20/11/2017).

²²² KFEM, « Haekpalchön-i Kihubyönhwa-üi Taean-irago? » [Le nucléaire est un outil pour lutter contre le changement climatique ?] (<http://kfem.or.kr/?p=184887>, consulté le 23/11/2017).

en réclamant l'organisation d'un vrai débat démocratique sur le sujet, ces Publics jugent que « le nucléaire fait mauvais ménage avec la démocratie »²²³.

2.3.2.5 L'énergie nucléaire n'est pas une énergie d'avenir

Dangereux, coûteux et non démocratique pour les Publics « radioactivés », le nucléaire est une énergie à rejeter et à abandonner, soit dès que possible soit progressivement. Dans l'avenir que les Publics « radioactivés » projettent, la place du nucléaire sera occupée par les énergies solaire et éolienne. Tous les scénarios élaborés par ces Publics convergent vers un mix énergétique uniquement composé d'énergies renouvelables. Leurs points de vue sur les principales mesures pour y parvenir se rejoignent : l'accélération du développement des énergies renouvelables, la généralisation d'une culture de sobriété énergétique, la mise en œuvre de plans de meilleurs rendements énergétique, l'accroissement des solutions de financement des projets, etc.

Ainsi, selon le « Scénario NégaWatt 2017-2050 »²²⁴, auquel le Réseau Sortir du Nucléaire apporte son soutien, le « 100 % renouvelables » est rendu possible grâce à une division par 3 d'ici 2050 de la consommation d'énergie primaire et à une multiplication par 3,5 de la production d'énergies renouvelables ; en 2035, le dernier réacteur nucléaire sera fermé ; en 2050, pétrole, gaz fossile et charbon disparaîtraient du paysage. Aussi, selon « le scénario de l'électricité d'avenir »²²⁵ élaboré par KFEM, la part du nucléaire (31,2% en 2015) diminuerait mécaniquement : avec les fermetures des centrales nucléaires arrivant en fin de vie, la Corée du Sud n'utiliserait, en 2042, plus ses réacteurs pour produire de l'électricité et le solaire ainsi que l'éolien occuperaient alors plus de 90% de la part de production électrique coréenne en 2050.

Remarquons, une fois encore, que pour les Publics « radioactivés », cette transition est tout à fait réalisable et soutenable. Sous cet angle, sortir du nucléaire n'est pas seulement un impératif pour toutes les critiques qui lui ont déjà été adressées précédemment mais aussi parce que son existence, son poids dans le mix énergétique et les enjeux politico-économiques qui lui sont associés verrouillent aujourd'hui le développement des solutions alternatives et des énergies renouvelables en particulier. Les efforts consacrés à défendre le nucléaire peuvent ainsi être considérés comme autant de temps perdu et de moyens de se détourner de la recherche et du développement de solutions d'avenir. A ce titre, il faut considérer la sortie du nucléaire comme un indispensable moteur de la transition énergétique.

²²³ Réseau Sortir du Nucléaire, « Nucléaire... », *loc.cit.*

²²⁴ NégaWatt, « Scénario négaWatt 2017-2050... », *op. cit.*, p. 8.

²²⁵ KFEM, « Chaesaeng'enōji-ro Modūn Chōllyōg-ūl: Miraejōllyōk Sinario » [L'électricité produite entièrement par les énergies renouvelables : Scénario pour la production de l'électricité du futur], (<http://kfem.or.kr/?p=182953>, consulté le 26/11/2017).

2.3.3 L'opinion du Public « radioactivé » versus l'opinion « sondée »

2.3.3.1 Quelles différences existe-t-il entre les deux opinions ?

Les Publics « radioactivés » considèrent d'abord que le nucléaire est une énergie dangereuse. Ce dernier induit des risques d'accident majeurs et d'impact dramatiques sur l'environnement et la santé. Pour ces Publics, les autorités publiques qui se chargent de la sûreté nucléaire ne sont pas fiables et seraient même incompetents voire malhonnêtes. Ils réclament la sortie du nucléaire, en faveur de laquelle ils avancent une longue liste d'arguments : le nucléaire dont le prix est souvent sous-estimé est réellement coûteux ; avec 100% de son combustible importé, le nucléaire ne garantit pas l'indépendance énergétique ; bien que le nucléaire ne produise aucune émission de CO₂ il ne constitue pas une solution efficace au réchauffement climatique ; il est non démocratique dans la mesure où les décisions sont prises sans débat public ; il empêche le développement des énergies alternatives... Dans les scénarios énergétiques qu'ils ont élaborés, les Publics « radioactivés » considèrent que les énergies renouvelables sont parfaitement en capacité de se substituer à l'énergie nucléaire.

Nous pouvons identifier cinq différences principales entre ces opinions « radioactivées » et les opinions publiques sondagères :

- (1) si les sondages disent que plus de la moitié des Français et des Coréens ont confiance en la sûreté de leurs centrales, la préoccupation des Publics de la sûreté nucléaire est plus grave : ces Publics insistent unanimement sur le fait que le nucléaire est dangereux ;
- (2) à la différence des sondages qui concluent que les experts sont perçus de manière plutôt favorable, notamment en France, les Publics montrent au contraire une grande méfiance : les experts dans ce domaine ne seraient selon eux ni fiables ni compétents ;
- (3) ces Publics (à l'exception des Publics scientifiques qui ne se prononcent pas) prônent tous la sortie du nucléaire tandis que les sondages donnent des résultats selon lesquels tout au plus 54% des Français et 33% des Coréens veulent sortir leurs pays du nucléaire ;
- (4) les arguments des Publics en faveur de la sortie du nucléaire, accompagnés de scénarios énergétique alternatifs, apparaissent beaucoup plus construits et riches que ceux que les sondages véhiculent ; les sondages énumèrent plusieurs raisons pour et contre sans explication précise ;

- (5) si Publics et sondages convergent vers la vision d'un avenir mu par les énergies renouvelables, les Publics considèrent la sortie du nucléaire comme absolument réalisable et impérative alors que les sondages la présentent comme un souhait sans réelle conviction ou de la nature quelque peu utopique.

Les opinions sondées, généralement composées d'une quantité bien plus importante d'individus qui n'ont pas réfléchi ou sans véritable avis sur le problème du nucléaire, expriment dans l'ensemble des opinions à la fois moins intenses, moins extrêmes et plus hésitantes : « la substitution du nucléaire, jugée plus ou moins dangereux par certains, par les énergies renouvelables serait désirable mais... » En revanche, les opinions du Public « radioactivé » dont les coûts d'expression sont pris en charge soit par eux-mêmes soit par leurs soutiens, dont les émetteurs sont des individus prêts à investir la quantité de temps et d'efforts requise pour s'organiser et à faire connaître ce problème, apparaissent bien plus résolues et convaincues : « le nucléaire est une énergie trop risquée qui doit être remplacée dès que possible par d'autres énergies plus soutenables, à savoir les énergies renouvelables ! »

2.3.3.2 Est-ce bien cette opinion du Public que nous cherchons ?

L'opinion du Public « radioactivé » représente-t-elle la volonté de la population face à la question du nucléaire ? Peut-elle à ce titre être qualifiée de « véritable » opinion publique ? Pour répondre à ces questions, revenons au chapitre précédent dans lequel nous avons examiné la nature de l'opinion sondagière en nous posant les questions suivantes : l'opinion sondée est-elle (i) une opinion *consciente et informée* ? ; (ii) une opinion *concertée* ? ; (iii) une opinion *organisée* ? ; (iv) une opinion *spontanée et neutre* ? ; et enfin (v) est-elle *une véritable opinion publique* ? Ces questions nous ont amené à la conclusion que l'opinion publique présentée par les sondages n'était guère capable de refléter une volonté de la population et, en ce sens, ne pouvait être considérée comme une véritable opinion publique.

A présent, avec ces mêmes questions, tentons de vérifier si l'opinion du Public « radioactivé » peut être validée comme opinion représentative de l'intérêt commun et si, de ce fait, cette opinion est digne d'être adoubée en tant que pouvoir légitime.

Le concept du Public de J. Dewey nous permet en fait de répondre d'emblée aux deux premières questions. Selon J. Dewey, les Publics étant dispersés et chaotiques, il faut qu'ils parviennent à cerner les causes de leur détresse et l'intérêt de faire évoluer la réglementation. C'est ainsi qu'ils émergent. Bien qu'à ce stade cette opinion du Public sur les problèmes de société ne soit pas encore une opinion éclairée, elle est déjà une « opinion informée dès lors qu'il est conscient du

problème en question. Puis, c'est grâce à « la liberté d'enquête et la large diffusion de ses résultats » que ce Public devient éclairé et forme des jugements²²⁶. En définissant le Public « radioactivé » à la manière de J. Dewey et en sélectionnant pour l'incarner dix associations qui communiquent activement leurs positions sur le nucléaire, l'opinion du Public « radioactivé » que nous avons présentée précédemment est alors par définition une opinion informée et concertée.

En ce qui concerne les points (iv) et (v), il sera suffisant de rappeler notre parcours sur le deuxième chemin. Notre sélection de dix associations « radioactivées » s'est appuyée sur deux critères : leur indépendance et l'objectif (ou la vocation) de leurs activités. Organisées et mobilisées volontairement afin d'exprimer leurs opinions sur le nucléaire, ces dix associations sont à la fois indépendantes de tout pouvoir et focalisées sur la mise en œuvre d'une réglementation inspirée de leurs opinions pour résoudre le problème du nucléaire. En ce sens, l'opinion du Public « radioactivé » collectée et présentée dans le présent mémoire est une opinion organisée spontanément et librement.

Nous sommes presque parvenu à la destination que nous avons visée. Nous constatons que l'adoption du concept de Public nous permet de sortir de l'impasse du premier chemin et des sondages pour prendre une meilleure direction :

- l'opinion du Public, émergée de la perception d'un problème, formée et éclairée au travers des enquêtes et des analyses sur la situation problématique qui le concerne indirectement, est « rationnelle et instruite » ;
- publiée et affichée ouvertement auprès de la population et des autorités politiques et économiques, proposant par ailleurs ainsi un débat public sur le sujet, l'opinion du Public est toujours liée aux notions de « communication, délibération et concertation » ;
- ses détenteurs pourraient être organisés et mobilisés volontairement pour exprimer, faire entendre leurs jugements politiques et ainsi faire pression sur les décideurs ; cette opinion serait une opinion « organisée et groupée » ;
- afin d'être indépendante de toute influence, en refusant les soutiens ou contributions de la part des pouvoirs politiques et économiques, cette opinion garderait « sa spontanéité et sa neutralité ».
- enfin, nous pourrions valider l'opinion du Public informée, concertée, organisée et spontanée comme la véritable opinion publique que nous recherchons : ce serait, tout au moins davantage, la voix et la volonté du peuple qui est (et devrait être) l'ultime pouvoir avant l'Etat lui-même.

²²⁶ Joëlle Zask, « Le public... » *op.cit.*, p. 185.

2.3.3.3 Une question résiduelle cependant...

Notre travail montre que l'opinion sans relief rapportée par les sondages contraste nettement avec celle du Public, résolument plus construite et solide. Pourtant, tout aussi nettement plus représentée quantitativement, c'est bien la première qui semble la plus susceptible d'exercer un pouvoir d'influence sur les acteurs politiques et économiques. Aujourd'hui en effet, « résultats de sondage » et « opinion publique » sont des expressions souvent utilisées de façon synonyme dans la presse et dans le monde politique. Tant que les sondages prétendent offrir une connaissance fiable et scientifiquement élaborée des désirs, des craintes et des croyances de la population et donner ainsi un visage concret de la volonté populaire, ils apparaîtront comme un outil séduisant notamment dans la vie politique.

Cependant, bien que les sondages visent à considérer l'ensemble de la population, ils ne sont pas, comme nous l'avons vu, en réelle capacité de refléter et véhiculer la volonté du grand public en tant que telle. De plus, en présentant des opinions moins claires et moins prononcées, ils la défigurent. L. Blondiaux remarque également que la généralisation des sondages a pour effet « l'affaiblissement du poids des groupes organisés dans la vie publique »²²⁷ et B. Ginsberg que l'opinion sondagière « met moins de pression, pèse moins sur le gouvernement et lui fait moins de demandes », définit l'opinion sondée comme « une déclaration collective d'autorisation (*collective statement of permission*) »²²⁸. P. Champagne aussi note que les acteurs politiques utilisent le sondage non pas pour savoir quelle décision doit être prise mais pour « indiquer une approbation, par l'opinion publique, des décisions ainsi prises »²²⁹.

Par ce constat, nous venons de vérifier que l'opinion du Public, rationnelle et instruite, communiquée et délibérée ouvertement, organisée et groupée, spontanée et neutre, correspond à une véritable volonté de la population. Cette opinion est celle du Public. Le Public n'est pas un « peuple » qui suppose l'unité, formant un « corps doté d'une volonté uniforme »²³⁰, il n'est pas non plus une « masse », « le degré le plus bas de la sociabilité, étant formée d'individus qui ne communiquent pas entre eux, qui ne se voient rien de commun »²³¹. Constitué de divers groupes et d'individus hétérogènes et rendant public sans cesse leurs jugements instruits à travers des enquêtes sociales, le Public se distingue du « peuple » et de la « masse » : il est le Public de J. Dewey.

²²⁷ Loïc Blondiaux, « Ce que les sondages font à l'opinion publique », *Politix*, vol. 10, n°37, 1997, p. 122.

²²⁸ Benjamin Ginsberg, *Ibid.*

²²⁹ Patrick Champagne, « Le sondage et la décision politique », *Revue Projet*, vol. 4, n° 268, 2001, p. 72.

²³⁰ Joëlle Zask, « Le public... », *op. cit.*, 2008, p. 173.

²³¹ Joëlle Zask, *Ibid.*, p. 176.

Enfin, une question persiste : le grand nombre d'individus que les sondages embarquent et l'apparente légitimité démocratique qu'il leur confère. En tenant compte de ses qualités, ce serait pourtant aux opinions du Public de prendre la place qu'occupent actuellement les sondages. Il nous semble en effet que cette opinion du Public devrait être valorisée, qu'il faudrait une juste considération des pouvoirs politiques qui sont ses mandataires et que le Public tels que nous l'avons défini devienne ainsi un vrai pouvoir constituant l'Etat. L'émergence des Publics dans tous les domaines et pour tous les problèmes pourrait être un levier pour donner du volume à l'opinion du Public et accélérer sa reconnaissance en tant que force démocratique légitime. C'est en pensant à cela que J. Dewey considère que « le remède aux maladies de la démocratie est davantage de démocratie »²³².

²³² John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 241.

C. Une troisième voie à explorer

Avant d'arriver jusqu'ici, nous avons vu que le sondage, malgré son incapacité à refléter et à représenter les réelles volontés de la population, occupe actuellement, au détriment de l'opinion du Public, la place de véritable opinion publique. Cette « usurpation » du sondage contribue à la transformation de l'opinion publique, « force imprévisible, et extrême et souvent dangereuse en manifestation plus docile du sentiment du Public »²³³. Ce constat nous impose de rechercher des solutions pour permettre l'accession de l'opinion du Public à un statut de digne porte-parole du peuple. Il s'agit, d'une part, d'amener le pouvoir politique à consulter l'opinion du Public concerné par un problème donné plutôt que d'initier systématiquement un sondage, et d'autre part, de l'obliger à prendre des décisions fondées sur cette opinion. C'est la seule voie qui rend plus effective la réalisation des idéaux démocratiques. Un tel parcours devrait être présidé par des Publics, eux-mêmes émergés, selon les termes de J. Dewey, par « davantage de démocratie ».

Nous commencerons par examiner la possibilité de l'opinion du Public comme opinion d'un « grand nombre », à savoir celle qui serait largement répandue et partagée dans le grand public. Puis nous explorerons des moyens d'améliorer et de compléter l'opinion du Public afin de la rendre plus scientifique et alors plus convaincante. Enfin, nous réfléchirons aux mesures que les autorités publiques pourraient (et devraient) mettre en place pour soutenir ce développement de l'opinion du Public.

3.1 Le Public éveille-t-il l'« awareness » des autres ?

Le premier défi qui attend l'opinion du Public, est celui de surmonter la question du grand nombre que le sondage implique. En d'autres termes, l'opinion du Public ne devrait pas seulement se borner aux revendications radicales de militants minoritaires mais pouvoir éveiller celle des autres, élargir sa capacité d'influence auprès du grand public. Le besoin essentiel du Public à ce stade est l'amélioration des méthodes et des conditions du débat, de la discussion et de la persuasion. Et, comme nous l'avons vu, c'est de l'enquête et de la dissémination de ses conclusions que dépend cette amélioration. C'est ainsi qu'une opinion du Public, au début minoritaire par nature, peut avoir une chance de devenir celle d'une majorité. Ce faisant, elle devient plus riche et plus pertinente grâce à des points de vue et arguments nouveaux : « la dotation personnelle en intelligence est limitée ; mais le flux de l'intelligence sociale peut provoquer une grande augmentation et une consolidation de cette dotation ; lorsque cette

²³³ Benjamin Ginsberg, *op. cit.*, p. 200.

intelligence circule de bouche à oreille, de l'un à l'autre, au cours de communication internes à la communauté locale, il n'y a aucune limite à ce processus »²³⁴.

Dans cet énoncé, l'apparition de la locution « communauté locale » est très pertinente. J. Dewey met l'accent dans son ouvrage sur la nécessité du rétablissement d'une « communauté locale » pour régler des problèmes publics : « à moins que la vie communale locale ne soit restaurée, le Public ne pourra résoudre adéquatement son problème le plus urgent : se trouver et s'identifier »²³⁵. Or, comme nous l'avons vu, J. Dewey ne met jamais en avant une certaine forme de politique : la démocratie pour Dewey est « une façon de vivre véritablement humaine ». De ce fait, nous devrions interpréter sa revalorisation de cette ancienne forme de communauté, à la petite taille d'un village, comme sa manière d'insister sur l'importance de construire des relations intimes et directes. Car, pour J. Dewey, si l'enquête à la fois systématique, continue et disséminée par la presse est une condition préalable à la création d'un véritable Public, sa « finalité s'accomplit dans les relations en face à face par le moyen d'échanges directs » et ainsi « une expérience fraternellement partagée »²³⁶ peut se poursuivre.

Cependant, alors que J. Dewey a vu que « l'âge de la Machine [...] a provoqué des liens dans l'action si longs et si rigides que le Public qui en résulte ne parvient pas à s'identifier et à se discerner lui-même »²³⁷, nous vivons le développement d'une autre technologie qui permet aux individus d'établir des relations intimes au-delà des contraintes spatiales et temporelles. En d'autres termes, J. Dewey a vécu l'époque de la radio et de la télévision, caractérisée par « l'unilatéralité ». L'apparition d'Internet et des réseaux sociaux constitue une nouvelle révolution de l'information et de la communication que J. Dewey n'imaginait sans doute pas. L'Internet a en effet permis l'accès à l'information et au savoir à peu près n'importe où et sur à peu près n'importe quel sujet. Il a aussi rendu possible une évolution des modes de communication entre les individus, la création de nouveaux liens sociaux et la mise en place de communautés particulières. Nous avons abouti à un monde cette fois caractérisé par « l'interactivité » qui ne conditionne plus l'établissement d'attachements profonds et vitaux à l'appartenance à une communauté de petite taille, d'« une portée réduite »²³⁸. Tout au contraire, dans cette nouvelle ère, la portée des échanges et de la communication entre les individus et les groupes peut s'étendre dans les coins du monde, au-delà des frontières, sans aucune limite.

²³⁴ John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 323.

²³⁵ John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 320.

²³⁶ John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 321.

²³⁷ John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 217.

²³⁸ John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 315.

L'évolution des Publics « radioactivés » après l'avènement de l'Internet et des réseaux sociaux montre en effet une tendance en nette croissance en termes de nombre d'adhérents et de montants des dons :

- Ces vingt dernières années, le nombre d'adhérents de Greenpeace France a été multiplié par 77 (il a grimpé de 2,3 mille personnes en 1998 à 177 mille en 2016) et pendant cette même période le montant des contributions des individus a été multiplié par 15²³⁹ ;
- Pendant les douze dernières années, le montant des dons que le Réseau Sortir du Nucléaire a reçu a été augmenté de 3 fois (de 370 mille en 2004 à 952 mille en 2016) et le nombre d'adhérents de la CRIIRAD a été multiplié par 2 ;
- Depuis sa fondation, avec un siège à Séoul et 8 bureaux régionaux en 1993, le KFEM est devenue la plus grande association environnementale en Asie : ses bureaux régionaux sont passés à 54 et le nombre de ses adhérents dépasse aujourd'hui 80 000²⁴⁰ ;
- Energy Justice Actions, association fondée par plusieurs écologistes en 2010, a grandi comme l'un des Publics « radioactivés » les plus actifs en Corée : les dons reçus ont été multipliés par 6 (de 28 en 2006 à 168 millions ₩) ces six dernières années²⁴¹.

Bien qu'il ne soit pas possible de savoir le nombre exact d'individus composant les Publics « radioactivés », il semble évident qu'ils sont de plus en plus nombreux à soutenir les opinions de ces Publics et à participer à leurs activités : soit en devenant un de leurs membres, soit en se chargeant de supporter une partie des coûts et/ou efforts. Les Publics éveillent une forme d'« awareness » des autres, élèvent le niveau auquel l'intelligence de tous opère et contribuent ainsi à former une Grande Communauté. Comme J. Dewey le dit : « ils peuvent croire qu'ils réclament une liberté purement personnelle, mais ce qu'ils font est de faire naître une plus grande liberté »²⁴².

3.2 Le Public plus intelligent : dialectique de l'expert et du profane

S'appuyant sur les progrès technologiques récents, tels que l'Internet et les réseaux sociaux, les Publics « radioactivés » se développent et étendent leur influence. Toutefois, à moins que cette opinion puisse être considérée comme une opinion pertinente et opérante auprès des décideurs politiques et du grand public, ce développement ne pourra se poursuivre. En ce sens, si le premier

²³⁹ Greenpeace, Rapport financier, 2000-2016.

²⁴⁰ KFEM, « Chōnggwan » [Constitution de l'association] (http://kfem.or.kr/?page_id=23, consulté le 22/12/2017)

²⁴¹ Energy Justice Actions, « Yōn'gan Kibugūm Mogūmaek mit Hwaryongsiljōk Myōngsesō » [Présentation. Rapport financier, 2011-2016], (<http://eco-center.org/zbx/FAQ/65446>, consulté le 22/12/2017).

²⁴² John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 295.

défi que le Public a à relever tient à son « expansion quantitative », le deuxième correspond à sa « amélioration qualitative » : renforcer le poids de leur opinion en la rendant plus scientifique et alors plus convaincante.

Les Publics peuvent être plus intelligents avant tout au travers des enquêtes sociales adaptées aux situations. Comme J. Dewey le souligne, « seule une enquête continue – continue au sens de persistante et connectée aux conditions d’une situation – peut fournir le matériel d’une opinion durable sur les affaires publiques »²⁴³ et produire la connaissance qui constitue la condition préalable des jugements publics : le manque de continuité d’enquête par rapport au cours des événements, pour J. Dewey, « rend fausse » leur opinion.

Cependant, à la recherche d’une solution pertinente aux problèmes relatifs au nucléaire, domaine exigeant un haut niveau de connaissances fondé sur les expertises scientifiques, l’effort de la part des Publics ne suffit pas. Ces efforts devraient être complétés par la participation des experts, en particulier en matière nucléaire. L’engagement des experts nucléaires peut servir à appuyer et à légitimer les opinions des Publics « radioactivés » et contribuer à construire une véritable opinion publique effective et puissante. En France, dans les années 1970, comme nous l’avons constaté précédemment, des publics « radioactivés » composés d’experts scientifiques sont apparus. Ils apportent une caution et une argumentation scientifique à la production d’un « savoir - écologique » que d’autres Publics « radioactivés » revendiquent et cherchent à vulgariser, en forgeant leurs propres critères de scientifiques, diffusant informations et arguments techniques. En revanche, en Corée du Sud, les Publics « radioactivés » sont très rarement soutenus par des experts dans le domaine. Un entretien avec une directrice du KFEM, lors de la création de Sécurité et Avenir du Nucléaire, le premier et unique Public « radioactivé » composé d’une trentaine d’experts nucléaires, illustre la difficulté de la situation coréenne : « nous n’avons pas de spécialistes en ingénierie de notre côté. Bien qu’il n’y ait pas mal de professeurs qui soutiennent notre action, la plupart d’entre eux sont des experts en politique. C’est le fait que, pour la première fois, un expert en technologie nucléaire ait fait son *coming out* qui nous encourage »²⁴⁴.

Or, tout comme les Publics « radioactivés » qui doivent renforcer leurs opinions à l’aide d’experts, ces derniers ne sont pas non plus capables d’apporter de réponse parfaite aux problèmes nucléaires sans ces Publics. Il y a au moins trois raisons principales à cette difficulté. En premier lieu, notamment en matière nucléaire, bien qu’il soit impossible de se passer de la

²⁴³ John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 277.

²⁴⁴ Won Young Yang-Lee, « Les centrales nucléaires coréennes ne sont pas sûres... », *Hankyoreh*, Le 10 mars 2015 (<http://www.hani.co.kr/arti/society/environment/681660.html#csidx2576aec0f97ee41adb6a0fdbf77b1f8>, consulté le 28/11/2017).

physique dont tout ingénieur a besoin pour donner des informations de base, la physique ne résout à l'évidence pas tout car bien des questions posées dans le débat relatif au nucléaire sont d'ordre sociétal et englobent des enjeux éthiques. En deuxième lieu, les experts sont eux-mêmes des parties prenantes « intéressées » et « anglées » dans la mesure où ils sont rémunérés par certaines institutions qui ne peuvent rester neutres dans des situations polémiques. En effet, comme A. Grandjean l'affirme, « aucun scientifique ne peut donc se prétendre objectif sur tous les sujets de la problématique de l'énergie »²⁴⁵. En dernier lieu, dans une situation complexe où les experts prononcent des opinions différentes voire divergentes et où l'état des connaissances n'est pas bien stabilisé, les décideurs politiques ne peuvent pas construire de jugement décisif des données du problème à traiter. Nous n'avons pas encore une seule réponse pour les questions telle que, par exemple, les risques d'accidents et leurs coûts, l'évolution probable de ces coûts futurs, l'appréciation de la possibilité des citoyens à accepter tel ou tel niveau de risque, les coûts de démantèlement des centrales nucléaires, etc.

S. H. Jin (2014)²⁴⁶, qui a étudié la différence de perception entre les experts et les citoyens sur le nucléaire, démontre les limites des experts dans la résolution de problèmes sociaux. Il catégorise en effet les experts nucléaires en deux groupes : un premier qui regroupe ceux qui se sont spécialisés dans la technologie nucléaire et un second qui rassemble ceux qui travaillent dans les centrales nucléaires. Selon cette étude, ces deux groupes d'experts représentent des systèmes cognitifs significativement différents : le premier groupe montre une confiance inconditionnelle en la technologie alors que le second groupe, laissant entrevoir les préoccupations de ses membres face au risque d'accident et à la question des déchets radioactifs, affiche un niveau de confiance bien plus proche de celle des citoyens ordinaires. Les opinions des experts confinés dans leur laboratoire, sans appeler à la consultation et à la discussion avec les Publics et citoyens ordinaires pour identifier leurs besoins et les troubles sociaux, sont susceptibles de devenir des « créneaux stériles et impuissants » qui sont, selon J. Dewey, « les pires ennemis » de la pensée sociale pesant sur les affaires publiques²⁴⁷.

La relation entre les experts et un Public démocratique constitue en effet le dernier sujet abordé par J. Dewey dans *Le public et ses problèmes*. Refusant l'argument de Lippmann qui conçoit l'incapacité des citoyens à reconnaître leur intérêt, prétend éclairer les élites politiques et recourir aux experts, J. Dewey juge qu'« une classe d'experts est inévitablement tellement coupée des intérêts communs qu'elle en devient une classe avec des intérêts privés et une connaissance

²⁴⁵ Alain Grandjean, « Imaginer que les savants ou experts puissent prendre de 'bonnes' décisions pour la collectivité est une naïveté dangereuse », *Négociations*, 2017/1, n°27, p. 26.

²⁴⁶ Sang Hyeon Jin, *op. cit.*, p. 166-167.

²⁴⁷ John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 295.

privée »²⁴⁸. Il en vient en conséquence à prévenir que tout gouvernement dirigé par les experts dans lequel les besoins des citoyens ne sont pas pris en compte ne peut être autre chose qu'une « oligarchie administrée » en vue des « intérêts de quelques-uns »²⁴⁹. Et c'est en suivant cette ligne de pensée qu'A. Grandjean affirme aujourd'hui qu'« imaginer que des savants ou experts puissent rendre de bonnes décisions pour la collectivité est une naïveté dangereuse »²⁵⁰.

En ce sens, si les Publics nécessitent le concours des experts afin de compléter et parfaire leurs enquêtes sociales et développer une meilleure opinion, les experts ont également besoin des Publics pour se libérer des connaissances fixes acquises dans leur laboratoire et, de cette façon, les adapter aux problèmes sociétaux. Ce constat nous interroge sur comment nous pourrions parvenir à améliorer et à faciliter le dialogue et la coopération entre les experts et les Publics, et à travers cela, former une opinion publique à la fois plus effective, légitime et puissante. Et c'est le gouvernement qui devrait assumer ce rôle : mettre en place des forums visant à créer une « relation dialectique » entre les experts et les Publics.

3.3 L'Etat expérimental, comme réacteur d'une culture démocratique

Afin de déterminer le rôle du gouvernement, non celui de l'Etat, vis-à-vis de la question de développement du Public, rappelons rapidement la conception deweyenne du Public, du gouvernement et de l'Etat : les activités humaines qui ont des impacts « problématiques » indirects sur les gens qui n'y participent pas sont à l'origine de l'émergence d'un Public. Puis ce Public établit des institutions et ses agents (fonctionnaires) afin de contrôler et résoudre le « problème » qui les a fait naître. L'Etat est la « réunion d'un Public et du gouvernement ».

Selon cette conception de J. Dewey, l'Etat se trouve déterminé par la formation et la mobilisation du Public. Dès lors, chaque fois qu'un nouveau public se forme et mobilise ses représentants en vue d'une nouvelle intervention gouvernementale, l'Etat devrait être découvert et défini à nouveau. En ce sens, « la formation des Etats doit être un processus expérimental »²⁵¹. L'Etat serait « expérimental » lorsque les concepts et les principes généraux sont « formés et mis à l'épreuve en tant qu'outils d'enquête » et lorsque les mesures politiques et les propositions

²⁴⁸ John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 310.

²⁴⁹ John Dewey, *Ibid.*, p. 311.

²⁵⁰ Alain Grandjean, « Imaginer... », *op. cit.*, p. 32.

²⁵¹ John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 115.

d'action sociale sont traitées comme des « hypothèses de travail », et non pas comme des programmes auxquels il faudrait adhérer et qu'il faudrait exécuter de façon rigide²⁵².

Or, si le Public institue l'Etat, un Etat à revisiter et à refonder, il doit briser les formes politiques existantes pour se former lui-même. L'émergence d'un Public ne peut donc être, en réalité, ni encadré et prévu, ni « jamais être entièrement institutionnalisé »²⁵³. C'est la raison pour laquelle le gouvernement devrait assumer un « double » rôle dans la (re)formation et (re)fondation d'un Etat et également celles d'un Public : le gouvernement doit à la fois mettre en place des institutions ou des mécanismes visant à faciliter l'écoute du Public et, en même temps, il doit « permettre [au Public] de s'immiscer dans les failles, les interstices, les trous, les espaces laissés libres entre les mécanismes en place visant à faciliter sa mobilisation »²⁵⁴. Ce qui est le plus important dans ce double rôle du gouvernement, c'est le fait que le Public doive être sollicité pour participer à la décision politique, soit par le biais de procédures institutionnalisées, soit à travers d'autres processus mis en place par le gouvernement.

En ce sens, une expérimentation très récente, tentée entre le 24 juillet et le 20 octobre 2017 par le gouvernement sud-coréen sur la question du nucléaire, constitue un cas particulier. Il s'agit d'une sorte d'enquête ou de sondage délibératif inspirés par J. Fishkin²⁵⁵, visant à décider du sort de deux centrales nucléaires Shin-Kori n°5 et n°6 dont les travaux étaient avancés d'à peu près 30%. Le discours du Président nouvellement élu annonçant que le pays se dirigerait dorénavant vers une sortie du nucléaire a soulevé une forte opposition de la plupart des spécialistes dans le domaine et de la compagnie productrice de l'électricité nucléaire alors que le Président recevait dans le même temps un grand soutien des Publics « radioactivés : l'arrêt de la construction des deux centrales est ainsi devenu l'enjeu le plus polémique et urgent du pays. Face à ce conflit social, le Président Mun a alors proposé un débat public sur ce sujet en déclarant qu'il s'en remettrait aux conclusions de ce dernier.

A la suite de cette initiative présidentielle, une commission indépendante, la Commission de Débat Public sur les Centrales Nucléaire Shin-Kori n°5 et n°6 (CDP-CNSK5/6), composée de neuf personnes issues de différents domaines, a été créée pour organiser le débat public. La commission a d'abord sélectionné 20 000 personnes de manière aléatoire auprès desquelles elle a réalisé une première enquête sur la question et a demandé à chacun s'il (elle) souhaitait ou non assumer le rôle de représentant des citoyens dans le cadre des travaux de la Commission de Débat

²⁵² John Dewey, *Le public...*, *op. cit.*, p. 305.

²⁵³ François-Xavier Inchauspé, *op. cit.*, p. 95.

²⁵⁴ François-Xavier Inchauspé, *Ibid.*

²⁵⁵ James S. Fishkin, « Vers une démocratie délibérative... », *op. cit.*, p.211.

Public sur les Centrales Nucléaire Shin-Kori n°5 et 6 (ci-après la Commission) : parmi les personnes qui ont accepté, 500 ont été choisies aléatoirement pour former une délégation de citoyens. Ensuite, la Commission a mis en œuvre un processus complet visant à donner à ces 500 représentants de l'ensemble des Sud-Coréens les moyens de former leur opinion sur l'avenir des deux centrales :

- Concevoir des séminaires en ligne et en présentiel afin de donner des informations et élever ainsi leurs connaissances sur l'énergie nucléaire ;
- Fournir des documents confirmés par les deux parties opposées : une partie « pour »²⁵⁶ et l'autre « contre »²⁵⁷ la reprise de la construction des deux centrales ;
- Ouvrir un site internet destiné uniquement à répondre brièvement et avec précision à toutes les questions posées par ces représentants des citoyens ;
- Organiser des conférences auxquelles des experts scientifiques, des parties prenantes, y compris des associations anti-nucléaires, ont présenté leurs arguments ;
- Tenir un grand débat avec tous les acteurs du domaine pendant trois jours.

Au cours du mandat, afin de vérifier l'opinion des représentants sélectionnés, la Commission a réalisé trois nouvelles enquêtes, dont deux délibératives, auprès des représentants des citoyens. Ces enquêtes consistaient dans leur ensemble aux deux questions suivantes : Q1) « pour » ou « contre » la reprise de la construction des deux centrales et Q2) faut-il « augmenter », « maintenir » ou « réduire » la part du nucléaire dans le mix énergétique du pays ? C'est sur la base des résultats de ces enquêtes que la Commission a établi ses recommandations rendues publiques : elles furent finalement favorables à la poursuite des travaux (Q1) mais défavorables à l'augmentation de la part du nucléaire (Q2). Il est à noter que les réponses des représentants des citoyens aux deux questions ont changé au fur et à mesure du déroulement du processus : la part de réponses « ne se prononce pas » a très significativement baissé au profit des prises de position « pour » ou « contre »²⁵⁸. Le Président a admis les recommandations de la Commission et les travaux suspendus des centrales Shin-Kori n°5 et 6 ont repris.

Ce défi expérimenté par le gouvernement sud-coréen montre d'abord comment le gouvernement peut faciliter l'émergence du Public et par conséquent former une « véritable » opinion publique sur laquelle s'appuyer pour prendre une décision politique. L'opinion des représentants des

²⁵⁶ KNS (Korean Nuclear Society), KAIF (Korea Atomic Industrial Forum) et KHNP (Korea Hydro & Nuclear Power)

²⁵⁷ Actions Citoyennes pour l'Annulation de Construction des Centrales Shin-Kori n°5 et 6.

²⁵⁸ Q1) Repris de construction: « pour » de 36,6% à 59,5% ; « contre » de 27,6% à 40,5% ; « ne se prononce pas » de 35,8% à 3,3%, Q2) Part du nucléaire dans le mix énergétique: « augmenter » de 14% à 9,7% ; « réduire » de 45,6% à 53,2% ; « maintenir » de 32,8% à 35,5% ; « ne se prononce pas » de 7,5% à 1,6%.

citoyens sur l'avenir des deux centrales nucléaires peut, en effet, être considérée comme une opinion du Public, le porte-parole de l'ensemble du public, dans la mesure où cette opinion est :

- Représentative : l'échantillon des citoyens est constitué aléatoirement,
- Volontaire : ces représentants ont donné leur consentement,
- Eclairée : leurs opinions se sont formées au travers des séminaires et des conférences,
- Délibérative : ils ont effectivement eu des occasions de discuter en face-à-face entre eux, avec des experts et d'autres parties prenantes.

Le défi coréen, à ce titre, laisse entrevoir également le « gouvernement de l'opinion publique » de J. Bryce, dans lequel « l'opinion publique ne régnerait pas seulement, mais encore elle gouvernerait »²⁵⁹, car c'est ici l'opinion des représentants des citoyens qui a réellement décidé la politique nucléaire de ce pays.

Aussi, cette expérimentation constitue-elle une réponse significative à la question que Dewey pose à travers son ouvrage *Le public et ses problèmes* : Comment reconstruire la démocratie dans un monde devenant de plus en plus complexe ? Comment assurer la participation des citoyens à la prise de décisions politiques et leur permettre de réellement influencer sur elles ? En nous fiant à l'expérience de la Corée du Sud, les citoyens ordinaires pensent et agissent lorsqu'ils sont incités et interpellés aux affaires publiques : ils se conduisent de manière « responsable » et sont devenus « éclairés » au fur et à mesure du processus, tels des citoyens « idéaux »²⁶⁰ (ils ont suivi 92% des séminaires sur le sujet et 98,5% d'eux ont assisté au grand débat)²⁶¹. Certes, les citoyens ne sont pas omniscients, comme Dewey et Lippmann l'ont constaté, mais lorsqu'ils s'engagent dans le débat sur certains sujets et lorsqu'ils participent à une décision politique, ils parviennent au stade de Public capable de donner un jugement politique éclairé.

Le gouvernement, dont la vocation est par définition de protéger l'intérêt du Public, devrait à ce titre s'efforcer à écouter et à former l'opinion publique intelligente. Car c'est cette opinion que le gouvernement doit mettre en œuvre, de façon créative et ouverte, par le biais de la législation et des réglementations, et c'est ainsi que le Public constitue un Etat qui est à découvrir et à redéfinir continuellement. C'est aussi la seule manière pour le Public de sortir de l'apathie politique, de participer réellement aux affaires publiques et de voir son opinion s'améliorer en formant des jugements plus significatifs et avec davantage de poids politique.

²⁵⁹ James Bryce, « Le gouvernement par l'opinion », *op. cit.*, p. 163.

²⁶⁰ James S. Fishkin, « Vers une démocratie délibérative... », *op. cit.*, p.212.

²⁶¹ CDP-CNSK5/6, *Sin'gori 5-6hogi Kongnonhwa Siminch'amyöhyöngjosa Pogoso* [Rapport final de la Consultation Publique sur les Centrales Nucléaires Shin-Kori n°5 et 6], le 20 octobre 2017. pp. 33-35.

Conclusion

Le défi que constitue la recherche d'une « véritable » opinion publique s'inscrit dans (et fait face à) l'opposition enracinée qui entoure la notion d'opinion publique. Le développement de la pensée de la démocratie a institué le concept de « public pouvoir ultime » comme une idée reçue, alors que depuis l'époque des Lumières, les deux visions bien contrastées autour de cette notion ne parviennent pas à converger vers une conception acceptable : i) l'opinion « savante » contre l'opinion « populaire » au cœur de la philosophie des Lumières, ii) l'opinion « idéale » issue d'une élaboration savante, contre l'opinion « aveugle », incarnation dégradée aux yeux des élites, pour l'époque révolutionnaire, iii) l'opinion « rationnelle » contre l'opinion « irrationnelle et/ou inapte » dans la réflexion politique moderne. La question de la compétence du public se situe au centre de ces polémiques.

Le découplage entre le peuple et les institutions, élaborées pour réconcilier les deux idées de l'opinion publique en une seule, est la base de la démocratie représentative, dans laquelle elle n'est souvent qu'une référence ou indication sur ce qui est censé être l'état de l'opinion servant à la décision politique prise par les élites et les experts. L'opinion publique est d'autant plus facilement exclue du processus de décision que la connaissance scientifique et technique joue un rôle important : c'est le cas du nucléaire. Certes de nombreux dispositifs ont été adoptés dans le but d'assurer la participation des citoyens ordinaires, tels que le débat public, les jurys de citoyens, la conférence de consensus mais tous ces dispositifs ont seulement un caractère « consultatif ». Bien que la population soit (et doive être) par définition l'origine de tous les pouvoirs, son opinion, en réalité, ne gouverne pas.

Cet état de fait est étroitement lié à la généralisation des pratiques de sondage dans le domaine politique afin de consulter l'opinion publique. Le résultat des sondages, ensemble des réponses, et non opinions, de gens qui n'ont peut-être jamais réfléchi au sujet, est aujourd'hui considéré comme un porte-parole de la population, à la fois politiquement légitime et scientifiquement acceptable. Au contraire, l'opinion avancée par des associations, organisées volontairement dans « l'espace public », est très facilement considérée comme des revendications radicales de militants minoritaires. Or les analyses réalisées dans le cadre de ce mémoire montrent au contraire que ce n'est pas le résultat des sondages mais l'opinion des associations indépendantes de tout pouvoir (le Public « radioactivé ») qui mérite d'occuper la place de représentant de la population, autrement dit de « véritable » opinion publique : elle est i) consciente et informée, ii) concertée et partagée, iii) spontanée et neutre et iv) organisée.

L'inversion des valeurs des deux opinions que nous avons démontrée débouche sur un paradoxe démocratique : le fait que l'opinion la moins construite, la plus édulcorée soit aussi la plus valorisée par le pouvoir politique a pour effet d'affaiblir l'influence que l'opinion publique peut exercer vis-à-vis des décideurs. Ce constat plaide fortement pour la « réhabilitation » de ces opinions issues des associations indépendantes à la place occupée actuellement par le sondage. Cela demande à la fois l'« expansion quantitative » et l'« amélioration qualitative » de cette opinion : d'une opinion de minorités à celle de majorités et d'une opinion radicale irréaliste à celle réalisable et désirable. Pour y parvenir, cette opinion légitime et représentative doit être sollicitée activement pour la décision politique. Le gouvernement devrait assumer le rôle d'« organisateur » ou « metteur en scène » de l'intégration du Public dans le processus de décision politique. Celui que la Corée du Sud vient d'expérimenter en matière de nucléaire constitue vraisemblablement une bonne pratique : 500 citoyens, sélectionnés de façon aléatoire, ont d'abord formé leur opinion au travers de séminaires, conférences et débats puis ont réellement décidé de la politique nucléaire du pays.

Cette pratique sud-coréenne incarne la théorie de Dewey, qui nous a accompagné et guidé jusqu'ici, sur la fonction de l'opinion publique dans la démocratie : les citoyens ordinaires (« *les Publics inactivés* ») peuvent former une opinion (« *jugement politique* ou *opinion éclairée* ») sur « certains sujets » de manière responsable, même s'ils n'ont ni capacité, ni temps, ni motivation pour le faire sur « tous les sujets » (« *ils ne sont pas omniscients* »), lorsqu'il leur est demandé de jouer un rôle important (« *être activement interpellés* ») et lorsque l'occasion d'étudier, réfléchir et discuter avec autrui leur est offerte (à travers les enquêtes sociales et les communications).

La théorisation de la démocratie de Dewey, au cœur de laquelle l'émergence des Publics et leur participation aux affaires publiques constituent deux éléments fondamentaux, nous paraît non seulement conserver toute sa pertinence mais aussi démontrer brillamment son actualité dans les faits et développements de la démocratie d'aujourd'hui. Quatre points nous amènent à cette reconnaissance des travaux de Dewey :

- (1) Définir le Public comme les gens nés de la perception d'un problème qu'il s'agit dès lors pour eux de comprendre et de régler, dépasse la controverse sur la compétence du Public. Que le Public soit omniscient ou non, il peut former une opinion significative, du moins sur le sujet qui l'a fait naître. Les dispositifs institutionnels, sous prétexte de l'incompétence des citoyens, ne leur permettent de participer qu'au niveau formel ou

consultatif, perdent leur validité dans ce schéma qui n'implique aucune compétence particulière des citoyens.

- (2) Le fait que Dewey mette en avant les Publics et les résultats de leurs enquêtes plutôt que les élites et experts implique que l'intelligence collective et son utilisation se situent au centre de la résolution des problèmes sociaux. Considérant le fait que des élites et experts ne peuvent ni être toujours objectifs et ni tout remettre en cause à tout instant, les solutions élaborées par l'intelligence organisée et collective ont en ce sens plus de chance de mieux répondre à l'intérêt inclusif et général.
- (3) Dewey souligne que les Publics doivent devenir « enquêteurs ». Car la solution du problème ne peut être trouvée que par l'enquête transposée la méthode de la science. C'est à travers l'enquête que les Publics acquièrent un type de « connaissance et de perspicacité » permettant de construire leurs opinions et de mener leurs actions vers des changements sociaux qui, à leur tour, créent de meilleures conditions de vie. Il existe donc un « cercle vertueux » pouvant, à ce titre, s'opérer durablement : les Publics réalisent une meilleure société, de meilleures conditions d'existence et, en cela, se réalisent eux-mêmes.
- (4) La démocratie envisagée par Dewey est au premier abord « idéale » dans la mesure où elle suppose la participation volontaire et le comportement éthique des citoyens. Parallèlement, elle est parfaitement « réalisable », considérant d'une part que chaque Public émerge en répondant à un seul problème, non à tous les problèmes, et d'autre part que le développement des technologies telles que l'Internet et les réseaux sociaux facilitent significativement leur formation et leur communication.

La complexité de la société, que Dewey a constatée, atteint aujourd'hui un tel niveau que les élites et experts ne peuvent désormais ni en comprendre tous les problèmes, ni établir les meilleures dispositions. De nombreux problèmes sociaux, notamment ceux liés au « développement durable », demandent des changements profonds dans tous les domaines. C'est la raison pour laquelle la société devrait déboucher sur un appel à des procédures expérimentales et créatives permettant de favoriser toutes les coopérations possibles et utiles et de dépasser les conflits entre forces sociales divergentes. A cet effet, Dewey propose d'employer les ressources mises à notre disposition par l'intelligence collective qui fonctionne par l'action publique, à savoir une méthode impliquant « davantage de démocratie » réalisée par la multiplication des Publics qui tentent de répondre aux problèmes sociaux et ainsi de changer les situations

problématiques. L'application de cette méthode repose sur un prérequis encore non acquis : la confiance en le Public, en réalité en nous-mêmes. Cette approche de la démocratie nous est moins familière, peut même nous sembler inquiétante « comme l'est la création éprouvante, persistante et incessante d'une nouvelle voie » mais c'est une voie sur laquelle « nous pouvons marcher ensemble » et nous réaliser en même temps²⁶².

²⁶² François-Xavier Inchauspé, *op. cit.*, p. 67.

Bibliographie

Ouvrages

Blondiaux Loïc, *La Fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, Seuil, 1998, 601 p.

Callon Michel, Lascoumes Pierre et Barthe Yannick, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil, 2001, 358 p.

Champagne Patrick, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris, Minuit, 1990, 322 p.

Dewey John, *Le public et ses problèmes*, Paris, Gallimard (folio essais), 2010, 336 p.

Padioleau Jean-Gustave, *Arts Pratiques de l'Action Publique Ultra-Moderne*, Paris, L'Harmattan, 2003, 193 p.

Trinh Sylvaine et Wieviorka Michel, *Le modèle EDF. Essai de sociologie des organisations*, Paris, Découverte, 1989, 266 p.

Touraine Alain, Hegedus Zsuzsa, Dubet François et Michel Wieviorka, *La prophétie anti-nucléaire*, Paris, Seuil, 1980, 373 p.

Zask Joëlle, *L'opinion publique et son double*, vol.1, Paris, L'Harmattan, 1999, 204 p.

Etudes et rapports

Cho Kyeong Young et Moon Joo Hyun, *Wŏnjaryŏk Sisŏl Chubyŏn Chiyŏk Chumin-ŭi wŏn jaryŏge taehan Insik Chosa* [Investigation of Perception of Nuclear Power by the Local Residents Adjacent to Nuclear Installations], Université de Dongguk, *Revue de Korean Radioactive Waste Society*, vol. 9, 2011, pp. 181-189.

CDP-CNSK5/6 (Commission de Débat Public sur les Centrales Nucléaire Shin-Kori n°5-6), *Sin'gori 5-6hogi Kongnonhwa Siminch'amyŏhyŏngjosa Pogosŏ* [Rapport final de la Consultation Publique sur les Centrales Nucléaires Shin-Kori n°5 et 6], 2017, 171 p.

Energy Justice Actions et Association No Nukes Catholic, *T'alhaek mit Enŏji Chŏnhwan Siminsahoe Rodŭmaep Yŏngut'im*, *T'alhaek mit Enŏji Chŏnhwan Siminsahoe Rodŭmaep* [Une feuille de route de la société civile pour la sortie du nucléaire et la transition énergétique], 2017, 59 p.

Greenpeace, *Le coût de production futur du nucléaire exploité au-delà de 40 ans*, 2014, 11 p.

Inchauspé François-Xavier, *Reconstruire de la légitimité démocratique. L'articulation entre public, communauté et demos dans la pensée de John Dewey*, thèse dirigée par Jean-François Kervégan et Josiane Boulad-Ayoub, Université du Québec à Montréal et Université Paris-I Panthéon-Sorbonne, 2012, 394 p.

Jin Sang Hyeon, *Wŏnjaryŏk Chŏnmun'ga-wa Ilbanin-ŭi Insik Kyŏkch'a Punsŏk* [Une analyse de la différence de perception sur le nucléaire entre les experts et les citoyens], Université Nationale de Gyeongbuk, *Revue coréenne de la science politique*, vol. 18, n°4, 2014, pp. 149-173.

Ko kyong Min et Lee Sun Woo, *Public Opinion on Nuclear Power Generation after the Fukushima Nuclear Accident: Case Analyses and its Policy Implication in Major Countries*, Université nationale de Jeju, *Recherche sur la resolution de conflits*, vol. 11, n°2, 2013, pp. 5-35.

Lee Gun Dae, *Wŏnjŏn-e taehan Kungmin-ŭisik Chosa* [La conscience des Coréens sur la centrale nucléaire], Institut de l'Economie de l'Energie, 2011, 126 p.

NégaWatt, *Scénario négaWatt 2017-2050 : Réussir la transition énergétique en France*, 2016.

Articles

Barthe Yannick, Callon Michel et Lascoumes Pierre, « De la décision politique réversible : histoire d'une contribution inattendue de l'industrie nucléaire (française) à l'instauration de la démocratie dialogue », *Revista Brasileira de Castão Urbana*, vol. 2, n°1, 2010, pp. 57-70.

Blondiaux Loïc, « Ce que les sondages font à l'opinion publique », *Politix*, vol. 10, n°37, 1997, pp. 117-136.

Bourdieu Pierre, « L'opinion publique n'existe pas », *Les temps modernes*, n°318, 1973 pp. 1292-1309, *Acrimed, Action Critique Médias*, 2012, pp. 1-7.

Bryce James, « Le gouvernement par l'opinion », Extrait de *La République américaine*, Paris, V. Girard et E. Brière, Edition française, 1901, vol. 3, pp. 340-349, *Hermès*, n°31, 2001, pp. 159-166.

Chambru Mikaël, « L'espace publique contemporaine au prisme des formes de résistance à l'injonction participative. Le cas des débats publics sur le programme électro-nucléaire », Deuxième congrès du Groupement d'intérêt scientifique, *Démocratie et Participation*, 2011, pp. 1-11.

Champagne Patrick, « Le sondage et la décision politique », *Revue Projet*, n° 268, 2001, pp. 65-73.

Fishkin James S., « Vers une démocratie délibérative : l'expérimentation d'un idéal », Extrait de *Citizen Competence and Democratic Institutions*, Pennsylvania State University Press, 1999, chapitre 12, p. 279-290, Traduit de l'anglais par Dominique Reynié, *Hermès*, n°31, 2001, pp. 207-222.

Gallup George, « Sondages d'opinion et démocratie », Extrait de *Public Opinion in a Democracy*, Stafford Little Lectures, Université de Princeton, 1939. Traduit de l'anglais par Dominique Reynié, *Hermès*, n°31, 2001, pp.197-180.

Gaxie Daniel, « Au-delà des apparences... [Sur quelques problèmes de mesure des opinions] », dans *Actes de la recherche en science sociales*, vol. 81-82, 1990, *L'économie de la maison*, pp. 97-112.

Ginsberg Benjamin, « Les sondages et la transformation de l'opinion publique », Extrait de *The Captive Public : How mass Opinion Promotes State Power*, New York, Basic Books, 1986, *Hermès*, n°31, 2001, pp. 181-206.

Grandjean Alain, « Imaginer que les savants ou experts puissent prendre de 'bonnes' décisions pour la collectivité est une naïveté dangereuse », *Négociations*, n°27, 2017, pp. 23-36

Jeong Sung Woon, « Wŏnjŏnmap'iaga Wŏnjŏn Chwajiuji... Sago Si Taeüngch'aek Opta! » [La mafia nucléaire prend le contrôle du nucléaire coréen !], *Bulgyo Focus*, 29 juin 2014.

Lee Jung Youn, « Wŏlsŏng'wŏnjŏn Sŏlkye Chŏnmunga, "Hanguk Wŏnjŏn Anjŏn Simgak" » [La sûreté des installations nucléaires coréennes n'est pas rassurante], *Hankyoreh*, 11 mars 2015.

Lowell Abbott Lawrence, « La nature de l'opinion publique », Extrait de *Public Opinion and Popular Government*, Traduit de l'anglais par Sandrine Lefranc, New York, Longman et Green, 1913, pp. 3-27, *Hermès*, n°31, 2001, pp. 39-54.

Lucien Jaume, « Loïc Blondiaux, La Fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages », *Revue française de science politique*, n°3, 1999. pp. 473-476.

Squassoni Sharon, « The Incredible Shrinking Nuclear Offset to Climate Change », *Bulletin of the Atomic Scientists*, décembre 2016, pp. 17-26.

Topçu Sezin, « Nucléaire : de l'engagement savant aux contre-expertises associatives », *Natures Sciences Sociétés*, vol.14, n°3, 2006, pp. 249-256.

Yang-Lee Won Young, « Wŏnjŏn Anjŏn Tambo Mot'anŭn Enŏji-nŭn P'ogi Paramjik » [Les centrales nucléaires coréennes ne sont pas sûres], *Hankyoreh*, 10 mars 2015.

Zaller John, « Repense l'opinion », Extrait de *The Nature and Origins of Mass Opinion*, New York, Cambridge University Press, 1992, pp. 91-96, Traduit de l'anglais par Loïc Blondiaux, *Hermès*, n°31, 2001, pp. 223-232.

Zask Joëlle, « Pourquoi un public en démocratie ? Dewey versus Lippmann », *Hermès*, n°31, 2001, pp. 63-66.

Zask Joëlle, « Le public chez Dewey : une union sociale plurielle », *Tracé. Revue de Sciences humaines*, n°15, 2008, pp. 169-189.

Enquêtes d'opinion

BVA, *Les Français et le nucléaire*, Pour le Parisien et Aujourd'hui, sept 2013.

Commission Européenne, Les Européens et la sûreté nucléaire, *Eurobaromètre spécial 324*, mars 2010.

CSA, *Les Français et le nucléaire*, Pour Greenpeace, mars 2012.

CSA, *L'opinion des Français sur la sûreté des centrales nucléaires françaises*, Pour DirectMatin, avril 2016.

Ipsos, *Global Citizen Reaction to the Fukushima Nuclear Plant Disaster*, réalisée auprès 24 pays, du 6 au 21 mai 2011, publiée en juin 2011.

KEICA, *Wŏnjaryŏk Kungmin-insik-chosa* [La perception des Coréens sur le nucléaire], décembre 2012.

KEICA, *Wŏnjaryŏk Kungmin-insik-chosa* [La perception des Coréens sur le nucléaire], décembre 2013.

KEICA, *Wŏnjaryŏk Kungmin-insik-chosa* [La perception des Coréens sur le nucléaire], août 2016.

KFEM, *Wŏnjŏn Chŭngsŏr-e taehae Simindŭr-ŭn Ottŏk'e Saenggakhalkka?* [Quelles opinions des Coréens sur la construction de nouvelles centrales nucléaires ?], novembre 2013.

Ifop, *Les Français et le nucléaire*, Pour Atlantico, mars 2012.

Ifop, *Les Français et le nucléaire*, Pour dimanche Ouest France, juin 2013.

Ifop, *Les Français et l'énergie nucléaire*, Pour la Conférence #tcherno23, avril 2016.

Ifop, *Les Français et l'électricité*, Pour Synopia, janvier 2017.

IRSN, *2016 Baromètre IRSN La perception des risques et de la sécurité par les Français*, juillet 2016.

SBS Issueinside, *Wŏnjŏn mit Sayong hu Haegyŏllyo kwallyŏn Taegungmin Yŏron Chosa* [La perception des Coréens des centrales nucléaires et des déchets radioactifs], février 2015.

Opinionway, *Les Français, le prix de l'électricité et le nucléaire*, Pour Sia, mars 2011.

Opinionway, *La question de l'Eco*, Pour Tilder et LCI, mars 2016.

Win Gallup International, *Global snap poll on earthquake in Japan and its Impact in views about nuclear energy*, réalisée auprès 47 pays, du 21 mars au 10 avril 2011, publié en avril 2011.

Sites internet

Greenpeace France : <https://www.greenpeace.fr/>

Réseau Sortir du Nucléaire : <http://www.sortirdunucleaire.org/>

Agir pour l'environnement : <https://www.agirpourenvironnement.org/>

NégaWatt : <https://negawatt.org/>

CRIIRAD (Commission de recherche et d'information indépendantes sur la radioactivité) : <http://www.criirad.org/>

GSIEN (Groupement des scientifiques pour l'information sur l'énergie nucléaire) : <http://gazettenucleaire.org/GSIEN.html>

Energy Justice Actions : <http://energyjustice.kr/zbxe/?ckattempt=1>

KFEM (Korea Federation for Environmental Mouvement) : <http://kfem.or.kr/>

Green Korea United : <http://www.greenkorea.org/>

EDF : <https://www.edf.fr/>

SFEN (Société Française d'Energie Nucléaire) : <http://www.sfen.org/>

KHNP (Korea Hydro & Nuclea Power) : <http://www.khnp.co.kr/main.do#main>

Annexe

La Perception du Nucléaire par les Français et les Coréens

(Rapport de stage – Traduit du coréen)

Compagnie d'accueil : Bureau européen de KHNP (Korea Hydro & Nuclear Power)

Durée du travail en tant que stagiaire : du 15 avril au 30 juin 2017

Stagiaire : Hyo young JOUNG

Introduction

L'énergie nucléaire a commencé à être utilisée dans les années 1950, période pendant laquelle les Etats-Unis ont réussi pour la première fois à produire de l'électricité avec un réacteur nucléaire expérimental en 1951. L'énergie nucléaire fut ensuite commercialisée par la Russie (1954) et le Royaume-Uni (1956). Tandis que l'énergie nucléaire attirait l'attention en tant qu'énergie nouvelle à l'époque, elle a aussi, dès le début, suscité des inquiétudes liées aux dangers de la radioactivité et aux risques d'un éventuel accident. Dès lors, les accidents nucléaires de Tchernobyl et de Fukushima ont constitué un tournant majeur qui a affecté la perception des citoyens sur cette énergie. Le débat se poursuit aujourd'hui encore dans le monde entier.

La France est le pays le plus nucléarisé avec 80% de sa production d'électricité issue du nucléaire. La Corée du Sud compte, elle, 30% d'énergie nucléaire dans sa production d'électricité, mais elle est le plus grand pays nucléaire au monde si l'on considère le nombre de centrales par rapport à la superficie nationale. Les deux pays ont récemment annoncé leur politique de réduction de la part de l'énergie nucléaire dans leur mix énergétique national. Bien que la question de l'énergie nucléaire relève peut-être essentiellement de la science et de la technologie, les décisions relatives à l'énergie nucléaire sont prises par les acteurs politiques. Dans la mesure où la perception des citoyens joue un rôle important dans tout le processus décisionnel, l'opinion publique face au nucléaire, significativement défavorable, est actuellement un facteur essentiel à prendre en compte pour les décideurs politiques. L'étude du regard des Français et des Coréens à l'égard de l'énergie nucléaire constituera, par conséquent, un travail significatif pour les deux pays, dans l'anticipation de leurs politiques énergétiques et la mise en œuvre de mesures nécessaires.

Ce rapport consiste en une analyse basée sur les dix enquêtes les plus récentes, au sujet du nucléaire (six enquêtes françaises et quatre coréennes), réalisées par des institutions reconnues

après l'accident de Fukushima, auprès de plus de mille personnes. Afin de considérer les différents points de vue, les résultats de l'enquête commandée par les deux organisations anti-nucléaires Korea Federation for Environmental Mouvement (ci-après KFEM) et Greenpeace France y sont inclus.

1. La perception de la sûreté des centrales nucléaires

Selon une étude de l'Institut français de protection Radiologique et de Sûreté Nucléaire (IRSN), les centrales nucléaires sont perçues par les Français comme les établissements à la fois les plus dangereux et ceux présentant le plus de probabilité d'accidents graves. 49,5% des Français pensent que les centrales nucléaires sont « dangereuses » et les placent au 14^{ème} rang parmi les 34 situations à risque majeur telles que le terrorisme, le tabagisme et la pollution de l'air. D'après l'étude menée par un quotidien français, Direct Matin, 40% des Français considèrent que les centrales nucléaires « ne sont pas sûres ».

La perception relative aux centrales nucléaires est pire pour les Sud-Coréens. Selon un sondage réalisé par la Korea Energy Information Culture Agency (KEICA), plus de 60% des citoyens pensent que les centrales nucléaires coréennes « ne sont pas sûres » et l'enquête publiée par SBS montre également que 53,4% des Coréens « s'inquiètent de la sûreté des centrales ». L'enquête menée par le KFEM présente un résultat particulièrement remarquable : 77,8% des Sud-Coréens exprimeraient leur préoccupation quant à la sûreté des centrales nucléaires coréennes.

2. La perception des risques liés aux accidents nucléaires

Les accidents nucléaires de Tchernobyl (1986) et de Fukushima (2011) semblent avoir eu l'impact le plus grave sur la perception des centrales nucléaires. Pour 55,4% des Français, ces deux accidents nucléaires constituent les accidents « les plus affreux » (Fukushima 30%, Tchernobyl 24,4%), dépassant ainsi les catastrophes naturelles et les épidémies qui ont eu lieu au cours des dernières années à travers le monde. Aussi, à la question de la possibilité d'un accident nucléaire d'une même ampleur que Fukushima, 60% des Français (l'IRSN 64%, Greenpeace France 67%) répondent « oui » et 94,3% pensent qu'il y aura un accident et que ses conséquences seront « très graves ».

Dans le cas de la Corée du Sud, pays le plus proche du Japon, l'accident de Fukushima semble pouvoir être inscrit comme l'événement le plus impactant sur la perception du nucléaire. Alors que le consensus sur la nécessité de l'énergie nucléaire atteignait près de 90% (89,8% en 2008,

83,7% en 2009, 89,4% en 2010), le chiffre a brusquement chuté à 78,3% en octobre 2011. En outre, le niveau de confiance en la sécurité des centrales nucléaires, établi de manière stable autour de 60%, est lui aussi tombé dramatiquement à 34,8% en 2012, juste après l'accident de Fukushima. Selon l'étude du Centre de Recherche de l'Université de Sunggyunkwan sur la Communication des Risques (ci-après SSK), l'énergie nucléaire est perçue pour les Sud-Coréens comme la source d'énergie à la fois « la plus instable » et présentant « la plus forte probabilité d'accident ».

3. L'acceptation de la construction de centrales nucléaires à proximité de riverains

La perception grandissante du risque relatif à la sûreté des centrales nucléaires conduit les Sud-Coréens à refuser d'accepter la construction de centrales nucléaires dans leur région. Selon le rapport de l'IRSN, seulement 19% des Français acceptent de voir une centrale nucléaire construite près de leur résidence : c'est un résultat significativement en baisse (de 50%) par rapport à 37% en 1982. Dans le cas de la Corée du Sud, le taux d'acceptation de la construction de centrales nucléaires demeure au niveau de 30% environ. Cependant, contrairement à la France, qui montre une tendance continuellement en baisse, en Corée du Sud, le taux a commencé à remonter au-delà de 30% (KEICA 36,8%, SBS 31,6%) après avoir chuté jusqu'à 18,4% avec l'accident de Fukushima.

Quant à l'acceptation des centrales nucléaires à proximité de résidences, une enquête réalisée aux États-Unis auprès d'habitants vivant proche de centrales nucléaires montre un résultat intéressant : l'opinion des riverains est beaucoup plus favorable que celle des citoyens ordinaires. En 2011, lorsque l'accident de Fukushima s'est produit, la composition des réponses des citoyens ordinaires était de 62% « pour » et 35% « contre », alors que celle des habitants à proximité des centrales s'est montrée à 80% « pour » et à 19% « contre ». Certes de nombreuses interprétations différentes de ce résultat seraient possibles mais il est possible d'en déduire, d'une part, qu'un accès fréquent aux informations sur le nucléaire a pu influencer favorablement l'opinion de ces habitants et, d'autre part, que leur statut en tant que bénéficiaires directs de diverses politiques visant à récompenser des éventuels inconvénients est un facteur essentiel. Selon *Les Européens et la sûreté nucléaire*, étude menée par la Commission Européenne en 2010, la perception de la sûreté des centrales nucléaires montre une tendance similaire à celle de la proportion « pour » l'énergie nucléaire, et les gens ayant un niveau plus élevé de la compréhension sur le nucléaire sont plus favorables à cette énergie.

4. La confiance envers les experts et une défiance vis-à-vis du gouvernement

La vision des Français sur les experts scientifiques semble extrêmement favorable. Selon le rapport de l'IRSN, 60% des Français auraient une impression « positive » ou « très positive » vis-à-vis des experts scientifiques. Cette confiance transparaît tout au long du rapport : à la question de choisir une entité appropriée pour gérer les installations à risque, la plupart des Français répondent une commission composée d'« experts scientifiques ». Ils considèrent « les instituts de recherche scientifique (CNRS 90.6%, IRSN 86.7%) » et « les groupes internationaux des experts scientifiques (85,1%) » comme « les intervenants les plus compétents » dans le domaine du nucléaire. Les Français ont confiance également en les informations fournies par ces experts (CNRS 63.2%, IRSN 55.1%) et pour eux, à la différence des Coréens, les exploitants de l'énergie nucléaire sont considérés comme techniquement compétents (ANDRA 81.7%, EDF 80.5%, AREVA 71.4%).

La confiance élevée envers les experts semble être la même en Corée du Sud. Selon une enquête de la KEICA, 58,2% des Coréens ont choisi « les experts » comme source d'information la plus fiable en matière d'énergie nucléaire alors qu'ils ont montré une significative défiance vis-à-vis des autorités gouvernementales et des exploitants : la proportion des répondants qui ont choisi ces deux groupes est réduite respectivement à 12,3% et 5,3%. D'après le sondage de SBS, 57,8% des Coréens ont répondu qu'ils ne font pas confiance aux annonces effectuées par le gouvernement. Cette méfiance envers le gouvernement en matière de nucléaire s'observe également en France : seulement 13,4% des Français choisissent le gouvernement en tant que fournisseur d'information fiable sur le nucléaire. Ce niveau de confiance est même plus bas que celui envers les exploitants (ANDRA 45,7%, EDF 39,4%, AREVA 34,4%).

5. Les opinions sur l'arrêt des centrales nucléaires

Les inquiétudes de la sûreté des installations nucléaires, la crainte d'éventuels accidents et la méfiance envers les deux principaux acteurs en la matière, le gouvernement et les industries nucléaires, ainsi que les déchets radioactifs constituent les principaux arguments de l'arrêt de l'utilisation de l'énergie nucléaire. Or les Français et les Coréens qui s'inquiètent de l'énergie nucléaire veulent-ils sortir leur pays du nucléaire ? Combien de citoyens français et coréens sont d'accord avec l'arrêt de leurs centrales nucléaires ? A titre indicatif, dans le cas de la Suisse, qui a déclaré la sortie du nucléaire au mois de mai 2017, 58% des citoyens exprimaient leur accord pour cette sortie lors du référendum organisé pour l'occasion. Selon une enquête menée par OpinionWay en mars 2016, 37% des Français seraient favorables à l'arrêt de l'utilisation de

l'énergie nucléaire, tandis que l'Ifop montre un autre résultat selon lequel le pourcentage des gens qui expriment leur accord est significativement plus élevé : 47%. Selon un autre sondage de l'Ifop au sujet de la production d'électricité en début d'année 2017, « l'exclusion nucléaire » de leur mix énergétique constitue une question significative pour seulement 27% des Français.

En Corée du Sud, où la préoccupation de la sûreté de l'énergie nucléaire semble plus élevée qu'en France, le pourcentage de ceux qui sont favorables au maintien du niveau actuel de la part du nucléaire dans le mix énergétique (37,2%) ou même à son augmentation (27,2%) constitue les réponses majoritaires selon SBS. Le KFEM présente un résultat de sondage, selon lequel plus de la moitié des Coréens (53,8%) pense que la Corée du Sud a besoin de « plus de centrales nucléaires que maintenant ». Ce sondage révèle également que seulement 34,5% des répondants sont pour la réduction de la part du nucléaire par rapport au niveau actuel. En outre, concernant la question de l'arrêt de la construction des centrales dont les travaux ont déjà été entamés, la proportion des citoyens qui sont d'accord est extrêmement basse avec seulement 8,8%.

6. Les arguments en (dés)faveur du nucléaire

Malgré les risques d'accidents et les préoccupations quant à la sécurité de leurs centrales, quelle est la raison pour laquelle Français et Coréens ne veulent pas, au moins pour l'instant, sortir leur pays du nucléaire ? Pour les Français, le principal argument en faveur du nucléaire est « l'indépendance énergétique » (IRSN 40%, Ifop 42%). Le prix compétitif et l'émission quasi nulle de GES constituent aussi des arguments importants. Par ailleurs, bien que beaucoup de Français se préoccupent de la sûreté de leurs centrales, 18% des Français, selon l'IRSN, avancent la sûreté des installations nucléaires comme la raison pour laquelle ils sont favorables à l'utilisation de cette énergie. L'Ifop présente aussi un résultat intéressant à propos de l'argument « pour » le nucléaire suivant : 8% des Français répondent qu'ils seraient pour le nucléaire parce qu'ils font confiance à EDF et AREVA. Il en conclut que, à l'opposé de la préoccupation et de la méfiance des Français vis-à-vis le nucléaire et les acteurs principaux de ce domaine, il existe un haut niveau de confiance des Français envers les experts scientifiques, y compris les producteurs de l'électricité d'origine nucléaire. Selon la KEICA, l'énergie nucléaire est pour les Coréens une source d'énergie qui permet de fournir de l'électricité de manière stable (74,9%) et à un coût compétitif (67,9%), de développer l'économie du pays (71,0%), de produire de l'électricité et de réduire les émissions de GES (57,5%). En résumé, pour les citoyens des deux pays qui n'ont ni pétrole ni autres ressources naturelles significatives, le nucléaire est perçu comme l'énergie qui assure l'indépendance énergétique et le développement du pays à un prix relativement bas et sans

aucune pollution. Ce sont les raisons pour lesquelles ils ne peuvent pas abandonner cette énergie malgré ses inconvénients démontrés non négligeables.

7. Les énergies renouvelables versus l'énergie nucléaire

Les avantages de l'énergie nucléaire avancés par les Français et les Coréens pourraient-ils cependant rester valables à l'avenir ? Les citoyens des deux pays soutiendront-ils toujours l'utilisation de l'énergie nucléaire ? D'après certains des résultats des sondages récents, cette possibilité ne semble pas être si élevée. Selon l'IRSN, la source d'énergie la plus valorisée par les Français est « l'énergie solaire ». Elle est placée au premier rang dans les classements dans les catégories suivantes : l'énergie la plus efficace pour répondre au changement climatique, l'énergie la moins polluante, et la moins problématique à l'échelle mondiale, l'énergie induisant le moins d'investissements économiques et l'énergie la plus respectueuse de l'environnement. La préférence pour l'énergie solaire s'observe également en Corée du Sud. Selon SSK, l'énergie solaire est, pour les Coréens, l'énergie présentant le moins de risques d'accidents » et l'énergie préférée parmi les « alternatives ».

A l'heure actuelle, afin de remplacer le nucléaire dans la production d'électricité par les ressources renouvelables, il est inévitable d'augmenter le prix de l'électricité. Les citoyens des deux pays sont-ils prêts à accepter cette augmentation ? Selon l'Ifop, bien que 42% des Français expriment leur acceptation, pour 30% d'entre eux, l'augmentation maximale ne devrait pas dépasser 10% du prix actuel de l'électricité. Dans le cas de la Corée du Sud, le KFEM présente un résultat de sondage selon lequel 45,2% des citoyens auraient l'intention d'accepter l'augmentation du prix de l'électricité du fait de la réduction de la part du nucléaire mais elle n'explique pas jusqu'à quel point elle serait tolérée.

Conclusion

Le nouveau président sud-coréen Mun, le 19 juin 2017, soit dix jours après son élection, a déclaré la sortie du nucléaire. Le débat autour de l'énergie nucléaire, enflammé par l'accident de Fukushima puis par la corruption des travailleurs de KHNP, semblait prendre fin. Cependant les déclarations des experts nucléaires, la publication d'un scénario d'augmentation du prix de l'électricité et les coûts colossaux irrécupérables résultant de l'arrêt de la construction de deux centrales nucléaires dont les travaux avaient déjà été entamés, posent de nouvelles questions auxquelles nous devons répondre immédiatement et, à ce titre, appellent à un nouveau débat à l'échelle nationale.

La Suisse a eu besoin de 33 ans et a réalisé cinq référendums avant de décider sa sortie du nucléaire. Taiwan a obtenu l'approbation de son Parlement et fixé sa politique par le biais de la législation après la déclaration de sortie du nucléaire. La Corée du Sud est un pays qui exploite des centrales nucléaires depuis 40 ans et sa politique énergétique avait prévu l'augmentation de la part du nucléaire d'ici à 2029. Le fait que le nouveau président soit élu par un processus démocratique et que la sortie du nucléaire était incluse dans les programmes électoraux peut-il justifier cette décision bouleversante même sans aucun débat public à ce sujet ? Si, dans cinq ans, un candidat aux élections présidentielle voulait introduire une nouvelle vision des politiques énergétiques coréennes et s'il était élu avec cette vision à son programme, faudrait-il annuler cette décision prise par le désormais « ex » président ? Comment pouvons-nous parvenir à décider une politique durable et soutenable qui peut déployer une vision à long terme et éviter les conflits sociaux au sujet du nucléaire ?

프랑스국민과 한국국민의 원자력 관련 인식 비교

한국수력원자력 유럽사무소 인턴 수행 보고서
파리 도핀 대학, 지속 가능한 발전 석사 과정 정효영

들어가며...

원자력 에너지는 1951년 미국이 세계 최초로 실험용 원자로 발전에 성공한 이후 1954년 러시아를 시작으로 1956년 영국, 1957년 미국이 상업용 원자로를 가동하기 시작하면서 상용화되었다. 원자력은 당시 새로운 에너지로 주목을 받았지만 출발 단계부터 방사능의 위험에 대한 불안감을 동시에 가져다 주었다. 이후 체르노빌과 후쿠시마의 원자력 사고는 원자력에 대한 대중의 인식에 영향을 미치는 중요한 전환점이 되었고, 원자력을 둘러싼 논쟁은 현재 세계 각국에서 지속되고 있다.

프랑스는 전력생산의 80%가량을 원자력에 의존하는 국가로 세계 최고의 원전 의존국가이다. 한국은 전력생산에서 원자력이 차지하는 비중은 30%대이지만 국토면적 대비 원자력 발전소의 수를 고려하면 세계 최대의 원전 집중 국가이다. 그리고 이 두 국가가 모두 최근 차례로 원전 축소 정책을 발표했다. 이처럼 원자력 자체는 기본적으로 과학기술의 문제이지만, 원자력 에너지와 관련된 정책들은 정치적 결정의 문제이다. 그리고 정책을 결정하고 추진하는 과정에서 여론은 정책 결정자들이 필수적으로 고려해야 할 사항이다. 따라서 원자력을 바라보는 프랑스와 한국 국민들의 인식을 살펴보는 것은 향후 에너지 정책의 방향을 전망하고 이를 위해 필요한 조치들을 수립하는 데 의미 있는 과정이 될 것이다.

이 보고서는 최근 프랑스와 한국에서 실시된 원자력 관련 인식조사 10 건(프랑스 6 건, 한국 4 건)을 분석한 결과이다. 후쿠시마 사고 이후 실시된 원자력 또는 전력 관련 인식조사 중, 표본수가 1000 명 이상으로 공신력 있는 기관에서 시행한 조사를 선별하였고, 최대한 최근에 실시된 조사결과를 우선으로 하였다. 또한 조사기관 간 관점의 차이가 있을 수 있다는 점을 고려하여 한국의 경우 환경운동연합의 인식조사 결과를, 프랑스의 경우 그린피스의 조사결과를 포함시켰다.

원자력 발전소의 안전성에 대한 인식

프랑스 방사능 방어 및 원자력 안전 연구소(이하 'IRSN')의 연구 결과에 따르면, 원자력 발전소는 프랑스인들에게 '환경에 미칠 영향이 가장 우려되는 시설'인 동시에 산업시설 중 '중대사고나 재해를 유발할 가능성이 가장 높은 시설물'이다. 또한 프랑스인들 중 49.5%가 원자력 발전소를 '위험하다'고 인식하는 것으로 나타나 테러, 흡연, 대기오염 등 주요 위험 상황 34 가지 중 원자력 발전소가 14 위를 차지하였다. 일간지 디렉트마팅의 조사 결과에서도 원자력 발전소의 안전에 대해 40% 프랑스인들이 '안전하지 않다'고 생각하는 것으로 나타났다.

원자력 발전소를 위험하다고 인식하는 정도는 한국국민에게서 더 높게 나타난다. 원자력문화재단의 조사에 따르면, 원자력 발전소의 안전성에 대해 60% 이상의 한국 국민이 '위험하다'고 인식하는 것으로 나타났으며, SBS의 조사 결과에서도 53.4%가 '위험하다'고 답변하였다. 특히, 환경운동연합의 조사의 경우, 원자력 발전소의 안전성에 대해 '우려한다'는 답변이 77.8%에 달하여 한국국민 10명 중 거의 8명이 원자력 발전소의 안전을 우려하는 것으로 나타났다.

원자력 사고에 관한 위험 인식

원자력 발전소를 위험하다고 인식하는 데 결정적인 역할을 한 것은 체르노빌(1986년)과 후쿠시마(2011년) 두 중대 원자력 사고인 것으로 보인다. 프랑스인들에게 '가장 끔찍한 사건'이 무엇인지 물어본 결과, 54.4%의 프랑스인들이 원자력 사고(후쿠시마 30%, 체르노빌 24.4%)라고 답하여, 최근 수년간 세계 각지에서 발생한 각종 자연재해 및 전염병들을 제치고 압도적인 1위를 차지하였다. 특히 후쿠시마와 같은 규모의 원자력 사고가 프랑스에서 발생할 가능성에 대하여 60% (IRSN의 조사결과 64%, 그린피스의 조사결과 67%)가 넘는 프랑스인들이 '그렇다'고 답하였고, 대부분의 프랑스인들(94.3%)이 프랑스에서 원자력 사고가 발생할 경우 '매우 심각한 결과'를 초래할 것으로 예상하는 것으로 나타났다.

일본과 지리적으로 가장 인접한 국가인 한국의 경우, 후쿠시마 사고는 한국국민의 원자력에 대한 인식에 가장 큰 영향을 미친 사건으로 기록될 수 있을 것으로 보인다. 그간 원자력 발전의 필요성에 대해 90%에 가까운 긍정의 답변('08년 89.8%, '09년 83.7%, '10년 89.4%)을 해오던 한국국민들이, 2011년 사고 이후 처음으로 원자력의 필요성에 대해 고민하기 시작했고 이로 인해 긍정 답변 비율은 70%대('11.10월 78.3%)로 하락하였다. 또한 60% 이상까지 올라갔던 원자력 발전소의 안전성에 대한 믿음('08년 58.3% '09년 61.1%, '10년 53.3%)도 30%대('12년 34.8%)로 떨어졌다²⁶³. 최근 성균관대 SSK 위험커뮤니케이션 연구단(이하 'SSK 연구단')의 여러 발전 유형에 대한 안심 정도 조사 결과에 따르면, 원자력 발전소는 한국국민들에게 '가장 불안한 발전 유형'인 동시에 '사고 발생가능성이 가장 높은 발전 유형'이다.

거주지에 원자력 발전소 건설 수용 의사

원자력 발전소의 안전성과 사고 발생 가능성으로 인한 위험 인식의 확대는 자신이 거주하는 지역에 원자력 발전소가 건설되는 것에 대한 강한 거부로 이어진다. IRSN의 상기 보고서에 따르면, 프랑스인들 중 19%만이 주변지역에 원자력 발전소가 들어서는 것을 '수용하겠다'는 입장을 보였고, 이는 1982년 37%에서 50% 하락한 수치이다. 한국의 경우도 마찬가지로 원자력 발전소 건설에 대한 수용도는 30% 수준에서 머물고 있다. 다만 지속적인 하락 추세를 보이고 있는 프랑스와 달리, 한국의 경우 후쿠시마

²⁶³ 한국원자력문화재단, « 원자력 국민인식조사 », 2013.12 월

사고 직후 18.4%까지 추락하였던 거주지 수용도가 차츰 30%대를 회복하여, 2016 년 현재 문화재단의 조사결과에 따르면 36.8%, SBS 조사 결과에 따르면 31.6% 수준까지 높아진 상태이다.

잠시 원자력 발전소의 거주지 수용도와 관련된 흥미로운 연구결과를²⁶⁴ 소개하면, 미국의 원자력 발전시설 주변 10 마일 반경 내에 거주하는 주민을 대상으로 여론조사를 실시한 결과 전체적으로 일반 여론에 비해 발전소 인근 주민들의 여론이 원자력 발전에 대해 훨씬 더 호의적으로 나타났다. 후쿠시마 사고가 발생한 2011 년의 경우, 일반 여론의 찬반 분포가 62% 대 35% 인데 반해, 인근 주민들은 80% 의 찬성과 19%의 반대를 보여주고 있다. 이러한 결과에 대해서 여러 가지 다양한 해석이 가능하겠지만, 인근 주민들이 원자력 발전소 건설에 따르는 다양한 지원정책의 직접적인 수혜자들이라는 점, 주민들의 경우 원자력 관련 지식이나 정보에 접근이 비교적 잦고 이로 인해 상대적으로 원자력에 대한 이해도가 높다는 점을 고려해 볼 수 있다. 실제로 원자력 발전소의 안전에 대한 인식은 원자력에 대한 찬반 의사와 유사한 추이를 보이고, 원자력에 대한 이해도가 높은 집단이 원자력에 대해 찬성하는 비율이 훨씬 높다²⁶⁵.

정부와 사업자에 관한 신뢰도

프랑스인들의 전문지식에 대한 시선은 상당히 호의적인 것으로 보인다. IRSN 보고서에 따르면 60%의 프랑스인들이 과학 기술 전문가들에 대해 ‘긍정적 또는 아주 긍정적’으로 생각하고 있음을 알 수 있다. 이러한 전문지식에 대한 신뢰는 보고서 전반에 걸쳐 드러나는데, 환경과 주민들에게 위험성이 있는 시설에 대한 통제 주체를 선택하는 질문에 프랑스인들은 ‘과학 전문가 위원회’라고 답하였고, 원자력 관계자들 중에서도 가장 역량있는 그룹으로 ‘전문 연구기관(CNRS 90.6%, IRSN 86.7%)’과 ‘국제 전문가 그룹(85.1%)’을 꼽았으며, 전문연구기관이 제공하는 정보에 대해서도 상당한 신뢰도(CNRS 63.2%, IRSN 55.1%)를 나타냈다. 특히 프랑스인들은 ‘원자력 관련 사업자’의 기술적 역량에 대해 상당히 높은 신뢰도(ANDRA 81.7%, EDF 80.5%, AREVA 71.4%) 보여, 사업자 집단을 원자력 관련 지식을 보유한 기술적 역량이 높은 집단으로 인식하고 있음을 알 수 있다.

전문가들에 대한 신뢰가 높은 것은 한국의 경우도 마찬가지인 것으로 보인다. 원자력문화재단의 조사결과에 따르면, 원자력 관련 가장 신뢰할만한 정보 제공자를 선택하는 문항에 대해, 58.2%가 ‘전문가’라고 답하였다. 하지만 같은 질문에 대해 12.3%가 ‘정부 관계자’, 5.3%만이 ‘사업자’라고 답하여 정부 당국과 사업자에 대한 불신을 드러냈다. SBS 의 조사에서도 정부의 발표에 대한 신뢰 여부에 대해 57.8%가 ‘불신한다’고 답하였다. 프랑스의 경우, 원자력 관련 정보의 제공자로서 정부에 대한 신뢰도가 13.4%로 매우 낮은 것은 한국과 동일하지만 사업자가 제공하는 정보에 대해서는 40% 정도(ANDRA 45.7%, EDF 39.4%, AREVA 34.4%) 의 신뢰를 나타내 한국과 상당한 격차를 보였다.

²⁶⁴ 비스콘티 리서치 (Bisconti Research, Inc.), « 원자력 여론조사 », 2013.4 월

²⁶⁵ 진상현, « 원자력 전문가와 일반인의 인식 격차 분석 », 한국정책과학 학회보 제 18 권 제 4 호, 2014.10 월

원자력 발전의 중단에 관한 의견

원자력 관련 시설의 안전성에 대한 우려, 이에 따른 사고 발생 가능성에 대한 두려움 그리고 원자력 발전과 관련된 두 주요 주체인 정부와 사업자에 대한 불신은, 방사성 폐기물과 함께, 원자력 발전을 중단하라는 요구의 주된 논거로 작용할 수 있다. 지난달 탈 원자력을 결정한 스위스의 경우, 국민투표에서 원자력 발전의 중단에 찬성한 국민의 비율은 58%였다. 그렇다면 프랑스와 한국의 국민들의 원전 중단에 대한 찬성 비율은 어느 정도일까? 프랑스 전문 여론조사 기관 OpinionWay 가 2016.3 월 실시한 조사에 따르면, 프랑스에서 원자력 발전의 중단에 찬성하는 비율은 37% 이고, Ifop 이 같은 해 4 월 실시한 조사 결과는 47%로 다소 높은 찬성률을 보이지만 과반 수를 넘지 못했다. Ifop 이 올해 초 실시한 프랑스의 전력 생산과 관련된 조사에서도 '원자력의 배제' 여부가 전력 생산에서 중요하다고 생각하는 프랑스 인은 27%(매우 중요함 27%, 유익하지만 중요하지 않음 39 %)에 불과했다.

원자력 발전의 안전에 대한 우려가 프랑스 대비 다소 높은 한국의 경우도, SBS 조사 결과에 따르면, 원자력 발전소를 '현재 수준으로 유지'(37.2%)하거나 '더 늘려야 한다'(27.0%)는 의견이 '줄여나가야 한다'는 의견(29.7%) 대비 상당히 우세한 것으로 나타났고, 환경운동연합의 조사에서도 한국 남성의 과반수 이상(53.8%)가 '현재보다 더 많은 수의 원전이 필요하다'고 생각하는 것으로 나타났다. 같은 조사에서 원자력 발전소 수를 '현재 수준 대비 줄여야 한다'고 답변 비율은 34.5%에 불과했다. 또한 건설 중이거나 건설이 예정된 원전의 처리 방안에 대해서도 '모두 중단해야 한다'는 의견은 각각 8.8%, 43.0%로 대부분의 국민들이 건설 중인 원전은 완공해야 하며, 건설이 예정된 원전의 경우 일부라도 건설해야 한다는 의견을 보였다.

원자력 발전의 장점과 단점에 대한 논거

그러면 원자력 발전소의 안전성에 대한 우려와 사고의 위험에도 불구하고 많은 프랑스와 한국 국민들이 원자력 발전의 중단에 그다지, 적어도 아직은, 반대하는 이유는 무엇일까? 프랑스의 경우 원전에 대해 찬성하는 가장 주요한 논거는 '에너지 자립'(IRSN 의 조사 결과 40%, Ifop 의 조사 결과 42 %)이다. 이외 탄산가스 미 배출, 저렴한 생산 가격도 찬성하는 주된 이유이다. 특히 IRSN 의 보고서에서는 18 %의 프랑스인들이 원자력에 찬성하는 이유로 '원자력 시설의 안전성'이라고 답하였고, Ifop 의 조사에서도 8%가 'EDF 와 AREVA 를 신뢰하기 때문'이라고 답하여, 원전의 안전에 대해 우려하는 목소리 이면에, 원자력 관련 시설과 이에 대한 관리, 전문가들과 사업자의 기술적인 역량에 대해 높은 신뢰를 가진 프랑스인들이 상당수 있음을 알 수 있다.

한국의 경우, 원자력문화재단의 조사 결과에 따르면, 원전이 '안정적인 전력수급에 기여한다'는 데 74.9%, '경제발전에 기여한다'는 데 71.0%, '저렴한 전기요금에 기여 한다'는 데 67.9%, '온실가스 배출량 감소에 기여 한다'는 데 57.5%가 각각 긍정적 의사를 표했다. 결국 석유가 나지 않고 다른 부존 자원이 부족하여 전기 생산을 위해서는 원료를 상당부분 수입에 의존해야 하는 프랑스와 한국의

국민들에게, 원전은 국가의 에너지 안보를 보장해주고 이를 통해 안정적인 전력수급을 가능케 해주는 발전 원으로 인식되고 있고, 이는 원전을 포기하지 못하는 주된 논거로 작용하고 있음을 알 수 있다.

신재생에너지와 원자력

국가의 에너지 안보에 지대한 역할을 하고, 저렴한 전력의 생산을 가능케 해주는 원자력의 장점이 미래에도 프랑스와 한국 국민들이 원자력을 통한 전력을 생산을 지지하는 논거로 유효하게 작용할 수 있을까? 조사된 결과에 따르면 그 가능성은 그리 높아 보이지 않는다.

IRSN 보고서에 따르면 프랑스인들이 가장 높게 평가하는 에너지원은 '태양에너지'이다. 태양에너지는 '미래에너지', '환경을 존중하는 에너지', '단위당 투자액이 가장 적은 에너지', '온실효과에 가장 효과적으로 대응할 수 있는 에너지', '가장 오염을 덜 시키는 에너지', '국제 수준에서 문제를 야기할 가능성이 가장 적은 에너지', '생산된 에너지의 사용에 가장 적은 비용이 드는 에너지'의 모든 항목에서 압도적으로 1 위를 차지하였다. 태양에너지에 대한 선호는 한국의 경우도 마찬가지이다. SSK 연구단의 조사결과에 따르면, 태양에너지는 한국국민에게 '사고의 가능성이 가장 낮은 에너지', '대안 에너지 중 가장 선호하는 에너지'이다.

하지만 현 시점에서 태양에너지와 같은 신재생에너지로 전력을 생산하기 위해서는 전기요금의 인상이 불가피하다. 그럼 두 국가의 국민은 원자력을 신재생에너지로 대체하기 위해 필요한 전기요금의 인상에 대해 얼마나 수용할 준비가 되어 있는가? Ifop 의 조사에 따르면, '전기요금 인상을 수용하겠다'고 답한 프랑스인은 42%이다. 하지만 이중 30% 가 수용 가능한 최대 인상 폭이 10%라고 답했다. 한국의 경우 환경운동연합의 조사결과 원전 축소로 인한 전기요금 인상을 감수하겠다는 답변자는 45.2%로 조금 더 높다. 하지만 어느 정도까지 수용할 수 있는지에 대해서는 조사되지 않았다.

결론에 같음하여...

2017.6.19 일 당선 된 지 한 달 십일이 된 한국의 새 대통령이 탈 원자력을 선언했다. 후쿠시마 사고와 원전 비리로 야기된 한국사회의 원자력을 둘러싼 논쟁은, 건설 중이던 2 기의 원자력 발전소와 함께, 적어도 잠정적으로는, 종지부를 찍을 수 있을 것처럼 보였다. 하지만 원자력 관련 전문가들의 성명 발표, 탈 원자력으로 인한 전기요금 인상 시나리오, 원전 건설 중단으로 인한 막대한 매몰 비용, 수 십 년 간 많은 투자와 노력으로 쌓아온 한국 원자력 기술은 대통령의 탈 원자력 선언이 논쟁의 종지부가 아니라 원자력을 둘러싼 또 다른 새로운 논쟁을 시작하게 할 것이라는 예측도 가능케 한다.

한국은 지난 해 파리기후협약(COP 21)에 가입하고, 이와 함께 2030 년까지 예상 배출량 대비 37 %의 온실가스를 감축하겠다고 국제사회에 약속했다. 에너지원 중 온실가스 배출이 가장 적은 것이 신재생에너지와 원자력이다. 아직은 그 발전 비용이 지나치게 높고 기술적으로 완벽하지 않은 신재생에너지의 단점을 효율이 높은 원자력이 보완하면서, 적어도 상당기간 동안, 이 두 유형의 에너지가

함께 발전해 나갈 수 있는 방안은 없는 걸까? 원자력 기술도 완벽하게 안전한 것을 요구하는 시민들의 요구에 맞춰 점차 완벽에 가까운 대책을 수립해 갈 수 있지 않을까?

스위스의 경우 1984년 공론화를 시작한 후 33년간 사회적 논의를 지속하고 5번의 국민투표를 거친 후 올해 5월 탈 원자력을 선언하였다. 대만은 탈 원자력을 선언한 후 의회의 승인을 거쳐 입법화 했다. 한국은 40년간 원전을 가동해 온 국가이고 직전 정부의 원자력 정책은 2029년까지 점차적 확대였다. 새 대통령이 선거공약으로 제시하고, 당선되었다는 사실이 사회적 논의 과정 없이 탈 원자력을 선언한 후 추진하는 것을 정당화 할 수 있을까? 그렇다면 5년 후 새로운 비전과 다른 에너지 정책을 내세운 또 다른 대통령 당선자가 이번 결정을 반복한다면? 좀 더 시간이 걸리더라도 다양한 목소리가 서로 논쟁을 통해 의견을 교환하고 사회적 공감대를 형성한 후, 이를 통해 형성된 의견을 최대한 반영하도록 노력하면서 에너지 정책을 결정할 수는 없는 걸까?

참고한 인식조사 목록

프랑스 방사능방어 및 원자력 안전 연구소(ISRN, *Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire*), « 2016 Braomètre IRSN - 프랑스인의 위험과 안전에 대한 인식 », 2016.7 월

프랑스 여론조사 기관 Ifop (*Institut français d'opinion publique*), « 프랑스인과 전력 », 2017.1 월

프랑스 여론조사 기관 Ifop (*Institut français d'opinion publique*), « 프랑스인과 원자력 에너지 », 2016.4 월

디렉트마탱 (*Direct Matin*, 프랑스 일간지), « 프랑스 원자력 발전소의 안전에 대한 프랑스인의 의견 », 2016.4 월

오피니온웨이 (*OpinionWay*, 프랑스 여론조사 기관), « 환경에 대한 문제 (*La question de l'Eco*) », 2016.3 월

GREENPEACE & CSA (*consumer science & analytic*, 프랑스 여론조사 업체), « 프랑스인들과 원자력 (*Les Français et le Nucléaire*) », 2012.3 월

한국원자력문화재단, « 원자력 국민인식조사 결과 », 2016.8 월

성균관대 SSK 위험커뮤니케이션연구단, « 2017 위험이슈 인식조사 - 발전 및 에너지원, 미래위험 », 2017.6 월

SBS 이슈인사이드, « 원전 및 사용 후 핵연료 관련 대국민 여론조사 », 2015.2 월

환경운동연합, « 원전 정책 여론조사- '2차 에너지기본계획 원전 증설' 어떻게 생각할까? », 2013.8 월

<붙임> 각 인식조사 결과 요약본 각 1부. 끝.

[프랑스 인식조사 1]

2016 Braomètre IRSN (2016.7 월) - 프랑스인의 위험과 안전에 대한 인식

방사능 방어 및 원자력안전연구소

(IRSN, *Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire*)

(조사 기간 : 2015.11-12 월, 조사 대상 : 총 1 016 명, 조사 방법 : 방문 조사, 단위 : %)

< 눈에 띄는 결과들 >

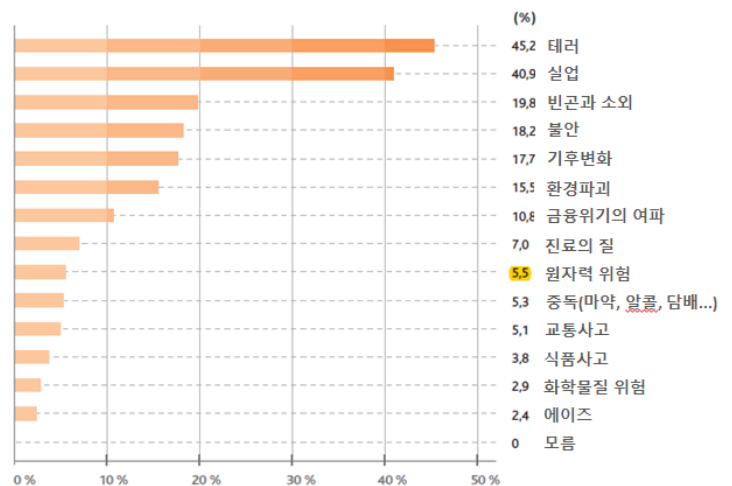
- 과학 및 과학적 전문가들의 이미지는 상당히 좋은 편이며 2015 년 뚜렷하게 향상된 것으로 나타남
- 34 가지 위험 상황에 대한 인식은 테러에 대한 우려가 높아진 것을 제외하면 크게 변하지 않음
- 산업시설 중 원자력발전소가 '중대 사고를 유발할 가능성'이 가장 높은 것으로 평가하며, 답변자 중 90%는 원전에서 발생하는 사고는 매우 심각한 결과를 초래할 것으로 보고 있음. 1982 년 이후 원전 거주지 수용성이 반으로 줄었음 (1982, 37% → 2015, 19%)
- 프랑스인 4 분의 3 이 '체르노빌 사고 낙진과 관련된 진실이 가려져 있다'고 평가하며, 거의 3 분의 2 가 '후쿠시마와 동일한 규모의 사고가 프랑스에서 일어날 수 있다'고 우려함

1장- 현재 프랑스인의 걱정거리

'현재 가장 걱정되는 문제는 무엇 인가'라는 질문에 테러 (45,2%), 실업 (40,9%), 빈곤과 소외 (19,8%), 불안 (18,2%), 기후변화 (17,7%) 순으로 답하였고, 5,5%가 원자력을 가장 우려되는 문제라고 답함

(2 회에 걸친 조사에 대한 누적 결과로 총 합이 100%를 넘음)

'환경에 대해 가장 우려 되는 시설은 무엇인가'라는 질문에 가장 많은 답변자(20%)가 원자력 발전소라고 답하였고, 뒤 이어 방사성폐기물 저장소(15%), 화학 시설물(14%), 위험물질 수송(9%) 순으로 답함



2장- 전문지식에 대한 시선

'중대사고나 재해를 유발할 가능성이 가장 높은 산업 또는 기술은 무엇인가'라는 질문에 가장 많은 답변자(20%)가 원자력 발전소라고 답하였고, 다음으로 방사성폐기물 저장소(15,5%), 화학 시설물(14,3%), 위험물질 수송(8,7%) 순으로 답함

과학 전문가들의 역할에 대해서는, 60%가 과학 전문가들에 대해 '긍정적 또는 아주 긍정적'이라는 견해를 표명하였고, 과학 전문가들이 갖추어야 할 자질에 대해서는 '기술적 전문성(61,8%)'과 '판단의 독립성(51,2%)'을 선택함 (2 회에 걸친 조사에 대한 누적 결과로 총 합이 100 %를 넘음)

환경과 주변 주민에 대해 위험성이 있는 시설에 대한 통제 주체에 대해서는 가장 많은 답변자(29%)가 '과학 전문가 위원회'가 적합하다고 답변했고, 다음으로 '국가나 지역 당국'(20%), '비정부기구'(16%) 순으로 선호함

위험 상황에 대한 관리를 목적으로 하는 과학 전문가, 정책 결정자, 관련 산업계, 단체 그리고 시민이 연합한 다원적 조직의 유용성에 대해서는 대부분(88%)의 프랑스인이 유용할 것이라고 답함

3장- 34 가지 위험 상황에 직면한 프랑스인

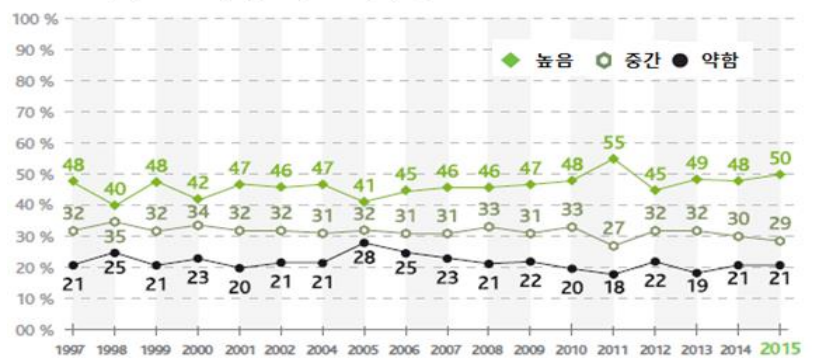
미디어에서 많이 다루어지는 위험 상황과 대중에게 많이 알려지지 않은 또는 그다지 위험하지 않은 것으로 인식되는 다음의 34 가지 위험 상황에 대한 인식

가정사고, 방사선 사고, 교통사고, 알코올중독, 핸드폰 안테나, 소음, 폭염, 원자력발전소, 화학폐기물, 방사성폐기물, 마약, 산불, 가정쓰레기 소각로, 침수, 화학 시설, 고압전선, 직업병, 나노 입자, 젊은 층의 비만증, 유전자변형생물, 내분비선 교란, 살충제, 대기오염, 호수 강 해양오염, 토양오염, 식료품, 방사선치료, 주거지의 라돈, 체르노빌사고 낙진, 의료위험, 에이즈, 젊은 층의 흡연, 테러, 위험물질 수송

(1) 위험하다고 인식하는 정도에 따른 순위는 테러(81,8%), 젊은 층의 흡연(77%), 대기오염(69,1%), 마약(68,1%), 살충제(67,9%) 등이며, 방사성폐기물에 대해서는 55,1 %, 원자력발전소에 대해서는 49,5%의 답변자가 위험하다고 인식하여 각각 12 위, 14 위를 차지함

(2) 각 위험 상황에 대해, 국가가 해당 위험으로부터 국민을 보호하기 위한 조치를 취할 것이라고 믿는 정도에 따른 순위는 산불(57%), 에이즈(55,6%), 방사선치료(50,6%), 폭염(50,4%) 등이며, 원자력 발전소에 대해서는 33,8%가, 방사성폐기물에 대해서는 24,8%가 당국의 보호에 대한 신뢰를 나타내 각각 12 위, 23 위를 차지함

< 원자력 발전소에 대한 위험 인식 추이 >

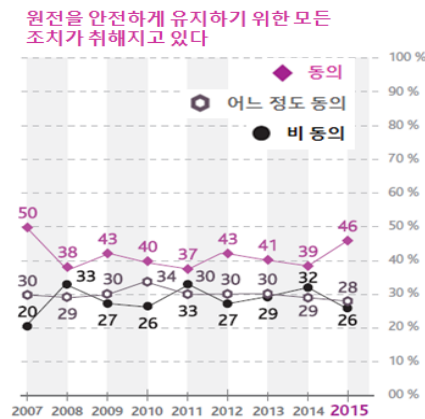


(3) 위험에 관련된 정보의 진실성에 대해서는, 교통사고(62,7%), 에이즈(60,1%), 폭염(57,8%), 산불(55%), 알코올중독(52,3%) 순으로 관련 정보가 사실이라고 생각하며, 원자력발전소에 대해서는 19,3%, 방사성폐기물에 대해서는 13,3% 만이 정보에 대한 신뢰를 나타내 각각 22 위, 30 위를 차지함

4장- 원자력 영역에 대한 줌 (Zoom)

원자력 위험의 제어에 대한 기대

거의 모든 답변자가 모든 예방 조치에도 불구하고 '원자력 발전소에서 사고가 발생할 경우 매우 심각한 결과를 초래할 것'이라고 예상하며(94,3%), 원자력 관련 지역 책임자는 '일어날 가능성이 아주 희박한 위험을 포함한 모든 위험으로부터 그들의 시설을 보호해야 한다'고 생각함(91,5%)



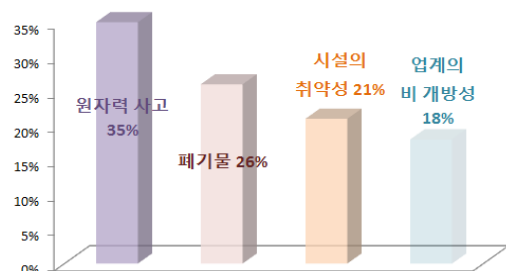
원자력발전소의 안전성에 대해, 46%의 답변자가 '매우 높은 수준의 안전도 확보를 위해 필요한 모든 예방조치가 취해지고 있다'고 생각한다고 답변하여 지난해 보다 7%p 높은 신뢰를 나타냄

원자력 시설의 안전도 강화를 위해 필요한 여러 조치들 중에서 답변자들은, i) 감독을 늘리고, ii) 인적 요인을 더 많이 고려하며, iii) 원자로의 안전도 향상을 위한 연구를 확대하는 것을 가장 시급한 과제로 인식함

원자력 에너지의 장점과 단점

찬성 논거 : 에너지 자립(40%) > 탄산가스 미 배출(22%) > 와트 시 가격(18%) > 원자력 시설의 안전성(18%)

반대 논거 : 체르노빌과 후쿠시마 원자력 사고(35%) > 원자력 폐기물(26%) > 원자력 시설의 취약성(21%) > 원자력업계의 비 개방성(18%)

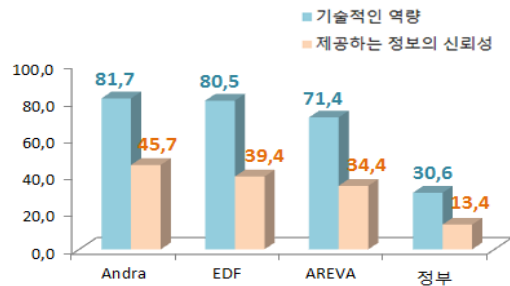


다양한 에너지원 중 프랑스인이 가장 높게 평가하는 에너지는 '태양 에너지'로 나타남. 주제별 각 에너지원에 대한 평가결과는 다음과 같음

- 미래 에너지 : 태양 57% 풍력 23,5% vs 원자력 4,8%
- 환경을 존중하는 에너지 : 태양 53,7% 풍력 26,5% vs 원자력 2%
- 킬로와트 당 투자액이 가장 적은 에너지 : 태양 39,1% 풍력 21,1% vs 원자력 11,1%
- 온실효과에 가장 효과적으로 대응할 수 있는 에너지 : 48% 풍력 29,6% vs 원자력 5,8%
- 가장 오염을 덜 일으키는 에너지 : 태양 49,6% 풍력 31,2% vs 원자력 2,5%
- 국제 수준에서 가장 덜 문제를 야기하는 에너지 : 태양 53,8 % , 풍력 21,6% vs 원자력 3,6%
- 생산된 에너지의 이용에 가장 적은 비용이 드는 에너지 : 태양 40,5% 풍력 19,4% vs 원자력 18,5%
- 가장 효율적인 에너지 : 원자력 47,4% vs 태양 20%, 풍력 9,6%

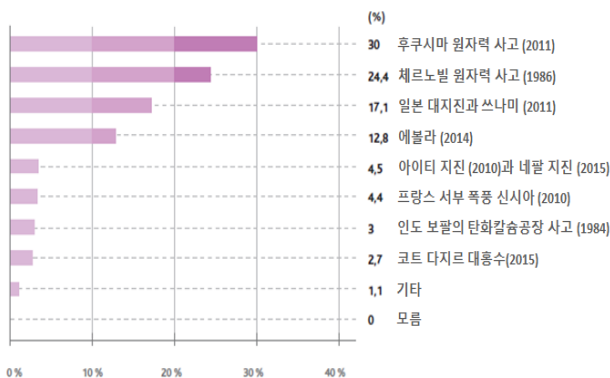
원자력 관계자들의 역량과 신뢰성

대부분의 프랑스인들이 원자력 산업과 에너지 분야에서 가장 역량 있는 관계자는 전문연구기관(CNRS 90,6%, IRSN 86,7%, CEA 85,5%)과 국제 전문가그룹(85,1%), 감독기관(80,9%) 및 관련 사업자(Andra 81,7%, EDF 81,5%, AREVA 71,4%) 등 원자력 관련 과학 전문지식을 보유한 그룹이라고 생각하며,



신뢰성에 면에서는 전문연구기관의 경우 신뢰도 또한 높은 것으로 보고 있으나 사업자(Andra 45,7%, EDF 39,4%)나 감독기관(44,1%) 보다는 소비자 단체(58,4%), 의사(57,6%), 환경단체(55,5%) 등에 더 높은 신뢰를 보임. 특히, 정부(13,4%)와 정치인(7,3%)에 대한 신뢰도가 현저히 낮음

중대 사고 위험에 대한 공포



가장 끔찍한 사건을 선택하는 질문에 대해, 가장 많은 답변자가(30%)가 2011년 '후쿠시마 사고'라고 답하였고, 다음으로 1986년 '체르노빌 사고'(24,4%), 2011년 '일본의 지진과 쓰나미'(17,1%), 2014년 초 발생한 '서아프리카지역의 에볼라'(12,8%) 순으로 선택함

후쿠시마와 같은 규모의 원자력 사고가 프랑스에서 발생할 가능성에 대해 답변자의 64%가 '발생할 수 있다'고 답함.

이는 사고가 발생한 2011년 조사결과인 69%에서 5%p

밖에 줄어들지 않은 수치로, 후쿠시마 사고와 관련된 공포가 상당기간 지속되고 있음을 알 수 있음

하지만 원자력 시설과 관련된 위험의 증감여부에 대하여, 10년 전을 기준으로 '원자력 관련 위험이 증가되었다'고 답한 비율은 22% (변하지 않음 59%, 감소함 18%)에 불과 하고, 앞으로 10년 후 위험이 증가할 것이라고 예측한 비율도 36% (변하지 않음 37%, 감소할 것임 26%) 선에 머물러 원자력 시설의 안전성에 대해서는 신뢰감을 나타냄

체르노빌(1986) 및 후쿠시마(2011) 두 중대 원자력 사고에 대한 인식

30년 전 발생한 체르노빌 사고에 대해 72%의 답변자가 낙진의 영향과 관련된 진실은 밝혀지지 않았다고 답했고, 59%가 이와 관련하여 당국에 대한 불신을 표명했으며, 위험이 여전히 높다고 생각하는 답변자는 44%로 나타남

후쿠시마 사고와 관련해서는, 답변자의 절반 이상(52%)이 동 사고의 프랑스에 대한 영향과 관련된 진실은 감추어진 상태라고 보고 있으며, 41%가 사고가 발생했을 때 프랑스 공공기관이 완전하고 정확한 정보를 공개하지 않았다고 생각하는 것으로 나타남

[프랑스 인식조사 2]

프랑스인과 전력 (2017.1 월)

Ifop (Institut français d'opinion publique) 프랑스 여론조사 기관

(조사 기간 : 2017.1.18-20 일, 조사 대상 : 총 1 502 명, 조사 방법 : 온라인 조사, 단위 : %)

<질문 1>

여기 프랑스에서 **전력생산**과 관련된 **5 가지 특성**이 있다. 각각의 이 특성들에 대하여 당신은 어떤 특성이 중요하고 유용하며 어떤 특성이 중요하지 않다고 생각하는가?

항 목	매우 중요함	유익 하지만 중요하지 않음	중요하지 않음	잘 모름
안정적인 공급	70	20	3	7
저렴한 단가	64	27	2	7
재생 가능성	57	31	6	6
소비 인근 지역 생산	36	41	15	8
원전 배제	27	39	25	9

<질문 2>

프랑스의 가구당 평균 전기요금 부담액은 연 750 유로 또는 월 65 유로이다. 만일 당신이 거주하는 지역에서 **신재생에너지**를 사용하여 전력이 생산된다면, 당신을 이를 위해 필요한 **전기 요금 인상**을 수용할 준비가 되어 있는가?

수용 여부	전체	고위간부/ 자유직	중간 직업	사무원	노동자
수용	42	50	46	37	35
최대 50 %	3	2	1	3	5
최대 25 %	9	12	10	9	5
최대 10 %	30	36	35	25	25
비수용	58	50	54	63	65

<질문 3>

당신은 **전기의 지역 생산**(바람, 태양...)을 위해 당신의 **소비 습관**을 이게 적합하게 **바꿀** 준비가 되어 있는가 ?

수용 여부	수용	바꾸겠다	어느 정도는 바꾸겠다	예외적으로 바꿀 수 있다	비수용
전체	87	39	36	12	13

<질문 4>

프랑스 어떤 지역이 자신의 지역에 비용이 많이 드는 생산시설을 건설하는 대신 **인근지역**에서 전기를 공급받는다면 당신은 이에 대해 어떻게 생각하는가 ?

수용 여부	이해한다	유감스럽지만 이해할 수 있다	이해하기 어렵다
전체	30	53	17

<질문 5>

프랑스는 연대의 원칙에 의거하여 고객이 어떤 지역에 거주하든지 동일한 전기요금을 부과하고 있다. 시골지역이나 고립지역이 불이익을 받지 않도록 하기 위해 시행중인 **전기요금 균등의 원칙**에 대해 당신은 어떻게 생각하는가 ?

수용 여부	비용이 들더라도 유지해야 한다	어떤 조건에서는 검토해볼 수 있다	시스템 자유화, 에너지 전환과 맞지 않는다
전체	67	26	7
시골지역	73	21	6
지방도시	66	26	8
파리지역	63	31	6

[프랑스 인식조사 3]

프랑스인과 원자력 에너지 (2016.4 월)

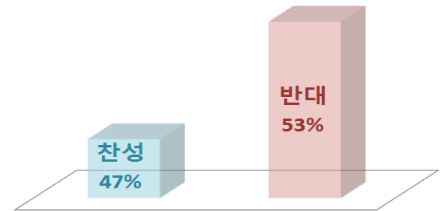
Ifop (Institut français d'opinion publique) 프랑스 여론조사 기관

(조사 기간 : 2016.4.7-11 일, 조사 대상 : 총 1 001 명, 조사 방법 : 온라인 조사, 단위 : %)

< 질문 1 >

당신은 프랑스 원자력 발전소의 중단에 찬성 하는가 반대 하는가 ?

과반이 조금 넘는 53%가 '반대한다'고 답함



< 질문 2 >

다음의 논거들 중에서 당신이 원자력 발전소의 중단에 찬성하는 이유를 가장 잘 설명한 것은 무엇인가? 첫 번째 논거는? 두 번째 논거는? (원전 중단에 찬성하는 47%의 답변자에게 물음, 두 번 답하는 질문으로 합이 100%를 넘음)

- 수십만 년 동안 방사능을 유지하는 폐기물을 남기므로
- 위험하고, 체르노빌이나 후쿠시마와 같은 사고가 프랑스에서 발생할 수 있으므로
- 사고의 경제적 인간적 손실이 감당하기에 너무 막차므로
- 지속이 신재생에너지에 대한 연구와 시행을 늦추므로
- 현재 원자력 에너지의 실질적 가격이 높으므로
- 프랑스에서는 더 이상 생산되지 않는 우라늄의 수입을 요하므로

	첫 번째	전체
수십만 년 동안 방사능을 유지하는 폐기물을 남기므로	35	64
위험하고, 체르노빌이나 후쿠시마와 같은 사고가 프랑스에서 발생할 수 있으므로	32	58
사고의 경제적 인간적 손실이 감당하기에 너무 막차므로	11	28
지속이 신재생에너지에 대한 연구와 시행을 늦추므로	11	28
현재 원자력 에너지의 실질적 가격이 높으므로	6	14
프랑스에서는 더 이상 생산되지 않는 우라늄의 수입을 요하므로	5	9

< 질문 3 >

다음의 이유들 중에서 당신이 원자력 발전소의 중단에 반대하는 이유를 가장 잘 설명하는 것은 무엇인가? 첫 번째 이유는? 두 번째 이유는? (원전 중단에 반대하는 53%의 답변자에게 물음, 두 번 답변하는 질문으로 합이 100%를 넘음)

- 에너지 안보를 확보할 수 있으므로
- 경쟁력 있는 전력 생산을 가능하게 하므로
- 재생 에너지로의 대체는 비용이 너무 높으므로
- EDF 와 AREVA 를 신뢰하므로
- 온실가스를 거의 배출하지 않으므로

	첫 번째	전체
에너지 안보를 확보할 수 있으므로	42	68
경쟁력 있는 전력 생산을 가능하게 하므로	23	52
재생 에너지로의 대체는 비용이 너무 높으므로	20	46
EDF 와 AREVA 를 신뢰하므로	8	16
온실가스를 거의 배출하지 않으므로	7	19

[프랑스 인식조사 4]

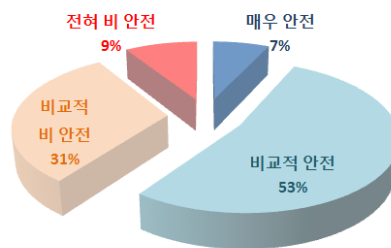
프랑스 원자력 발전소의 안전에 대한 프랑스인의 의견(2016.4 월)

디렉트마텡 (프랑스 일간지 Direct Matin 의 의뢰로 CSA 리서치 시행)

(조사 기간 : 2016.4.5-7 일, 조사 대상 : 총 1 002 명, 조사 방법 : 온라인 조사, 단위 : %)

< 질문 > 체르노빌이나 후쿠시마와 같은 원자력 사고의 발생 가능성에 대하여, 당신은 프랑스 원자력발전소가 안전하다고 생각하는가 ?

대다수의 프랑스인들은 프랑스 원자력 발전소가 안전하다고 판단 : **안전함 60%** (비교적 안전 53%, 매우 안전 7%) **vs.안전하지 않음 40%** (비교적 비 안전 31%, 매우 비 안전 9%)



남성과 고연령층에서 프랑스원자력 관련 주제에 대해 좀 더 안심하는 경향을 보임. 남성은 79%가 안전하다고 생각하는데 반대 여성은 49%만이 안전하다고 판단하는 것으로 나타났으며, 18-24 세의 젊은 층 중 56%가 안전하다고 답변한 데 반대 65 세 이상 고연령층은 63%가 안전하다고 답함

상대적으로 소득이 높은 고위간부나 자유직업, 상인들은 65%가 안전하다고 생각하는 반면, 노동자층에서는 53%만이 안전하다고 답하여 소득/직업에 따라 답변이 편차를 보임

[프랑스 인식조사 5]

환경에 대한 문제 (La question de l'Eco, 2016.3 월)

오피니온웨이 (OpinionWay, 프랑스 여론조사 기관)

(조사 기간 : 2016.3.9-10 일, 조사 대상 : 총 1 000 명, 조사 방법 : 온라인 조사, 단위 : %)

< 질문 > 프랑스에서 '원자력 발전을 중단'하는 것에 대한 지지 여부는 ?

원전 중단에 찬성하는지 묻는 질문에 **62%**의 답변자들이 **반대** 의견을 나타냄. 반대 의견은 65 세 이상 고령자 층에서 가장 높았고(77%), 20 대 초반 층에서 가장 낮았음

성별로는 남성이 여성보다 원자력 발전의 중단에 대해 더 강하게 반대(남성 66% vs. 여성 58%) 하는 것으로 나타남

구분	원전 중단 '찬성'			원전 중반 '반대'			기타
	매우	대체로	소계	소계	대체로	전혀	
전체	10	27	37	62	43	19	1

[프랑스 인식조사 6]

프랑스인들과 원자력 (Les Français et le Nucléaire) – 2012.3 월

GREENPEACE & CSA (consumer science & analytic, 프랑스 여론조사 업체)

(조사 기간 : 2012.3.19-20 일, 조사 대상 : 총 1 004 명, 조사 방법 : 전화 조사, 단위 : %)

1. 위험과 이에 대한 인식

당신은 일본 원자력 사고와 같은 정도의 심각한 사고가 프랑스에서 발생할 수 있다고 생각하는가?
 원자력 사고의 발생가능성에 대해서 답변자의 67%가 '발생할 가능성이 있다'고 인식하는 것으로 나타남. 긍정 답변 비율은 30-40 대 남성층(74%)에서 가장 높고, 75 세 이상 고연령층(56%)에서 가장 낮았음

구분	가능				불가능		기타
	매우	어느 정도	소계	소계	그다지	전혀	
전체	29	38	67	32	23	9	1

2. 탈 원자력 및 에너지 전환

당신은 프랑스에서 신재생에너지를 육성하고 에너지 절약을 활성화함으로써 원자력에 의존하지 않는 것이 가능하다고 생각하는가?

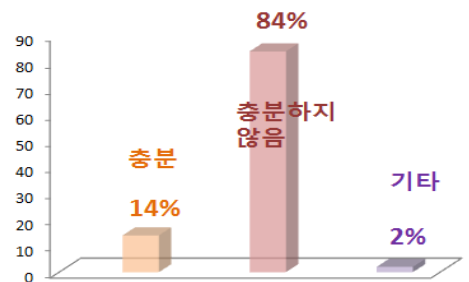
탈 원자력에 대해서는 57%가 '가능하다'고 답변하여, 긍정 답변의 비율이 부정 답변(44%)의 비율보다 다소 높게 나타남. 긍정 답변은 여성(56%)이 남성(52%)보다 다소 높았고, 20 대(62%)에서 가장 높았음

구분	가능				불가능		기타
	매우	어느 정도	소계	소계	그다지	전혀	
전체	27	27	57	44	23	21	2

3. 원자력에 대한 논의

프랑스의 에너지 선택과 관련하여, 당신은 시민들의 의견이 충분히 반영되고 있다고 느끼는가?

시민의견의 반영에 대한 주관적인 느낌에 대해서, 답변자의 84%가 '충분하지 않다'고 답변하여 대부분의 프랑스인들이 에너지 선택 문제에 있어 시민 의견이 배제되고 있다고 느끼는 것으로 나타남



[한국 인식조사 1]

원자력 국민인식조사 결과 (2016.8 월)

한국원자력문화재단

(조사 기간 : 2016.7 월, 조사 대상 : 총 1 000 명, 조사 방법 : 전화 조사, 단위 : %)

1. 원자력 발전소의 필요성

원자력 발전이 '필요하다'는 응답은 75.4%로 국민 4 명중 3 명은 원자력이 필요하다고 인식. 직전 조사(15.12 월) 대비 상당히(9.7%p) 하락한 수치로, 이는 울산 해상지진으로 인해 원자력 발전소에 대한 불안감이 확산된 결과인 것으로 분석됨

2. 원자력 발전소 증설

원자력 발전소를 '현 수준으로 유지해야 한다'는 답변은 38.2%이며, '늘려야 한다' 28.4%, '줄여야 한다' 29.5% 보다 조금 높은 수치를 나타냈으나, 직전 조사 대비 '늘려야 한다'는 의견은 5.3%p 하락, '줄여야 한다는 의견'은 8.4%p 증가한 수치로 원자력 발전소에 대한 부정적 인식이 상당히 확산된 것으로 나타남

3. 원자력 발전소의 안전성

원자력 발전소가 '안전하다'고 인식하는 답변자는 38.0%로 직전조사 대비 3%p 하락하였고, 여전히 '안전하지 않다'는 의견(57.5%) 대비 상당히 낮은 분포를 보임

4. 방사성 폐기물 관리의 안전성

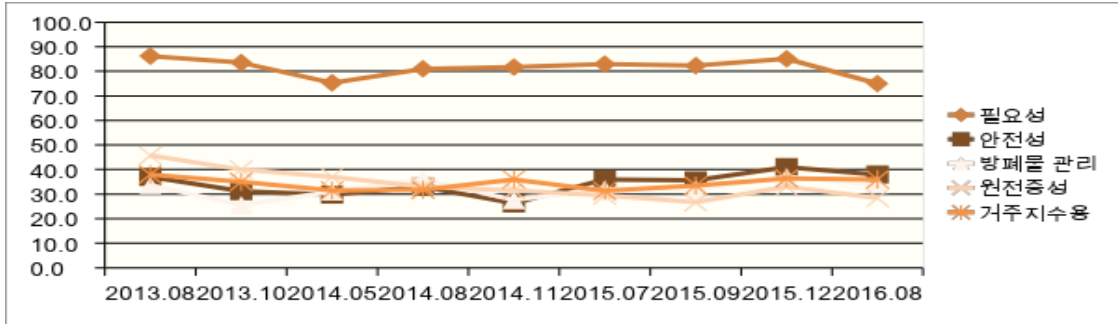
방사성 폐기물 관리가 '안전하게 이루어지고 있다'는 답변은 33.9%로 직전조사 대비 3.1%p 하락하였고, '안전하지 않다'는 의견 53.9% 대비 현저히 낮은 분포를 보임

5. 원자력 주변지역 거주지 수용도

거주지역 내 원자력 발전소 건설에 대한 수용 도는 36.8%로 직전조사(36.4%)와 유사한 수준을 나타냄

< 주요 5 대 지표에 대한 결과 및 추이 >

항 목	2013.08	2013.10	2014.05	2014.08	2014.11	2015.07	2015.09	2015.12	2016.08
필요성	86,2	83,5	75,3	81,9	81,7	82,9	82,3	85,1	75,4
안전성	37,0	31,2	29,8	33,0	26,2	36,2	35,6	41,0	38,0
방폐물 관리	33,6	25,6	31,0	36,7	27,6	32,8	32,8	37,0	33,9
원전증설	45,7	40,3	37,3	33,0	31,5	29,5	26,7	33,7	28,4
거주지수용	38,8	35,7	31,5	31,8	36,0	31,3	33,5	36,4	36,8



6. 원자력 에너지 이용

원자력에너지 이용에 '찬성한다'는 의견은 **60.8%**로 국민 10명 중 6명 이상이 원자력 이용에 찬성하는 것으로 나타났으나 직전 조사 대비 14%p 하락한 수치임 (원전의 필요성에 대한 인식 하락과 같은 경향)

7. 원전의 효용성

원자력 발전의 효용성에 대해서는 과반이 긍정적으로 평가하였으며, 근거로는 '전력수급의 안정성'에 기여한다(**74.9%**)는 의견이 가장 높았음. 경제발전에의 기여, 저렴한 전기요금 등에 대해서도 3명 중 2명은 긍정적으로 평가하였으며, 온실가스 배출과 관련해서는 57.5%만이 지지함

항 목	긍정적(동의)	부정적(비 동의)
안정적인 전력수급에 기여	74.9	20.8
경제 발전에 기여	71.0	24.4
저렴한 전기요금에 기여	67.9	26.6
온실가스 배출량 감소에 기여	57.7	31.7

8. 에너지원 별 선호도

향후 가장 많이 이용해야 할 발전 원에 대한 질문에 대해서는 **신재생에너지**라고 답한 비율이 **76.2%**로 가장 높았고, 원자력 11.7%, 수력 9.2%, 화력 1.1% 순으로 선호하는 것으로 나타남. 신재생에너지에 대한 선호는 작년 대비 13.2% 증가한 수치임

9. 원자력 관련 정보

- 원자력 관련 정보를 접한 매체로는 **TV**가 **44.7%**로 가장 많았고, 이어 인터넷 33.0%, 신문 8.8% 순임
- 정보 제공자의 신뢰도에 있어서는 가장 신뢰할만한 제공자로 **전문가(58.2%)**를 선택했으며, 다음으로 환경단체(38.6%), 국제기구(35.3%) 순으로 선호함. 기타의 매체에 대해서는 대체로 부정적인 인식을 나타냄(언론 15.8%, 정부관계자 12.3%, 규제기관 11.1%, 소통전문 비영리기관 10.7%, 사업자 5.3%)

[한국 인식조사 2]

2017 위험이슈 인식조사 – 발전 및 에너지원, 미래위험 (2017.6 월)

성균관대 SSK 위험커뮤니케이션연구단

(조사 기간 : 2017.6.10 일, 조사 대상 : 총 1 000 명, 조사 방법 : 온라인 조사, 단위 : 점)

1. 발전에 대한 안심 정도

태양광이 81.2 점으로 가장 높으며, 풍력 77.8 점, 수력 74.0 점 순으로 비교적 높은 안심도를 보임.
화력은 51.2 점으로 보통, 원자력은 **32.7 점**으로 가장 불안한 발전 형태로 인식하고 있음

2. 발전 유형별 사고 발생 가능성

태양광이 72.8 점으로 가능성이 가장 낮은 것으로 조사되었고, 풍력 69.5 점, 수력 64.9 점 순임.
화력은 48.0 점으로 약간 높으며, 원자력이 **28.6 점**으로 사고 가능성이 가장 높은 것으로 인식하고 있음

3. 원자력 발전소에 대한 인식

‘노후화된 원전 가동 연장’은 **78 점**으로 반대의견이 가장 강하게 나타났고, ‘추가 원전 건설’은 **66.4 점**, ‘국내 원자력발전소 유지’에 대해서는 **63.0 점**으로 반대의견이 다소 높은 것으로 조사됨

4. 대안 에너지 별 선호 정도

태양광/열에너지가 **83.8 점**으로 가장 선호하는 에너지로 나타났고, 바이오 79.3 점, 지열 73.5 점, 태양 73.4 점, 수열 71.4 점, 수소 67.1 점의 순으로 선호하는 것으로 조사됨

5. 미래 위험 이슈 별 안심 정도 (자율주행자동차, 인터넷전문은행, 홍채인식)

자율주행자동차는 48.5 점으로 보통보다 낮은 안심 정도를 보였고, 인터넷 전문은행은 51.5 점으로 보통, 홍채인식은 57.3 점으로 보통보다 약간 높은 안심 정도를 보이는 것으로 조사됨

● 자율주행자동차

모든 위험요소 항목에 대해 28-35 점(외부해킹 32.8, 프로그램 오작동 28.6, 보행자사고 32.8, 충돌사고 34.9, 돌발상황 대응 30.2, 개인정보 유출 34.1)의 분포를 보여 ‘불안’에 가까운 안심 정도를 보임

● 인터넷전문은행

모든 위험요소 항목에 대해 36 점이하(외부해킹 27.8, 컴퓨터 오작동 33.2, 개인정보 유출 27.9, 이체 불안 35.6, 전산망 불통 32.8)의 분포를 보여 불안에 가까운 안심 정도를 보임

● 홍채인식

모든 위험요소 항목에 대해 50 점 미만 이하(외부해킹 43.8, 컴퓨터 오작동 40.2, 개인정보 유출 40.9, 홍채인식 장애 38.3)의 분포를 보여 상당히 불안한 것으로 인식하는 것으로 조사됨

[한국 인식조사 3]

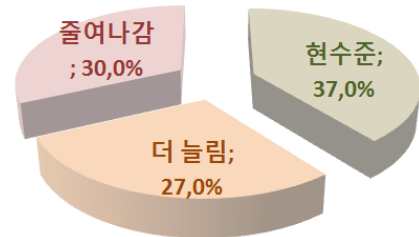
원전 및 사용 후 핵연료 관련 대국민 여론조사 (2015.2 월)

SBS 이슈인사이드 (리얼미터 시행)

(조사 기간 : 2015.1.24-25 일, 조사 대상 : 총 1 000 명, 조사 방법 : 전화 조사, 단위 : %)

1. 원자력 발전소 증설

원전 수를 '현재 수준으로 유지해야 한다'는 의견이 37.2%, '줄여나가야 한다'는 의견이 29.7%, '더 늘려나가야 한다'는 의견은 26.8%로 조사됨 (잘 모름 3.6%)



2. 거주지 인근 원전 건설

거주 지역에 원자력 발전소를 건설하는 데 대한 수용 여부에 대해서는 '반대한다'는 의견이 65.7%로 찬성한다는 의견(31.6%)의 두 배 이상으로 나타남(잘 모름 2.7%)

3. 핵연료 폐기물 처분 방안

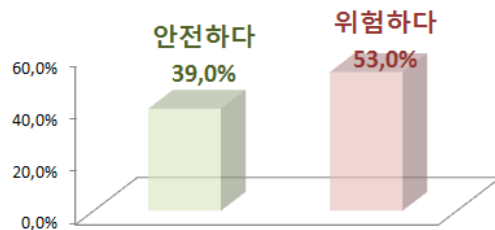
사용 후 핵연료 저장 공간의 포화 상태에 대한 방안으로는 '추가로 저장시설을 건설해야 한다'는 의견이 65.4%, 해당 원전의 가동을 중지하는 것이 좋다는 의견이 28.2%로 나타남(잘 모름 6.4%)

4. 핵연료 폐기장 주변 거주 의사

현 거주지에 사용 후 핵연료 저장시설을 건설하는 데 대한 수용 여부에 대해서는 '반대한다'는 의견이 63.2%로 나타나(찬성 32.8%, 잘 모름 4.0%), 추가 저장시설 건설에 대한 필요성은 인정하면서도 본인의 거주지역에 수용은 불가하다는 입장을 보였음

5. 원자력 발전소의 안전성

우리나라 원전의 안전성에 대해서는 '위험하다'는 의견이 53.4% (위험한 편 42.3%, 매우 위험 10.9%), 안전하다는 의견이 39.0% (매우 안전 2.3%, 안전한 편 36.7%)로 조사됨 (잘 모름 7.8%)



6. 정부의 발표에 대한 신뢰

원자력 발전소 관련 정부 발표에 대해 어느 정도 신뢰하는지 물어본 결과 '불신한다'는 의견이 57.8% (거의 신뢰 안 함 40.5%, 전혀 신뢰 안 함 17.3%)로 10 명 중 6 명에 이르는 국민이 원전 당국을 믿지 못하고 있는 것으로 드러남. 신뢰한다는 의견은 38.8%(매우 신뢰 4.4%, 신뢰하는 편 34.4%) (잘 모름 3.4%).

[한국 인식조사 4]

원전 정책 여론조사 (2013.8 월) - '2 차 에너지기본계획 원전 증설' 어떻게 생각할까 ?

환경운동연합 (리서치뷰 시행)

(조사 기간 : 2013.11.23 일, 조사 대상 : 총 1 000 명, 조사 방법 : 전화 조사, 단위 : %)

1. 우리나라 원자력 발전소의 안전성

원전의 안전성에 대해 '우려한다'는 답변이 77.8%로 우려하지 않는다는 답변(17.5 %)보다 60.3%p 높았음. 안전에 대한 우려감은 30-40 대 여성 층에서 가장 높고, 남성의 경우 전 연령층에서 상대적으로 여성보다 덜 우려하는 것으로 나타남

구분	우려함			우려하지 않음			기타
	매우	대체로	소계	소계	대체로	전혀	
전체	40,2	37,6	77,8	17,5	12,5	5,0	4,7

2. 정부의 원자력 발전 정책 신뢰도

정부의 원전 정책에 대한 신뢰도에 대해서는 '신뢰하지 않는다'는 답변이 53.9%로, 신뢰한다는 답변(43.1%)보다 10.8 %p 높았음. 정책에 대한 불신감은 30 대에서 가장 높고 60 대에서 가장 낮았으며, 남성이 여성보다 정책에 대한 신뢰도가 상당히(11.0%p) 높은 것으로 조사됨

구분	신뢰함			신뢰하지 않음			기타
	매우	대체로	소계	소계	대체로	전혀	
전체	9,5	33,6	43,1	53,9	31,4	22,5	3,0

3. 2035 년 현재 기준 가장 적절한 원전 수

답변자 중 43.9%가 현재보다 '더 많은 수의 원전'을 선호하였고, 21.6%는 현재 수준 유지, 34.5%는 원전 수를 줄여야 한다고 생각하는 것으로 나타남.

남성의 경우 과반이 넘는 53.8%가 '현재보다 더 많은 수의 원전이 필요하다'고 생각하는 것으로 나타났고, 여성의 경우 원전 수를 줄여야 한다(40.0%)는 의견이 늘려야 한다는 의견(34.3%)보다 조금 더 높게 나타남

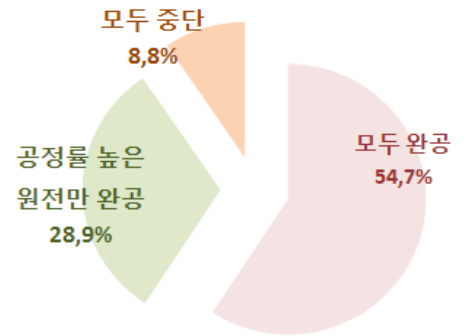
구분	34 개이상	28 개	23 개(현)	14 개	9 개	0 개
전체	23,1	20,8	21,6	10,3	10	14,2
남성	33,1	20,7	17,4	7,5	7,4	14,0
여성	13,3	21,0	25,7	13,0	12,6	14,4

4. 2035년까지 설계 수명이 끝나는 원전 14기 처리 방안

설계수명이 다한 원전의 처리방안에 대해서는 **44.9%**가 '모두 폐기해야 한다'고 답변하였고 **42.2%**는 '안전에 이상이 없다면 더 가동해야 한다'는 의견을 보여 폐기 의견이 조금 높았음
폐기해야 한다는 의견은 30-40대 여성층(각각 77.1%, 63.6%)에서 가장 높았고, 계속 가동해야 한다는 의견은 50-60대 남성층(각각 61.4%, 68.8%)에서 가장 높게 나타남

5. 현재(2013.11월) 추가로 건설 중인 원전 5기 처리 방안

건설중인 원전의 처리방안에 대해서는 '모두 완공해야 한다'는 의견이 **54.7%**로 나타났고, 공정률이 높은 원전만 완공 28.9%, '모두 중단해야 한다'는 의견은 8.8%에 불과해 건설중인 원전은 완공해야 한다는 의견이 현저히 높게 나타남

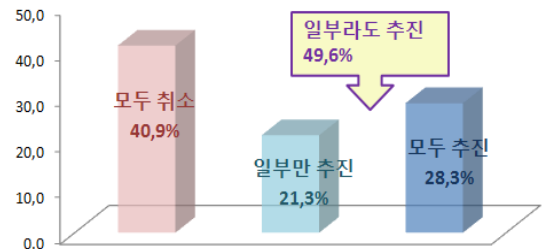


6. 추가로 건설이 예정된 원전 6기 처리 방안

건설이 예정된 원전에 대해서는 '모두 건설해야 한다'는 의견이 **28.7%**, '일부만 건설해야 한다'는 의견이 19.9%로 '일부라도 건설해야 한다'는 의견이 **48.6%**로 모두 취소해야 한다는 의견(43.0%)보다 다소 높음

7. 삼척, 영덕 신규 원전 부지 선정

부지 선정이 완료된 원전에 대해서는 '모두 추진해야 한다'는 의견이 **28.3%**, '일부만 추진해야 한다'는 의견이 21.3%로 '일부라도 추진해야 한다'는 의견이 총 **49.6%**로 모두 취소해야 한다는 의견(40.9%) 대비 상당히 높음



8. 원전 증설에 따른 위험요소 증가

원전 수 증가에 따른 사고 발생 가능성 및 폐기물 양의 증가 등 위험요소의 증가에 대해서는, '안전대책 마련 후 추진해야 한다'는 의견이 **56.3%**로 가장 높았고, '원전 증설을 반대한다'는 의견이 38.1%로 나타남. 특히 '위험을 감수해야 한다'는 의견도 7.4%에 이르는 것으로 조사됨

9. 원전 축소로 인한 전기요금 인상

원전 축소로 인한 '전기요금 인상을 감수하겠다'는 의견은 **45.2%**로 인상에 반대한다(38.4%)는 의견보다 다소 높았음(기타 의견 16.4%)

10. 미래 전력공급원으로 가장 중심이 되어야 할 에너지

우리나라 미래 전력공급원으로 가장 선호하는 에너지원은 **신재생 에너지 70.5%** > **원자력 11.5%** > **천연가스 6.4%** > **석탄 3.2%** > **석유 0.7%** 순으로 조사됨 (기타 7.7%)